#### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

#### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالى والبحث العلمى

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

المدرسة الوطنية العليا للفلاحة الجزائر

# ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE EL-HARRACH -ALGER-

#### **Thèse**

En vue de l'obtention du diplôme de doctorat en Agronomie

**Département :** Zoologie agricole et forestière

Ecole doctorale : Biologie et écologie en zoologie agro-forestière

#### **THEME**

# Etude myrmécologique dans quelques zones du Sahara de l'Algérie

Présenté par : CHEMALA Abdellatif Soutenu le : 24 novembre 2019

Jury:

**Président :** Mr. DOUMANDJI Salaheddine (Professeur, ENSA)

**Directeur de thèse : Mme DAOUDI-HACINI Samia** (Professeur, ENSA)

Examinatrices: Mme MOUHOUCHE Fazia (Professeur, ENSA)

Mme MARNICHE Faiza (Professeur, ENSV)

Mme CHEBOUTI-MEZIOU Nadjiba (Professeur, U.M.B.B.)

**Promotion: 2014-2018** 

## Sommaire

#### Remerciement

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Introduction	1
Chapitre 1- Présentation des zones d'étude	4
1.1 Situation géographique	5
1.1.1 Zone d'El-Oued	5
1.1.2 Zone de l'Oued Righ.	5
1.1. 2.1 Sous zone de Djamâa	5
1.1. 2.2 Sous zone de Touggourt	5
1.1.3 Zone d'Ouargla	8
1.1.4 Zone d'Illizi (cas de Rhourde -Nouss)	8
1.2 Facteurs abiotiques	12
1.2.1 Facteurs édaphiques	12
1.2.1.1 Facteurs pédologiques des zones d'étude	12
1.2.1.1.1 Zone d'El-Oued.	12
1.2.1.1.2 Zone de l'Oued Righ.	12
1.2.1.1.2.1 Sous zone de Djamâa	13
1.2.1.1.2.2 Sous zone de Touggourt	13
1.2.1.1.3 Zone d'Ouargla	13
1.2.1.1.4 Zone d'Illizi	13

1.2.2 Facteurs climatiques	14
1.2.2.1 Température	14
1.2.2.2Pluviométrie	16
1.2.2.3 Humidité de l'air	18
1.2.2.4 Vents	20
1.2.2.5 Synthèse des données climatiques	21
1.2.2.5.1 Diagramme ombrothermique de Gaussen	22
1.2.2.5.2 Climagramme d'Emberger	28
1.3Facteurs biotiques	30
1.3.1 Données bibliographiques sur la richesse floristique des zones d'étude	30
1.3.2 Données bibliographiques sur la richesse faunistique des zones d'étude	31
Chapitre II - Matériels et méthodes	34
2.1 Choix des stations d'études	34
2.2 Description des stations d'études avec le transect végétale	35
2.2.1Zone d'El Oued	36
2.2.1.1Station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de	<b>;</b>
Cheguga El Ouassâa.	36
2.2.1.2 Milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	36
2.2.1.3Palmeraie de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Trifaoui	39
2.2.2 Zone de l'Oued Righ.	39
2.2.2.1Sous zone de Djamaa	39
2.2.2.1.1Station de cultures maraîchères BOULAL Mouhamed dans la commun	ne de
Sidi Amrane	39
2.2.2.1.2Milieu naturel de la ville de Djamâa	42
2.2.2.1.3Palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane	42

2.2.2.2 Sous zone de Touggourt	45
2.2.2.2.1 Lac Témacine	45
2.2.2.2 Milieu naturel de Nezla.	45
2.2.2.2.3 Palmeraie de Baldet Omar	45
2.2.3Zone d'Ouargla	49
2.2.3.1 Lac de Hassi Ben Abdallah	49
2.2.3.2Milieu naturel de Sidi Khouiled	49
2.2.3.3 Palmeraie de l'Université d'Ouargla	49
2.2.4Zone d'Illizi	53
2.2.4.1Oliveraie de la base de vie centrale	53
2.2.4.2 Station de multiplication des plantes ornementales	53
2.2.4.3 Milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss	56
2.3 Méthodologie adoptée	57
2.3.1 Principe	57
2.3.2 Méthode des quadrats	57
2.3.2.1 Avantage de la méthode	57
2.3.2.2 Inconvénients de la méthode	57
2.3.3 Méthode des pots-Barber	58
2.3.3.1 Avantages de la méthode	59
2.3.3.2 Inconvénients de la méthode	59
2.4 Exploitation des résultats	61
2.4.1 Indices écologiques de composition	61
2.4.1.1 Richesse spécifique totale (S)	61

2.4.1.2 Richesse spécifique moyenne (Sm)
2.4.1.3 Abondance relative (AR%)
2.4.1.4Fréquence d'occurrence ou constance 62
2.4.2 Indices écologiques de structure
2.4.2.1 Indice de diversité de Shannon
2.4.2.2 Equitabilité
2.4.3Exploitation des résultats par les analyses statistiques : analyse factorielle de correspondance (AFC)
2.4.4 Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées dans les différentes stations d'études
Chapitre III- Résultats de l'échantillonnage des espèces de fourmis dans les
quatre zones d'étude67
3.1 Méthode des quadrats
3.1.1 Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la
méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
3.1.2 Richesse moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la
méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
3.1.3 Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats
3.1.3 Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

3.1.7Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans quatre zones d'études	
3.2 Méthode des pots Barber	101
3.2.1 Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la	a
méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études	.101
3.2.2 Richesse moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la	
méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études	.109
3.2.3 Effectifs de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans l	es
quatre zones d'études	.110
3.2.4 Abondance relative (%) des espèces de fourmis échantillonnées par la méth	ıode
des pots Barber dans les quatre zones d'études	.113
3.2.5 Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés p	oar
la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études	.124
3.2.6 Indice de diversité de Shannon appliqué aux individus des espèces de fourr	nis
dans les quatre zones d'études	127
3.2.7Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans	s les
quatre zones d'études	.128
3.3Analyse factorielle de correspondance (AFC)	.130
3.4Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par la métl	hode
des quadrats et des pots Barber dans les différentes stations d'études	132
Chapitre IV- Discussion des résultats d'échantillonnage des espèces de fourm	is
dans les quatre zones d'étude	.135
4.1 Espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les qua	ıtre
zones d'études	.135
4.1.1 Richesse spécifique totale des espèces de Formicidae récoltées par la métho	ode
des quadrats dans les quatre zones d'études	.135

4.1.2 Richesse moyenne des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des
quadrats dans les quatre zones d'études
4.1.3 Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
4.1.4 Abondance relative des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
4.1.5 Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études
4.1.6 Indice de diversité de Shannon et de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études
4.2 Espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études
4.2.1 Richesse spécifique totale des espèces de Formicidae échantillonnées par la méthode des pots-Barber dans les quatre zones d'études
4.2.2 Richesse moyenne des espèces de Formicidae échantillonnées par la méthode des pots-Barber dans les quatre zones d'études
4.2.3 Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots  Barber dans les quatre zones d'études
4.2.4 Abondance relative des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études
4.2.4 Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études
4.2.6 Indice de diversité de Shannon et de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études
4.3Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par la méthod des quadrats et des pots Barber dans les différentes stations d'études

Conclusion	153
Références bibliographiques	
Annexes	
Résumés	
Articles	

## Remerciements

En premier lieu, je remercie DIEU le tout Puissant pour m'avoir accordé le courage, la force et la patience de mener à bien ce travail.

C'est à ma directrice de thèse, **Madame DAOUDI–HACINI Samia**, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'El Harrach, que je dois respect et gratitude pour m'avoir guidé afin de mener à bien cette étude. Ses encouragements et sa disponibilité durant toutes les étapes de ce travail, ses remarques pertinentes et ses suggestions ont sans cesse permis l'amélioration de la qualité de ce document, que Dieu la protège.

Je tiens à exprimer ma grande reconnaissance ainsi que mes respects à **Monsieur DOUMANDJI Salaheddine**, Professeur à l'Ecole National Supérieure Agronomique d'El-Harrach, pour m'avoir honorée en acceptant de présider le Jury de cette thèse, aussi pour ses encouragements et pour ses précieux conseils.

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements aux membres du jury qui ont bien voulu juger ce travail à savoir: Madame MOUHOUCHE Fazia, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'El Harrach, Madame MARNICHE Faiza professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire d'El Harrach et Madame CHEBOUTI Nadjiba, professeur au département de Biologie, Faculté des sciences, université M'Hamed Bougara, Boumerdes.

Il m'est très agréable de remercier également **Monsieur CAGNIANT Henri** myrmécologue français, de m'avoir aidé à la détermination de certaines espèces de fourmis.

Enfin mes remerciements vont à ceux et à celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

#### Liste des tableaux

Nº	Tableau	Page
	Températures mensuelles moyennes, maximales et minimales des zones d'El-	
01	Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi en	14
	2015; 2016 et 2017.	
02	Précipitations mensuelles des zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa	17
02	et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi en 2015 ; 2016 et 2017.	17
	Humidité relative (HR%) durant les années 2015 ; 2016 et 2017 pour les zones	
03	d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et	19
	d'Illizi.	
04	Vitesses mensuelles des vents pour les zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de	20
04	Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi.	20
05	Coordonnées géographiques et superficies des stations d'études	34
06	Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la	67
00	méthode des quadrats dans les quatre zones d'étude	07
07	Richesse spécifique moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la	79
07	méthode des quadrats dans les quatre zones d'études	19
08	Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats	80
00	dans les quatre zones d'études	00
09	Abondance relative (%) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode	83
0)	des quadrats dans les quatre zones d'études	0.5
10	Fréquence d'occurrence appliquée aux espèces des fourmis échantillonnées par	95
10	la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études	93
	Indices de diversité de Shannon (H'), indice maximal (H max) appliqués aux	
11	individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats	99
	dans les quatre zones d'études	
12	Indices de l'équitabilité (E) appliqués aux individus des espèces de fourmis	100
12	échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études	100
13	Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la	101
13	méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'études	101
14	Richesse spécifique moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la	109
17	méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'étude	107
15	Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber	110

	dans les quatre zones d'études	
16	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études	113
17	Fréquence d'occurrence appliquée aux espèces des fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études	124
18	Indice de diversité de Shannon (H') appliqué aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'études	127
19	Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'études	128

### Listes des figures

$N^0$	Figures	Page
01	Situation géographique de la zone d'El-Oued	06
02	Situation géographique de la sous zone de Djamaa et Touggourt	07
03	Localisation géographique de la zone d'Ouargla	09
04	Situation géographique de la zone d'Illizi et la position de Rhourde Nous	10
05	Diagramme ombrothermique de la zone d'El-Oued en 2015 ;2016 et 2017.	23
06	Diagramme ombrothermique de la sous zone de Djamaa en 2015 ; 2016 et 2017	24
07	Diagramme ombrothermique de la sous zone de Touggourt en 2015 ; 2016 et 2017	25
08	Diagramme ombrothermique de la zone d'Ouargla en 2015 ; 2016 et 2017	26
09	Diagramme ombrothermique de la zone d'Illizi en 2015 ; 2016 et 2017	27
10	Position des quatre zones d'études sur le Climagramme d'Emberger	29
11	Aperçu de quelques sections de cultures dans la station de BOUGHAZALA Sadek à la commune de Chegguga El Ouassaa	37
12	Transect végétal dans les périmètres de cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Chegguga El Ouassâa	37
13	Vue du milieu naturel dans la commune de Sahn El Malâab	38
14	Transect végétal dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	38
15	Vue de la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui	40
16	Transect végétal dans la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Trifaoui	40
17	Aperçu de quelques parcelles de cultures maraichères en plein champ dans la ferme de BOULAL Mouhamed dans la commune de Sidi Amrane	41
18	Transect végétal dans la station des cultures maraichères de BOULAL Mohamed dans la commune de Sidi Amrane	41
19	Vue du milieu naturel de la ville de Djamaa	43
20	Transect végétal dans le milieu naturel de la ville de Djamâa	43
21	Station de la palmeraie de l'ITDAS dans la commune d'El-Arfiane	44
22	Transect végétal dans la palmeraie de l'ITDAS dans la commune d'El	44

	Arfiane	
23	Station du lac de Témacine	46
24	Transect végétal à côté du lac Témacine	46
25	Station du milieu naturel de Nezla	47
26	Transect végétal dans le milieu naturel de Nezla	47
27	Station de la palmeraie de Baldet Omar	48
28	Transect végétal dans la palmeraie de Baldet Omar	48
29	Station du lac de Hassi Ben Abdallah	50
30	Transect végétal à proximité du lac de Hassi Ben Abdallah	50
31	Station du milieu naturel de Sidi Kouiled	51
32	Transect végétal dans le milieu naturel de Sidi Kouiled	51
33	Vue de la palmeraie de l'université d'Ouargla	52
34	Transect végétal dans la palmeraie de l'université d'Ouargla	52
35	Station de l'oliveraie de la base de vie centrale	54
36	Transect végétal de l'oliveraie de la base de vie centrale	54
37	Station de multiplication des plantes ornementales	55
38	Transect végétale de la station de multiplication des plantes ornementales	55
39	Station du milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss	56
40	Transect végétal dans le parcours du complexe industriel de Rhourde	56
•	Nouss	
41	Techniques de dénombrement des fourmis par la méthode des quadrats	58
42	Méthode des pots Barber	60
43	Vue dorsale de l'espece <i>Plagiolepis maura</i>	71
44	L'espèce Cardiocondyla mauritanica	71
45	L'espèce Messor picturatus	72
46	L'espèce Tetramorium lanuginosum	72
47	Vue de profil de l'espèce Cataglyphis bombycina	74
48	Vue de profil de l'espèce Messor arenarius	74
49	L'espèce Messor medioruber	74
50	Vue de profile de l'espèce <i>Monomorium salomonis</i>	75
51	L'espèce Pheidole palludila	75
52	Vue de profil de l'espèce Lepisiota frauenfeldi atlantis	75
53	Vue de profil de l'espèce Cataglyphis rubra	76

54	Vue de profil de l'espèce <i>Plagiolepis barbara</i>	76
55	Vue de profil de l'espèce Tetramorium biskrense	77
56	Vue de profil de l'espèce Tetramorium sericeiventre	77
57	Vue de profil de l'espèce Monomorium areniphilum	78
58	L'espèce Monomorium destructor	78
59	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station des cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Cheggura El Ouassaa	87
60	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui	87
61	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	88
62	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de l'ITDAS	88
63	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Djamaa	89
64	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane	89
65	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de Baldet Omar	90
66	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Nezla	90
67	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le lac de Témacine	91
68	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le lac de Hassi Ben Abdallah	91
69	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Sidi Khouiled	92
70	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah	92

71	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss	93
72	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station de multiplication des plantes ornementales de Rhourde Nouss	94
73	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss	94
74	Vue de profil de l'espèce Camponotus barbaricus	107
75	Vue de profil d'un thorax de l'espèce Cataglyphis bicolor	107
76	L'espèce Cardiocondyla batesii	107
77	Vue de profil de l'espèce Cataglyphis albicans	108
78	L'espèce Monomorium destructor	108
79	L'espèce Messor aegyptiacus	108
80	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la station des cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Chegguga El Ouassaa	116
81	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui	117
82	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	117
83	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Djamaa	118
84	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane	118
85	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de l'ITDAS	119
86	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le lac de Témacine	119

Q7	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la	120								
87	méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Nezla	120								
88	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la	120								
88	méthode des pots Barber dans la palmeraie de Baldet Omar									
89	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la	121								
09	méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Sidi Khouiled	121								
90	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la	121								
90	méthode des pots Barber dans le lac de Hassi Ben Abdallah	141								
	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la									
91	méthode des pots Barber dans la palmeraie de l'Université Kasdi	122								
	Merbah									
	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la									
92	méthode des pots Barber dans l'oliveraie de la base de vie centrale de	122								
	Rhourde Nouss									
	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la									
93	méthode des pots Barber dans la station de multiplication des plantes	123								
	ornementales de Rhourde Nouss									
	Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la									
94	méthode des pots Barber dansla station du milieu naturel du complexe									
	industriel de Rhourde Nouss									
	Carte factorielle de la distribution les espèces de fourmis échantillonnées									
95	par la méthode des quadrats et des pots Barbe dans les quatre zones	132								
	d'études									
96	Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par les	133								
	deux méthodes d'échantillonnages dans les quatre zones d'étude	133								

#### Liste des abréviations

Omni. Omniprésente

Tr. ra. Très rare

**As.ra.** Assez rare

Fré. Fréquente

T. fré. Très fréquente

P.fré. Peu fréquente

Acci. Accidentelle

F.acci. Fortement accidentelle

P.acci. Peu accidentelle

Acce. Accessoire

**F.acce.** Fortement accessoire

P. acce. Peu accessoire

Cons. Constante

F.cons. Fortement constante

U.K.M. Université de Kasdi Merneh d'Ouargla

**PL**: Palmeraie

MC: Cultures maraîchères

MN: Milieu naturel

LC: Lac

**OV**: Station d'oliveraie

**MP**: Station de multiplication des plantes

# Introduction

#### Introduction

Les fourmis sont des insectes sociaux, diversifiés et écologiquement dominant qui interviennent dans des processus importants pour la maintenance des écosystèmes (ENGEL et al., 2009; GUENARD, 2013). Ils appartiennent à Hyménoptères, tout comme les abeilles et les termites (FOUR et al., 2001). En effet, ils sont considérés comme des bio-indicateurs de la biodiversité, vue leur caractéristiques biologique et écologique. D'après DEL TORO et al. (2012), ce groupe joue un rôle crucial dans la créature de la texture des sols, l'influence sur l'aération et l'infiltration des eaux et les nutriments. De même, BOULTON et al. (2005) ont conclu que la richesse et l'abondance globales des espèces de fourmis sont plus systématiquement associées à la chimie et à la texture du sol que les plantes. EVANS et al. (2011), ajoutent que les fourmis peuvent accroitre le rendement des cultures dans les conditions de sécheresse grâce aux tunnels qu'elles creusent qui permettent l'infiltration des eaux et l'enrichissement des sols en Azote. D'autre part, ce groupe présente des caractéristiques utiles pour l'indication et la surveillance réussite des impacts environnementaux, y compris la distribution à grande échelle, la forte abondance, l'importance du fonctionnement des écosystèmes, la facilité d'échantillonnage et la taxonomie et l'écologie relativement bien connues (AGOSTI et al., 2000). A cet effet, leurs communautés peuvent mieux refléter la réponse de la biodiversité à l'état de perturbation de l'habitat.

Morphologiquement, les fourmis sont caractérisées par un fort polymorphisme. D'une part les deux sexes présentent entre eux des différences morphologiques considérables et les femelles sont elles-mêmes très polymorphes (castes). D'autre part, la variabilité (CASEVITZ-WEULERSSE, individuelle élevée 1990; WEULERSSE et GALKOWSKI, 2009). Elles s'organisent en colonies contenant de quelques dizaines à plusieurs millions d'individus et durant la vie de la fourmilière, trois castes sont observées: femelle, mâles et ouvrières (PABLO, 2004). La femelle, pondant tout au long de la vie de la société, elle a un large thorax et un large abdomen à ovaire et spermathèque ; elle perd ses ailes après l'accouplement. La seconde caste est celle des mâles, plus étroits et plus petits, qui meurent peu de temps après l'accouplement. La troisième caste est celle des ouvrières aptères et stériles assurant la pérennité de la société (BEN CHEHIDA et al., 2001). Cette dernière est la plus nombreuse de la fourmilière (BERNARD, 1968). Le maintien d'une telle structure sociale est rendu possible notamment grâce à l'intervention des phéromones. Certaines, jouent un rôle dans la reconnaissance entre individus, dans le contrôle de la stérilité des femelles (molécules produites par la reine), dans le recrutement et dans la signalisation des sources de nourriture ou encore dans l'établissement de pistes vers des lieux d'intérêt (LATA, 2003).

D'après BERNARD (1968) et WILSON (1971), de nombreuses espèces de fourmis interviennent dans le maintien de certains équilibres biologiques tout en jouant un rôle de prédateurs ou de parasites d'insectes et d'invertébrés voire même d'importants vecteurs de dispersion des graines. JOLIVET (1968), signale que les fourmis moissonneuses causent des pertes en Afrique du nord estimés de 50 jusqu'à 100 kg de blé par hectare.

En Algérie, comme dans les pays où il ne fait pas trop froid, les fourmis ont l'avantage d'être abondantes. Elles existent partout, dans la forêt comme dans les espaces ouverts, le long de l'eau comme dans les zones sèches, sur l'argile comme sur les roches (CAGNIANT, 1973). Comparant avec d'autres pays du nord de l'Afrique, CAGNIANT (2009) a évalué la myrmécofaune marocaine à environ 220 espèces, alors que l'Algérie et la Tunisie incluent 180 espèces au total (CAGNIANT, 2006). La myrmécofaune de l'Algérie est connue à travers des études fragmentaires effectuées par : (FOREL, 1890; 1894; 1902; SANCHI, 1915; 1929 a; 1929 b; BERNARD, 1955; 1963; 1973; 1977; 1982; CAGNIANT, 1966 a; 1966 b; 1967; 1968 a; 1968 b; 1969; 1970 a; BARECH et al., 2011; 2015; CHEMALA et al., 2014; BOUZEKRI, 2014; BOUZEKRI et al., 2015; BENABDELLAH et al., 2015; GUEHEF et al., 2015, CHEMALA et al., 2014;2017) et GUEHEF et al., 2018. Cependant, aucune étude précieuse n'a été faite sur la répartition de cette microfaune sur le territoire algérien, à l'exception de celles de (CAGNIANT, 1968 c; 1970 b; 1970 c) qui ont établi une liste de fourmis de la forêt de l'Algérie avec un total de 120 espèces. Récemment, DJIOUA et SADOUDI-ALI AHMED (2015) ont évalué la richesse de ce groupe d'insecte dans certaines zones forestières et agricoles de la Kabylie. BARECH et al. (2016), a ajouté une liste de contrôle de la faune myrmécologique d'un lac salé appelé Chott El Hodna.

Au nord du Sahara de l'Algérie, la faune de fourmis a un pourcentage significatif parmi les arthropodes qui habitent cette région en s'adaptant aux conditions de l'environnement aride. Cependant, les espèces du Sahara étaient très peu étudiées.

La question principale de la thèse est la suivante : la diversité myrmécologique dans les quatre zones d'étude du Sahara de l'Algérie est-elle abondante sur toutes les zones ou elle diffère d'une zone à une autre, et les espèces qui les fréquentent sont elles spécifiques pour une zone déterminée ou elles sont communes entre elles.

La réponse à cette question est indispensable afin de connaître la diversité générale dans les quatre zones d'étude du Sahara de l'Algérie, et pour pouvoir déterminer le positionnement des espèces de fourmis dans les différentes zones d'étude.

L'hypothèse générale est que la diversité myrmécologique dans les différentes zones d'étude du Sahara de l'Algérie est très variée, et cela en fonction des conditions géographiques, pédologiques et climatiques d'une part, et la présence ou l'absence d'un couvert végétal d'une autre part.

L'objectif de cette étude est d'évaluer la diversité de la myrmécofaune dans les différents milieux du Sahara de l'Algérie: milieux cultivés, palmeraies, milieux naturels, zones subhumides et zones pétrolières d'un côté et l'établissement d'une cartographie de leur distribution entre les différentes zones d'un autre côté.

Ce manuscrite se compose de quatre chapitres inter indépendant dont le premier est consacré à la présentation des zones d'étude, le second présente la description des stations ainsi que la méthodologie adoptée. Les résultats de l'échantillonnage des espèces de fourmis dans les différentes stations d'étude sont regroupés dans le troisième chapitre, suivis par leur discussion dans le dernier chapitre. Enfin, une conclusion générale et des perspectives clôturent ce travail.

# Chapitre I— Présentation des zones d'études

#### Chapitre I- Présentation des zones d'études

#### 1.1.- Situation géographique

#### 1.1.1.- Zone d'El-Oued

La zone d'El Oued est située au Sud Est de l'Algérie, à une distance de 600 km de la capitale Alger. Elle est positionnée dans la région de l'Erg Oriental entre 33° à 34° N et 6° à 8° E. Les limites géographiques de cette région sont les chotts Merouane, Melrhir et Rharsa au Nord, la trainée de chott d'Oued Rhir à l'Ouest, l'Oued M'Ya au Sud et l'immense chott tunisien El-Djérid, à l'Est (Fig.1). C'est une masse de sable entourée d'eau de 3 côtés (VOISIN, 2004). L'extension de l'Erg oriental limite la zone d'El-Oued au Sud.

#### 1.1.2.- Zone de l'Oued Righ

La zone de l'Oued Righ représente une grande oasis qui s'étale des terminaisons des piedmonts sud de l'Atlas saharien au nord jusqu'à la ville de Touggourt au sud. La zone est soumise à un climat chaud et sec pendant toute l'année. Cette zone est une cuvette allongée avec des dénivellations pouvant aller jusqu'à 41 m au-dessous du niveau de la mer. Elle est composée d'une dizaine de plans d'eau qui représente un exutoire aménagé pour recevoir les eaux usées et les eaux de drainage des palmeraies des oasis (BOUZEGAG et *al.*, 2013) (Fig. 2). Cette zone est scindée naturellement en trois blocs dénommés : Haute Oued Righ (Touggourt), Moyen Oued Righ (Djamaa) et Bas Oued Righ (Mghaier) (ACOURENE et *al.*, 2004). Pour la présente étude, on s'intéresse par les deux sous zones de Djamaa et Touggourt.

#### 1.1.2.1.- Sous zone de Djamâa

La sous zone de Djamâa est une commune qui se situe au nord de la wilaya d'El Oued. Elle est limitée au nord par les palmeraies d'El M'gheir, à l'ouest par Ouled Djellal, au sud par les grands oasis de Touggourt et à l'est par les dûnes et les palmeraies d'Oued Souf (A.N.R.H., 2009) (Fig.2). Elle s'étend sur une superficie de 11971 ha soit une portion de 44,44% de la superficie totale de l'Oued Righ (DSA et subdivisions de wilaya d'Ouargla et d'El-Oued, 2005).

#### 1.1. 2.2.- Sous zone de Touggourt

La sous zone de Touggourt se situe dans le Sud Est de l'Algérie à 160 km d'Ouargla et 620km d'Alger. Elle est bordée au sud et à l'est par le Grand Erg Oriental, au nord par les

palmeraies de Megarine et l'Ouest par des dunes de sable (DUBOST, 2002) (Fig.2). Elle couvre une

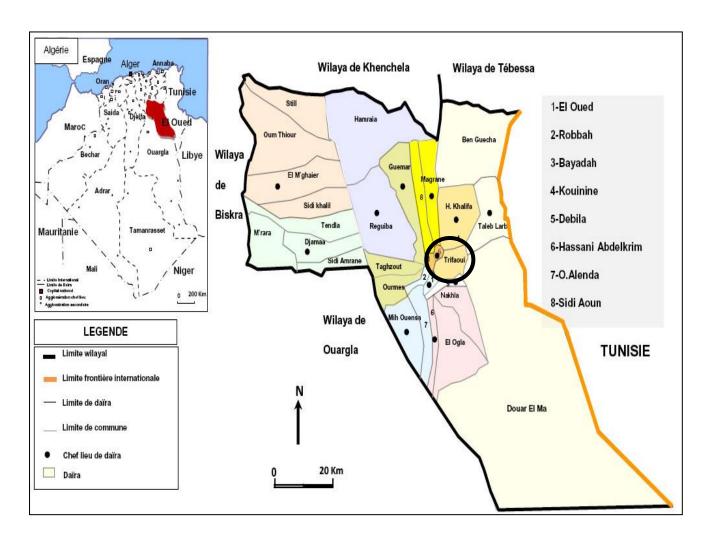


Fig.1- Situation géographique de la zone d'El-Oued (Url : https://journals.openedition.org/eue/docannexe/image/921/img-3.jpg)

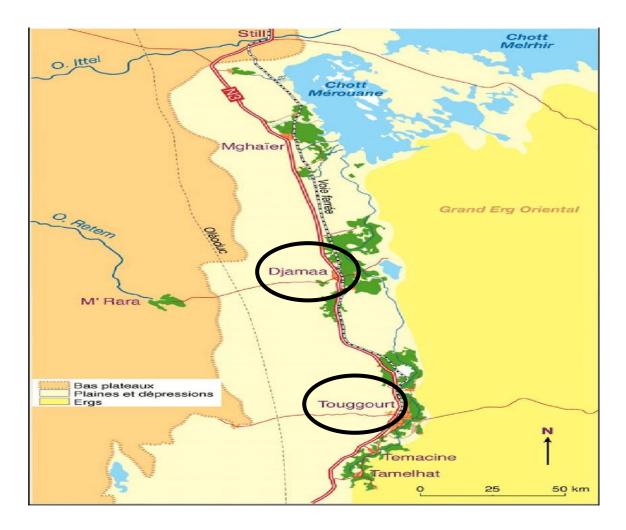


Fig.2- Situation géographique de la zone de l'Oued Righ (Djamaa et Touggourt)
(BALLAIS, 2010)

superficie de 1498,75 km2 et se trouve à une altitude de 69 mètres, les coordonnées lombaires sont : longitude de 6° 4' Est ; Latitude de 33° 7' Nord

#### 1.1.3.- Zone d'Ouargla

La zone d'Ouargla est située au Sud Est de l'Algérie, à une distance de 790 km de la capitale (Fig. 3). Elle couvre une superficie de 163.000 km<sup>2</sup>. Elle se retrouve dans le Nord Est de la partie septentrionale du Sahara (5°19' E, 31°57' N). Cette zone septentrionale est le domaine du Bas Sahara. Elle est séparée des zones montagneuses par le plateau calcaire de Tinrhert. C'est une région plane de faibles altitudes allant de -30 à 200 m. Elle correspond au chott Melrhir, au Grand Erg oriental situé au Nord-Ouest et aux regs allochtones de l'Oued Righ et de l'Oued M'Ya (ROUVILLOIS-BRIGOL, 1975; DUBOST, 1991). La cuvette d'Ouargla se trouve à une altitude de 157 m (ROUVILLOIS-BRIGOL, 1975). C'est une oasis à activité agricole fortement dominée par la phoeniciculture qui constitue jusqu'à aujourd'hui une source de vie principale pour plusieurs familles des régions sahariennes (DUBOST, 1991). Ouargla se trouve encaissé au fond d'une cuvette très large, la basse vallée de l'Oued M'Ya, dont les extrémités sont représentées à l'Ouest par Bamendil et Mekhadma, au Nord par Bour-El-Haicha, à l'Est par Sidi khouiled et Hassi Ben Abdellah et au Sud par Beni Thour, Ain Beida et Rouissat. La cuvette de Ouargla se trouve entourer par des chotts comme ceux de Bamendil et d'Oum Er Reneb, mais aussi par des palmeraies traditionnelles (ROUVILLOIS-BRIGOL, 1975).

#### 1.1.4.- Zone d'Illizi (cas de Rhourde Nouss)

La Zone d'Illizi est située dans la partie de l'extrême sud du pays. Elle est limitée au nord et au nord-est par la wilaya d'Ouargla et la Tunisie respectivement, à l'est par la Lybie, à l'ouest par la wilaya de Tamanrasset et au sud par le Niger (Fig.4). Cette zone s'étend sur une superficie de 44586,80 Km² et son Chef-lieu est située à 1877 km au Sud de la capitale Alger. D'après ANIREF (2013), deux zones se distinct dans cette région, la partie du nord et celle du sud. La première partie est formée par les communes de Bordj Omar Driss, In Aménas et Deb Deb. Le territoire de cette partie renferme de grandes richesses, particulièrement en hydrocarbures et terres agricoles, cependant, elle est faible en population. Concernant, les activités industrielles menées dans cette zone, on recense plusieurs unités de la SONATRACH qui opèrent au niveau de cinq régions :

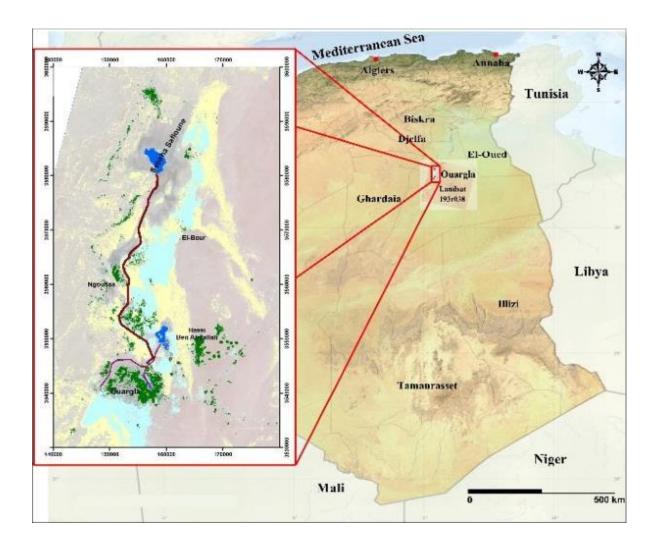


Fig. 3- Localisation géographique de la zone d'Ouargla (DJIDEL et al., 2014)

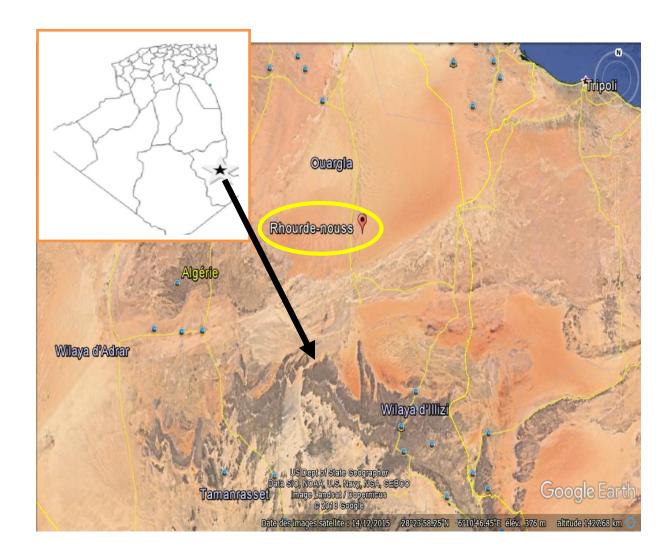


Fig. 4- Situation géographique de la zone d'Illizi et la position de Rhourde Nous (Google earth modifié, 2018)

- STAH (ALRAR), In Aménas, TFT, Ohanet et Rhourd Nouss pour l'exploitation du gaz naturel. Dans ce travail, on s'intéresse à l'étude des fourmis dans la zone de Rhourde Nouss

Par ailleurs, la partie du Sud est formée par les communes d'Illizi, Bordj El Houass et Djanet et elle forme le TASSILI. Cette zone se caractérise par :

- Une position frontalière stratégique.
- Un enclavement par rapport au reste de la wilaya notamment les communes de Bordj El Haoues et Djanet.
- Un relief rocailleux et impraticable.

Il est à noter que les communes de Djanet et Bordj El Houass recèlent de grandes potentialités touristiques dont le parc national du TASSILI est classé en tant que patrimoine de renommée mondiale.

#### 1.2.- Facteurs abiotiques

Les facteurs abiotiques portent sur les facteurs édaphiques d'une part et les facteurs climatiques d'autre part.

#### 1.2.1.- Facteurs édaphiques

Au Sahara, le facteur de la formation des sols est essentiellement le vent. Il s'y ajoute l'ampleur des variations thermiques, notamment journalières. L'eau n'intervient que par le phénomène de ruissellement et de l'évaporation. Mais le lessivage du sol qui joue un rôle si important sous le climat humide, n'intervient pas en milieu aride (DUTIL, 1971). Les sols sahariens sont généralement peu évolués et dépourvus d'humus (HALITIM, 1985).

#### 1.2.1.1.-Facteurs pédologiques des régions d'étude

#### 1.2.1.1.1.-Zone d'El-Oued

Les sols de cette zone sont typiquement sahariens qui sont représentés par des sols légers à prédominance sablonneuse, à structure particulière (E.N.A.G.E.O., 1993). Ils sont pauvres en matière organique, à texture sableuse, caractérisée par une grande perméabilité. D'après VOISIN (2004), le sable de la région d'El-Oued se compose de silice, de gypse, de calcaire et parfois d'argile. Bien que Le problème de la remontée des eaux souterraines, reste la contrainte majeure. Il entraine l'augmentation des sels au niveau du sol et cela répercute directement sur la fertilité. Les encroutements gypseux abondant dans le Souf (RAHMOUNI et DJILI, 2012). Les différentes formes d'accumulations gypseuses et salines observées, sont des accumulations de gypse et de sels véhiculées par des eaux de la nappe phréatique, des accumulations gypseuses d'origine éolienne en bordure de Sebkha et les accumulations gypseuse sur des formations dunaires (les deux grands ergs) (CAPOT-REY et GREMION, 1967).

#### 1.2.1.1.2.-Zone de l'Oued Righ

Selon DUBOST (1991), les sols de l'Oued Righ sont des sols alluviaux. Ces sols contiennent des fortes proportions de gypse (BOUMARAF, 2015). Un horizon hydromorphe remonte dans les sols gypseux pour laisser vite apparaître le sol qu'elle contient, donnant aux plaines de la zone un aspect étrange, celui de l'encroutement gypseux calcaire (ACOURENE et *al.*, 2002).

#### 1.2.1.1.2.1.- Sous zone de Djamâa

Le relief de la sous zone est homogène avec une pente très faible et des terrains plats (KOUZMINE, 2003). Il est caractérisé par la présence de dépression formant des oasis où se cultive le palmier dattier (CÔTE, 2005). Les sols de la sous zone de Djamâa, sont diversifiés et classés en 8 classes différentes selon leur texture, leur morphologie et le niveau, et le mode de salinisation (HALITIM, 1988). Ce sont des sols alluviaux (DUBOST, 1991). Ils sont caractérisés généralement par une texture sableuse à sablo-limoneuse avec une forte perméabilité, une structure particulière, un fort degré de salinité et un taux faible de matière organique. Ils sont caractérisés par la présence de nappe phréatique proche de la surface. Le pH de l'ordre de 7,5 à 8,5 (GALLALI, 2004).

#### 1.2.1.1.2.2.-Sous zone de Touggourt

La sous zone de Touggourt est caractérisée par des sols peu évolués, d'origine allcolluviale, formés à partir du niveau quaternaire ancien encroûté essentiellement à la surface par des apports éoliens sableux, Ils ont une texture sablo-limoneuse et une structure particulaire (CORTIN, 1969). Ces sols ont un caractère hydro-morphe, ce qui engendre la remontée des niveaux de nappes phréatiques et la concentration des sels surtout dans les horizons de surface (KHADRAOUI, 2006).

#### **1.2.1.1.3.-Zone d'Ouargla**

La cuvette d'Ouargla est caractérisée par des sols légers, à prédominance sableux et sablonneux à structure particulière. Ces sols sont connus par de faibles taux de matière organique, une forte salinité, un pH alcalin, et une bonne aération. Il se distingue trois types de sol dont salsodique, hydromorphe et minéral brut. Le sol de la zone d'Ouargla est de type squelettique avec une texture à prédominance sableuse. Le taux de salinité est très important à cause de la remontée des eaux de la nappe phréatique, et des eaux d'irrigation chargées en sels (HAMDI-AISSA, 2001).

#### 1.2.1.1.4.- Zone d'Illizi

Les sols affleurant dans cette zone sont globalement constitué de dépôts argileux du Trias et du Jurassique. Les altérations de surface confèrent à la croute une physionomie grenue, sablo

graveleuse et de boulettes de divers calibres, cimentées les unes aux autres dans une matrice en bancs gréseux (ZENKHRI et *al.*, 2011). En sous-sol, se trouve des formations argileuses de couleur variées : jaunâtres, verdâtres claires, en lits rougeâtres, gris-bleuâtres et blanchâtres. Le sol est de compacité moyenne à élevée et est fissuré. Le réseau de fissuration permet l'infiltration rapide des eaux superficielles.

#### 1.2.2.- Facteurs climatiques

Le climat en raison de ses composantes tels que la température, les précipitations, le vent et l'humidité de l'air, contrôle de nombreux phénomènes biologiques et physiologiques. Selon RAMADE (1984), les données climatiques sont non seulement des éléments décisifs du milieu physique mais ont aussi des répercussions profondes sur les êtres vivants animaux et végétaux. En l'absence de ces conditions, les populations sont éliminées suite aux actions multiples néfastes sur la physiologie de ces êtres vivants (DAJOZ, 1982; FAURIE et *al.*, 1984).

#### 1.2.2.1.- Température

La température conditionne la répartition de l'ensemble des espèces et des communautés d'êtres vivants, végétaux et animaux dans la biosphère (RAMADE, 1984). En effet, pour chaque espèce, il existe deux seuils thermiques l'un inférieur et l'autre supérieur entre lesquelles, elle peut vivre (DREUX, 1980). Le tableau 1 regroupe les valeurs des températures mensuelles moyennes, maximales et minimales de chaque zone d'étude durant l'année 2015, 2016 et 2017.

Tableau 1- Températures mensuelles moyennes, maximales et minimales des zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d' Illizi en 2015 ; 2016 et 2017(ONM, 2017).

Zone	Année	T(C)	Mois											
Zone	Aimee		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
	2015	M	17,7	17,6	22,9	22,9	35,5	38,0	40,6	40,5	36,4	30,7	23,6	19,2
eq		m	03,9	05,8	09,9	14,8	19,5	23,0	26,2	27,6	23,3	17,0	10,5	04,5
1 Oued		(M+m) /2	10,8	11,7	16,4	18,9	27,5	30,5	33,4	34,1	29,9	23,9	17,1	11,9
EI	2016	M	20,0	21,8	24,2	30,5	34,6	39,1	40,7	39,5	37,4	32,2	23,6	18,9
		m	05,8	07,7	09,3	15,7	19,7	24,0	26,1	26,2	23,3	19,4	10,6	08,6

			(M+m) /2	12,9	14,8	16,8	23,1	27,2	31,6	33,4	32,9	30,4	25,8	17,1	13,8
			M	16,1	21,2	24,6	27,2	34,6	38,3	40,7	40,7	34,5	28,4	21,5	17,1
		2017	m	03,7	08,7	11,3	14,9	21,2	24,6	27,0	26,4	21,3	16,1	09,9	05,5
			(M+m) /2	09,9	14,9	17,9	21,0	27,9	31,4	33,8	33,5	27,9	22,2	15,7	11,3
			M	17,6	17,8	22,8	28,8	34,5	38,0	40,5	40,5	36,3	30,6	23,5	19,1
		2015	m	04,2	05,9	10,1	14,3	19,7	23,1	26,2	27,7	23,4	17,9	10,6	04,7
			(M+m) /2	10,9	11,9	16,5	21,6	27,1	30,6	33,4	34,1	29,9	24,3	17,1	11,9
	ıa		M	19,5	21,7	24,1	30,4	34,6	39,1	40,7	39,5	35,4	32,3	23,7	18,9
	Djamaa	2016	m	06,2	08,3	09,6	15,9	19,7	24,1	26,1	26,3	23,3	19,6	11,1	08,5
	Dj		(M+m) /2	12,9	15,0	16,9	23,2	27,2	31,6	33,4	32,9	29,4	26,0	17,4	13,7
			M	16,2	21,5	24,8	27,4	35	38,7	41,2	41,2	34,6	28,7	21,4	17,6
gh		2017	m	03,9	08,9	11,4	15,1	21,3	24,6	27,0	26,4	21,3	16,1	10,0	06,0
Oued Righ			(M+m) /2	10,1	15,2	18,1	21,2	28,1	31,6	34,1	33,8	27,9	22,4	15,7	11,8
)ue			M	17,5	17,6	23,1	29,8	35,0	35,3	41,0	40,9	36,5	30,6	23,6	18,9
	Touggourt	2015	m	03,2	05,3	08,8	15,0	19,3	21,8	24,0	26,7	22,0	16,3	9,1	03,0
			(M+m) /2	10,4	11,5	16,0	22,4	27,2	28,6	32,5	33,8	29,3	23,5	16,4	11,0
		2016	M	20,3	21,8	24,2	31,0	34,9	39,6	41,4	40,0	35,8	33,0	23,8	19,2
			m	05,2	07,9	09,3	15,9	19,6	23,9	25,8	26,0	23,0	19,1	10,2	07,9
			(M+m) /2	12,8	14,9	16,8	23,5	27,3	31,8	33,6	33,0	29,4	26,1	17,0	13,6
		2017	M	16,5	21,9	25,4	28,1	35,9	39,1	41,8	41,6	35,3	29,0	22,2	21,9
			m	02,9	07,9	10,4	14,0	20,8	23,9	26,2	25,6	20,8	15,2	08,8	04,9
			(M+m) /2	09,7	14,9	17,9	21,1	28,4	31,5	34,0	33,6	28,1	22,1	15,5	13,4
			M	18,4	18,7	24,7	31,8	37,1	39,8	42,0	42,8	37,9	13,9	24,3	20,0
		2015	m	04,0	06,8	10,0	16,1	20,5	24,8	26,5	29,3	23,6	17,5	11,0	05,0
			(M+m) /2	11,2	12,8	17,4	24,0	28,8	32,3	34,3	36,1	30,8	15,7	17,7	12,5
.la			M	21,3	22,8	25,8	32,8	36,1	41,0	42,6	41,3	38,0	34,1	24,2	19,3
Ouargla		2016	m	06,2	08,1	09,4	16,8	21,2	25,0	27,4	26,9	24,1	19,1	10,2	08,3
Õ			(M+m) /2	13,8	15,5	17,6	24,8	28,7	33,0	35,0	34,1	31,1	26,6	17,2	13,8
			M	17,1	22,7	25,8	29,6	37,3	40,1	42,7	42,8	36,4	29,0	22,6	17,7
		2017	m	03,4	08,6	11,6	15,0	22,9	25,5	27,2	27,1	21,9	16,0	09,6	05,3
			(M+m) /2	10,2	15,6	18,7	22,3	30,1	32,8	34,9	34,9	29,1	22,5	16,1	11,5
Illizi		2015	M	19,4	23,3	25,6	34,2	38,9	41,6	41,0	42,1	39,0	34,5	26,0	20,8
			m	03,6	08,0	10,0	16,9	22,2	25,5	26,4	28,2	25,6	20,4	11,5	05,4

		(M+m) /2	11,5	15,7	17,8	25,6	30,6	33,6	33,7	35,2	32,3	27,5	18,8	13,1
	2016	M	22,6	25,4	27,0	37,6	39,1	42,6	41,8	40,7	39,8	35,9	27,5	22,1
		m	05,7	08,4	09,7	19,7	24,0	28,0	26,2	25,1	23,5	20,1	13,2	08,1
		(M+m) /2	14,2	16,9	18,4	28,7	31,6	35,3	34,0	32,9	31,7	28,0	20,4	15,1
	2017	M	18,2	18,5	28,7	33,0	39,8	40,3	42,7	41,9	40,8	31,9	26,0	19,2
		m	02,0	26,7	12,2	16,6	24,4	25,8	26,4	26,0	24,5	17,0	09,4	05,8
		(M+m) /2	10,1	22,6	20,5	24,8	32,1	33,1	34,5	33,9	32,6	24,4	17,7	12,5

Dans la zone d'El Oued, le mois le plus chaud de l'année 2015 est celui d'août avec une température moyenne de 34,1°C. Tandis que le mois de juillet est le plus chaud en 2016 et 2017 avec une T° moyenne de 33,4°C et 33,8°C respectivement. Le mois le plus froid des années 2015 ; 2016 et 2017 est celui de janvier (10,8°C ; 12,9°C et 9,9°C) (Tab. 1).

Dans la sous zone de Djamâa, la moyenne des températures du mois le plus chaud de l'année 2015 et enregistré en juillet (33,8°C), Alors que celles de l'année 2016 et 2017 sont enregistrées en mois d'août (33,4°C et 34,1°C). Le mois le plus froid des années 2015 ; 2016 et 2017 est celui de janvier (10,9°C ; 12,9°C et 10,1°C).

Dans la sous zone de Touggourt durant cette période, la moyenne des températures du mois le plus chaud de l'année 2015 est enregistrée en août (36,2°C), Alors que celles de l'année 2016 et 2017 sont enregistrées en mois de juillet (33,6°C et 34°C). Le mois le plus froid des années 2015 ; 2016 et 2017 est celui de janvier (10,4°C, 12,8°C et 9,7°C)

Dans la zone d'Ouargla, le mois le plus chaud de l'année 2015 est celui d'août avec une température moyenne de 36,1°C alors que ceux des années 2016 et 2017 est le mois de juillet avec une T° moyenne de 35°C et 34,9°C respectivement. Le mois le plus froid des années 2015, 2016 et 2017 est celui de janvier (11,2 °C, 13,8°C et 10,2°C).

Dans la zone d'Illizi (cas de Rhourde Nouss), le mois le plus chaud de l'année 2015 est celui d'août avec une température moyenne de 35,2°C, alors que celui de l'année 2016 est le mois de juin avec une T° moyenne de 35,3°C. Concernant l'année 2017, une température moyenne de 34,5 a été enregistrée pendant le mois de juillet. Le mois le plus froid de l'année 2015 ; 2016 et 2017 est celui de janvier (11,5°C; 14,2 °C et 10,1°C).

#### 1.2.2.2- Pluviométrie

La pluviométrie est une valeur proportionnelle à la quantité d'eau qui tombe du ciel sous forme de précipitations et pendant une durée déterminée, elle est exprimée en millimètres (DREUX, 1980). Ce paramètre constitue un facteur écologique d'importance fondamentale pour le fonctionnement et la répartition des écosystèmes terrestres (RAMADE, 1984). Elle agit sur la vitesse du développement des animaux, sur leur longévité et sur leur fécondité (DAJOZ, 1982). Les valeurs des précipitations mensuelles obtenues durant la période qui s'étale entre 2015 et 2017 pour les différentes zones d'étude exprimées en millimètres sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2- Précipitations mensuelles des zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi en 2015 ; 2016 et 2017 (ONM, 2017).

Z	one	Année						P (mn	n) /Moi	S				
			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
•	pa	2015	00,5	40,7	04,6	00,0	00,0	00,0	00,0	03,1	01,0	00,3	0,00	00,0
	Oued	2016	0,00	01,5	04,8	02,0	00,0	01,1	0,00	00,0	24,9	01,1	00,8	00,8
	크	2017	0,00	0,00	10,7	41,2	00,0	00,0	00,0	00,0	28,2	07,6	39,1	00,0
	ıa	2015	0,00	40,0	04,0	00,0	00,0	0,00	0,00	05,0	01,0	00,0	0,00	00,0
q,	Djamaa	2016	0,00	0,00	0,02	00,0	00,0	0,00	0,00	25,0	0,01	00,0	0,00	00,0
Oued Righ	Dj	2017	0,00	0,00	10,0	39,0	00,0	00,0	00,0	00,0	28,0	07,0	32,0	00,0
ned	Touggourt	2015	0,00	02,0	0,20	11,0	04,0	00,0	00,0	00,0	05,0	00,0	03,0	05,0
0		2016	00,0	02,0	11,0	00,0	00,0	00,0	00,0	03,0	08,0	01,0	00,0	00,0
		2017	00,0	02,0	04,0	36,0	00,0	01,0	00,0	00,0	07,0	03,0	41,0	00,0
	<u> </u>	2015	00,7	22,1	05,8	00,0	00,0	00,0	00,0	00,0	01,3	00,0	0,00	0,00
	Ouargla	2016	00,0	00,0	2,03	01,0	00,0	00,0	00,0	00,0	02,5	03,1	00,8	07,1
	5	2017	00,2	0,00	21,1	00,8	00,0	00,3	00,0	00,0	12,9	23,1	14,5	02,3
	_	2015	0,00	03,0	0,00	00,0	00,0	00,0	02,0	0,00	07,1	0,00	0,00	00,0
		2016	0,00	0,00	0,00	00,0	00,0	02,0	00,0	0,00	00,0	0,00	02,3	00,2
	<b>_</b>	2017	0,00	0,00	00,0	00,0	0,00	01,0	0,00	0,00	00,0	00,2	00,5	09,7

La zone d'El-Oued a enregistré une valeur totale de précipitation de 50,04 mm en 2015, alors que ceux de l'année 2016 et 2017 sont de 36,83 mm et 126,75 mm respectivement. La pluviométrie la plus élevée est enregistrée au mois de janvier en 2015 avec une quantité de

40,7 mm de pluie alors que celles de l'an 2016 et 2017 sont de 24,9 mm et 41,2 mm enregistrées au mois de septembre et d'avril respectivement.

Pour la sous zone de Djamâa, le cumul annuel des précipitations en 2015 est de 50 mm avec un maximum enregistré en mois dé Février (40 mm) (Tab. 2). En 2016, le cumule totale de la pluviométrie est de 28 mm avec un maximum de25 mm enregistré en mois d'Août. En 2017, le cumule totale de la pluviométrie est de117 mm avec un maximum de 39 mm enregistré en mois d'avril.

Concernat la sous zone de Touggourt, le cumul annuel des précipitations en 2015 est de 35 mm alors que ceux de l'année 2016 et 2017 sont de 25 mm et 92 mm respectivement. Une valeur maximale de pluviométrie soit 11 mm a été enregistré au mois d'avril 2015 et en mars 2016. Alors que la maximale de l'année 2017 a été enregistré au mois de novembre (41 mm).

La zone d'Ouargla, le cumul annuel des précipitations en 2015 est de 29,92 mm alors que ceux de l'année 2016 et 2017 sont de 16,51 mm et 75,17 mm respectivement. La pluviométrie la plus élevée est enregistrée au mois de février en 2015 avec une quantité de 22,1 mm de pluie alors que celles de l'année 2016 et 2017 sont de 7,8 mm et 23,1 mm enregistrées en mois de décembre et d'octobre respectivement.

Concernant la zone d'Illizi, le cumul annuel des précipitations en 2015 est de 12,19 mm alors que ceux de l'année 2016 et 2017 sont de 4,55 mm et 11,43 mm respectivement. La pluviométrie la plus élevée est enregistrée au mois de septembre en 2015 avec une quantité de 7,11 mm de pluie alors que celles de l'an 2016 et 2017 sont de 2,3 mm et 9,7 mm enregistrées au mois de novembre et décembre respectivement.

#### 1.2.2.3.- Humidité de l'air

C'est la quantité de vapeur d'eau qui se trouve dans l'air (DREUX, 1980). Elle agit sur la densité des populations animales provoquant une diminution du nombre des individus lorsque les conditions hygrométriques sont défavorables (DAJOUZ, 1971). Les valeurs de l'humidité relative des zones d'étude sont représentées dans le tableau 3.

Tableau 3- Humidité relative (HR%) durant les années 2015 ; 2016 et 2017 pour les zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi (ONM, 2017).

Zone		Année	HR (%) /Mois											
			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
	eq	2015	67,1	53,0	47,1	34,7	28,5	33,8	30,9	38,4	47,2	49,7	60,7	71,2
El Oued		2016	35,7	46,8	37,6	38,7	31,4	35,0	27,0	30,6	46,8	47,3	54,6	68,4
		2017	56,4	50,3	45,7	46,0	36,8	34,4	30,2	32,1	46,6	53,8	57,7	59,7
	Djamaa	2015	66,6	52,8	45,1	33,9	29,3	32,9	31,5	37,2	46,7	50,1	61,4	70,1
h		2016	34,4	46,0	36,3	39,1	30,6	34,3	28,2	32,7	45,3	46,3	52,4	67,1
Rig		2017	56,5	50,2	44,0	45,0	35,7	35,0	30,9	33,1	47,0	54,3	55,3	58,2
Oued Righ	Touggourt	2015	64,2	49,5	39,1	30,6	27,3	32,6	30,3	36,4	45,7	48,2	59,6	66,2
		2016	33,5	44,2	34,4	37,5	30,6	32,3	26,1	30,5	42,2	43,1	49,4	60,1
		2017	54,2	45,7	41,5	43,3	34,4	32,5	27,7	29,2	44,8	51,1	53,2	54,3
	la	2015	45,1	41,8	32,6	21,9	17,2	17,9	17,1	21,5	29,1	34,8	48,3	55,2
	Ouargla	2016	40,8	34,1	24,8	25,2	18,6	17,3	16,3	19,5	28,9	33,8	41,9	63,0
	Ō	2017	45,7	36,5	31,6	28,9	20,3	19,2	15,4	16,5	31,2	42,8	49,6	53,8
		2015	35,0	27,7	28,5	15,8	13,8	14,9	19,7	19,0	26,4	39,3	39,2	46,8
	Illizi	2016	34,9	35,4	26,5	18,8	20,3	18,3	18,4	21,2	21,6	24,8	34,4	43,3
	. ,	2017	33,1	24,4	25,8	22,9	17,3	22,1	20,6	20,0	19,5	33,8	32,4	51,1

Dans la zone d'El oued, le maximum d'humidité a été enregistré en mois de décembre durant les trois années successives d'étude avec des taux de 71,2%, 68,4% et 59,7% alors que le minimum a été enregistré en mois de mai (28,5%) en 2015 et en juillet (27 %) et (30,2%) dans les deux années qui suivent respectivement.

Dans la sous zone de Djamaa, la valeur de l'humidité relative maximale a été enregistrée en mois de décembre de l'année 2015 (70%) et (67,1%) et (58,2%). Pour les deux ans qui suivent, le minimum d'humidité a été enregistré en mai avec un taux de 29,3% en 2015 et 28,2 % et 30,9% en juillet 2016 et 2017 respectivement.

Pour la sous zone de Touggourt, la valeur de l'humidité relative maximale a été enregistrée au mois de décembre 2015 (66,2%) et (60,1%) et (54,3%) pour les deux ans qui suivent. Le

minimum d'humidité a été enregistré en mai avec un taux de 27,3% en 2015 et 26,1% et 27,7% en juillet 2016 et 2017 respectivement.

Dans la zone d'Ouargla, la valeur de l'humidité relative maximale a été enregistrée au mois de décembre de l'année 2015 (55,2%) et (63%) et (53,8%) pour les deux années qui suivent. Le minimum d'humidité a été enregistré au moi de juillet pour les trois années avec des taux de 17,1%; 16,3% et 15,4% respectivement.

Concernant la zone d'Illizi, la valeur de l'humidité relative maximale a été enregistrée en décembre de l'année 2015 (46,8%) et (43,3%) et (51,1%) pour les deux années qui suivent. Le minimum d'humidité a été enregistré au mois de mai de l'année 2015 et 2017avec des taux de 13,8% et 17,3% respectivement. En 2016, le minimum d'humidité a été enregistré en mois de juin (18,3%).

### 1.2.2.4.- Vents

Le vent joue un rôle primordial dans certains biotopes le fait qu'il constitue un facteur limitant (RAMADE, 1984). Les vitesses maximales du vent obtenues au cours de l'année 2015, 2016 et 2017 pour les différentes zones d'étude sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4-Vitesses mensuelles des vents pour les zones d'El-Oued, de l'Oued Righ (cas de Djamâa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi (ONM, 2017).

Zone		Année	V (km/h)/Mois											
			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Oued		2015	04,2	03,5	02,9	02,8	07,6	08,3	09,5	08,4	07,1	06,0	01,9	01,3
		2016	06,9	07,8	09,4	13,0	12,4	11,5	09,9	09,8	08,9	06,9	05,8	08,2
	回	2017	10,0	13,3	12,1	14,3	14,8	13,4	11,4	13,2	10,1	07,7	09,7	09,1
	Djamaa	2015	04,5	03,3	03,0	02,6	07,1	08,6	10,1	08,7	08,3	06,7	02,9	01,9
٦ ا		2016	07,3	08,3	10,1	14,3	14,8	10,4	09,4	12,2	10,1	07,5	06,7	09,1
Rigl		2017	11,0	12,9	11,1	13,5	14,7	13,1	11,4	13,2	10,1	07,3	10,7	09,7
Oued Righ	Touggourt	2015	03,2	03,9	03,9	04,4	04,2	02,2	03,1	03,4	03,4	02,6	03,1	03,1
		2016	04,2	04,9	04,2	03,5	04,3	03,8	03,2	03,0	03,3	03,7	05,1	05,6
		2017	03,5	03,9	03,9	04,2	04,1	03,8	03,1	03,4	03,4	02,6	03,1	03,1
Ouargla		2015	10,1	17,1	12,3	17,0	16,0	00,6	11,5	14,9	13,2	11,2	09,3	04,4

	2016	08,9	11,8	12,2	18,8	18,6	18,2	15,7	15,1	13,4	13,5	0,70	12,2
	2017	10,6	14,6	15,0	19,0	19,7	16,4	14,8	14,0	14,3	10,1	09,8	11,9
	2015	10,3	14,5	13,6	10,8	10,6	00,1	00,1	00,1	00,1	00,2	06,0	14,4
Illizi	2016	11,0	14,2	11,0	14,8	17,9	15,1	15,7	15,7	14,1	12,8	09,7	12,8
	2017	11,0	12,2	15,7	15,7	15,6	15,5	15,9	14,7	13,5	13,2	10,9	12,4

Les données enregistrées durant l'année 2015, montrent que le vent atteint une vitesse maximale en juillet avec une valeur de 9,5 m/s et 10,1 m/s enregistrées dans la zone d'El oued et celle de la sous zone Djamaa respectivement. Pour la sous zone de Touggourt et la zone d'Ouargla, le maximum de vitesse a été enregistré au mois d'avril avec des valeurs de vitesse de 4,4 m/s et17 m/s. Concernant la zone d'Illizi, le maximum de vitesse a été enregistré en février 2015 (14,5 m/s). Durant la même année, le minimum de vitesse a été enregistré en mois d'avril dans la zone El oued et Djamaa (2,8 m/s et 2,6 m/s). Pour le reste des zones, des valeurs des vitesses minimales soient 2,2 m/s et 4,4m/s ont été enregistrées en juin pour la sous zone de Touggourt et en décembre pour la zone d'Ouargla respectivement. Quant à la zone d'Illizi, une valeur de 0,1 m/s qui persiste durant la période qui s'étale de juin à septembre 2015.

En 2016, Les valeurs maximales de vitesse de vent ont été enregistrées en mois d'avril pour la zone d'El oued (13 m/s) et celle d'Ouargla (18,8 m/s) et en mai à la sous zone de Djamaa (14,8 m/s) et Illizi (17,9 m/s). Concernant la sous zone de Touggourt, le maximum de vitesse a été enregistré au mois de décembre (5,6 m/s). Les valeurs minimales de vitesse de vent ont été enregistrées généralement en mois de novembre pour la zone d'El oued (5,8 m/s), Djamaa (6,7 m/s), Ouargla (7 m/s) et Illizi (9,7 m/s). Pour la sous zone de Touggourt, la valeur de la vitesse minimale des vents est enregistrée au mois d'aout 2016 (3 m/s).

En 2017, Les valeurs maximales de vitesse de vent ont été enregistrées généralement en mois de mai pour la zone d'El oued (14,8 m/s), de Djamaa (14,7 m/s)et celle d'Ouargla (19,7m/s) et en avril et juillet à la sous zone de Touggourt (4,2 m/s) et d'Illizi (15,9m/s) respectivement. Les valeurs minimales de vitesse de vent ont été enregistrées généralement en octobre pour la zone d'El oued (7,7m/s), Djamaa (7,3m/s) et Ouargla (10,1m/s) et en mois de novembre pour la zone d'Illizi. Par ailleurs, une valeur minimale de la vitesse du vent, soit 3,1m/s a été enregistrée à la sous zone de Touggourt durant le mois de juillet, novembre et décembre.

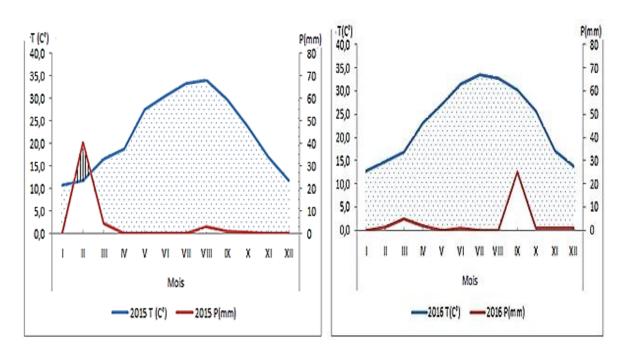
## 1.2.2.5.- Synthèse des données climatiques

Les différents facteurs climatiques n'agissent pas indépendamment les uns des autres (DAJOZ, 1985). La température et les précipitations représentent les facteurs les plus importants pour caractériser le climat d'une région donnée (FAURIE et *al.*, 1984). Pour caractériser le climat de la région d'étude et de préciser leur position à l'échelle méditerranéenne, l'utilisation du diagramme ombrothermique de GAUSSEN (1955) et le climagramme pluviothermique d'EMBERGER (1955) est essentielle.

## 1.2.2.5.1.- Diagramme ombrothermique de Gaussen

Le diagramme ombrothermique de GAUSSEN est une représentation graphique montrant les périodes sèches et humides de la région étudiée (DAJOZ, 1985). Un mois est considéré sec lorsque les précipitations mensuelles (P) correspondantes exprimées en millimétrés sont égales ou inférieures au double de la température (T) exprimée en degré Celsius (MUTIN, 1977). Ce diagramme est construit en portant sur l'axe des abscisses les mois de l'année pris en considération, en ordonnées les précipitations à droite et températures moyennes à gauche de telle façon que 1°C correspond à 2 mm (P = 2T).

Sur les figures de 5 à 9 caractérisant les zones d'El Oued, de l'Oued Righ, d'Ouargla et d'Illizi pendant 3 années (2015 à 2017), il est à remarquer que les courbes des précipitations sont toujours inférieures à celles des températures (Fig.5; 6; 7; 8 et 9). Ceci laisse apparaître une période sèche qui s'étale durant toute l'année. Parfois, ces périodes sèches peuvent être entrecoupées par des mois humides, c'est le cas de la zone de D'El-Oued au mois de février 2015 et en octobre 2017, la sous zone de Djamaa au mois de février 2015 et la sous zone de Touggourt en octobre 2017.



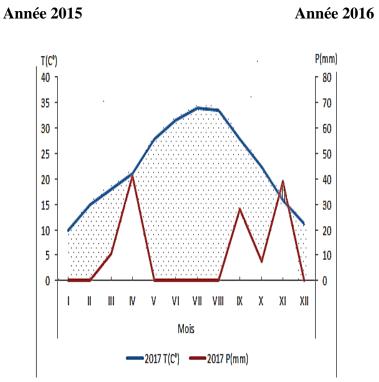


Fig.5- Diagramme ombrothermique de la zone d'El-Oued en 2015 ;2016 et 2017



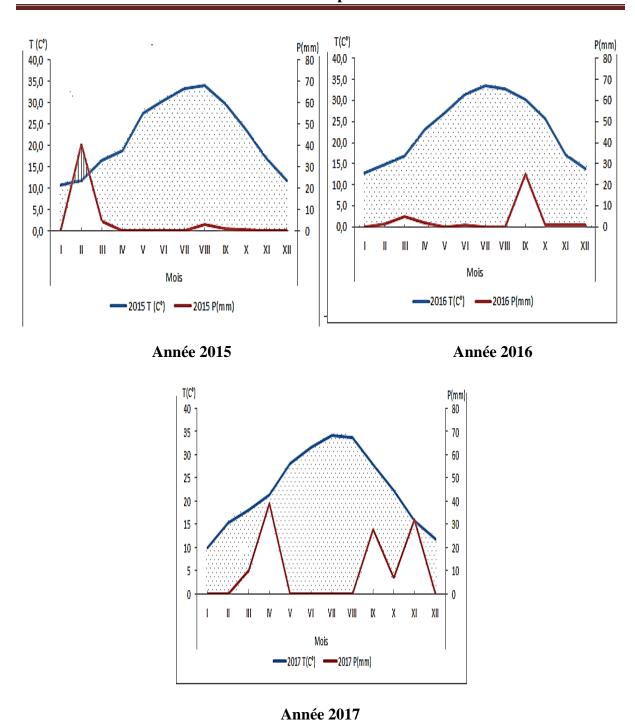
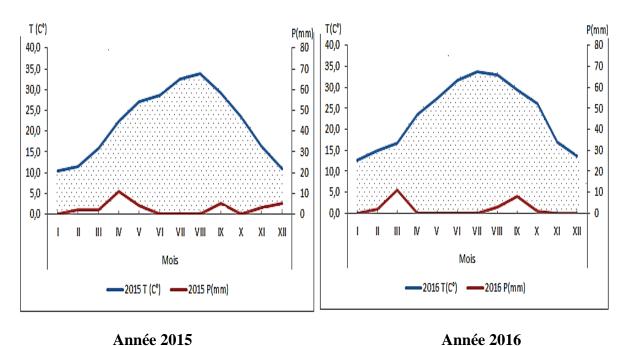


Fig.6- Diagramme ombrothermique de la sous zone de Djamaa en 2015 ; 2016 et 2017





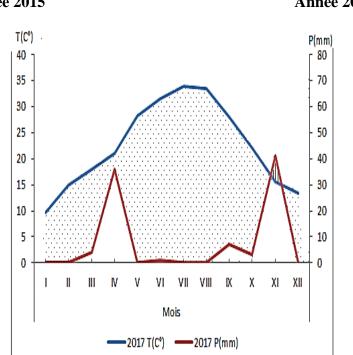
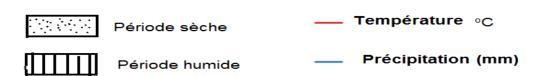
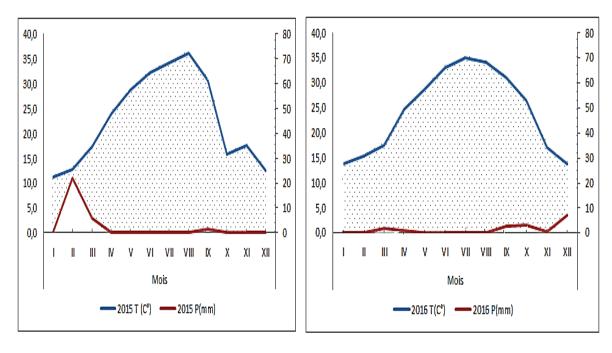


Fig.7- Diagramme ombrothermique de la sous zone de Touggourt en 2015 ; 2016 et 2017





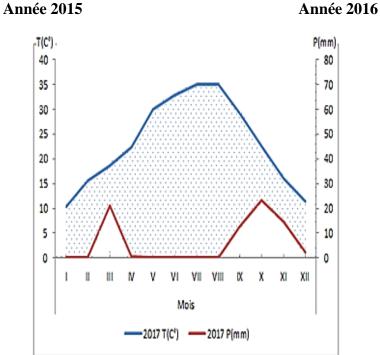
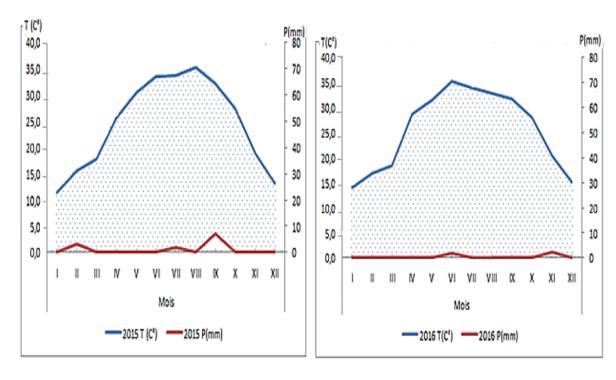


Fig.8- Diagramme ombrothermique de la zone d'Ouargla en 2015 ; 2016 et 2017





Année 2015 Année 2016

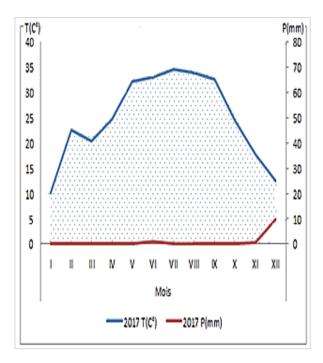


Fig.9-Diagramme ombrothermique de la zone d'Illizi en 2015 ; 2016 et 2017



## 1.2.2.5.2.- Climagramme d'Emberger

Le climagramme d'Emberger permet le classement de différents types de climats (DAJOZ, 1971). Le climagramme d'Emberger est représenté en abscisse par la moyenne du minima du mois le plus froid et en ordonnées par le quotient pluviométrique d'Emberger. Il est réalisé dans le but de définir l'étage bioclimatique de la région. Le quotient est calculé par la formule de STEWART (1969).

$$Q2 = 3,43* (P/(M-m))$$

Q2 : est le quotient pluviométrique d'EMBERGER.

P : est la moyenne des précipitations des années prises en considération exprimés en mm.

M : est la moyenne des températures maxima du mois le plus chaud exprimée en degré Celsius.

m : est la moyenne des températures minima du mois le plus froid exprimée en degré Celsius.

Le quotient Q2 de la zone d'El oued, de Djamâa, de Touggourt, d'Ouargla et d'Illizi est égal à 3,11, 2,99, 5, 3,73 et 6,03 respectivement. Ces valeurs de quotient Q2 étant portées sur le climagramme d'EMBERGER montrent que tous ces zones d'étude se situent dans l'étage bioclimatique saharien à hiver doux (Fig.10).

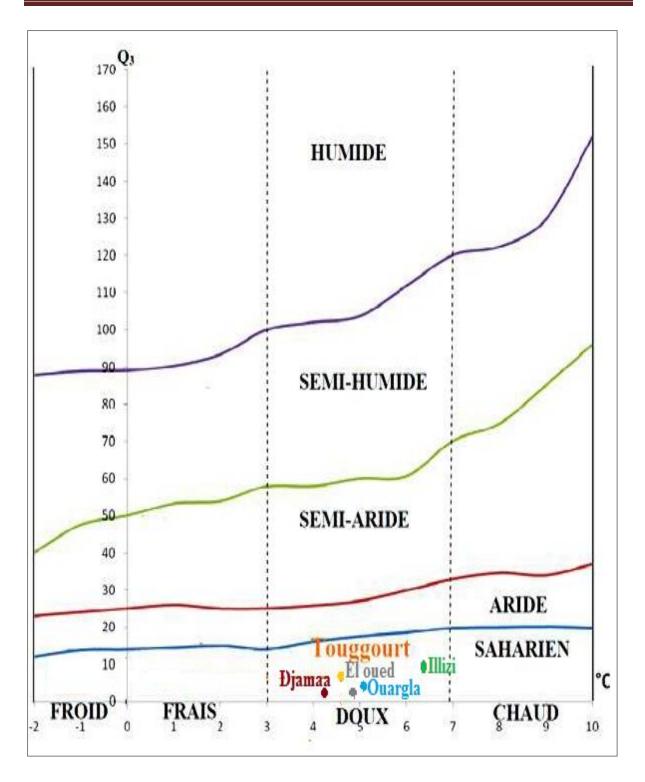


Fig.10.- Position des zones d'études sur le Climagramme d'Emberger

# 1.3.-Facteurs biotiques

# 1.3.1.-Données bibliographiques sur la richesse floristique des régions d'étude

Le Sahara a une flore particulière, toutes les plantes de la région, prises en considération, ont en commun la particularité de se défendre contre la sécheresse. A la différence de l'animal qui se déplace, la plante doit, pour survivre au Sahara, entretenir une hydratation suffisante pour assurer une activité normale de ses principales fonctions, en particulier, l'assimilation chlorophyllienne et la respiration. Cependant il faut noter leur absence totale sur de très grandes aires.

Par contre, dans quelques sites privilégiés dans les vallées des Oueds, descendant de l'Atlas dans le Sahara septentrional ou dans celles qui sillonnent les massifs montagneux du Sahara méridional, il existe un tapis végétal assez fourni et généralement herbeux et parsemé d'arbres. Cette végétation est entretenue par les eaux souterraines qui circulent dans la masse alluviale et alimentent par endroits de petites mares (OZENDA, 1983; MONOD, 1992). Pour les végétaux permanents, un ensemble d'adaptations morphologiques et anatomiques permettent à ces végétaux d'absorber, quand il y en a, le plus d'eau possible.

Les travaux consacrés à la connaissance de la biodiversité floristique du Sahara septentrional reste insuffisante, en particulier dans la zone d'Ouargla, d'El-Oued, de Djamâa et de Touggourt. Les résultats des travaux réalisés par QUEZEL et SANTA (1962, 1963), NADJEH (1971), OZENDA (1983, 2003), OULD EL HADJ (2002, 2004), VOISIN (2004), BISSATI et al. (2005), EDDOUD et ABDELKRIM (2006), CHENCHOUNI H. (2012), ALLAM et CHELOUFI (2013), KOULL et CHEHMA (2013), GUEHAF et al. (2018) et MEDJBER-TEGUIG et al. (2018) sont mentionnés dans l'annexe I. Dans ces zones, les Poaceae comptent plus d'espèces végétales par rapport aux autres familles, soit 22,85%. Elles sont suivies par les Asteraceae avec 15% d'espèces. La famille des Chenopodiaceae compte 12,14% des espèces rencontrées. A l'exception de la famille des Brassicaceae (7,14%), les autres familles tels que les Cyperaceae, les Liliaceae, les Palmaceae, les Typhaceae, les Apocynaceae, les Boraginaceae, les Capparidaceae, les Caryophyllaceae, les Urticaceae, les Cucurbitaceae, les Convolvulaceae, les Euphorbiaceae, les Geraniaceae, les Malvaceae, les Plantaginaceae, les Plumbaginacea, les Rosaceae, les Solanaceae, les Tamaricaceae, les Apiaceae, les Resedaceae, les Amaranthaceae, les Juncaceae et les Zygophyllaceae ne sont représentées que par des pourcentages d'espèces végétales ne dépassant pas 6% (Annexe I).

### 3.2.- Données bibliographiques sur la richesse faunistique de la région d'étude

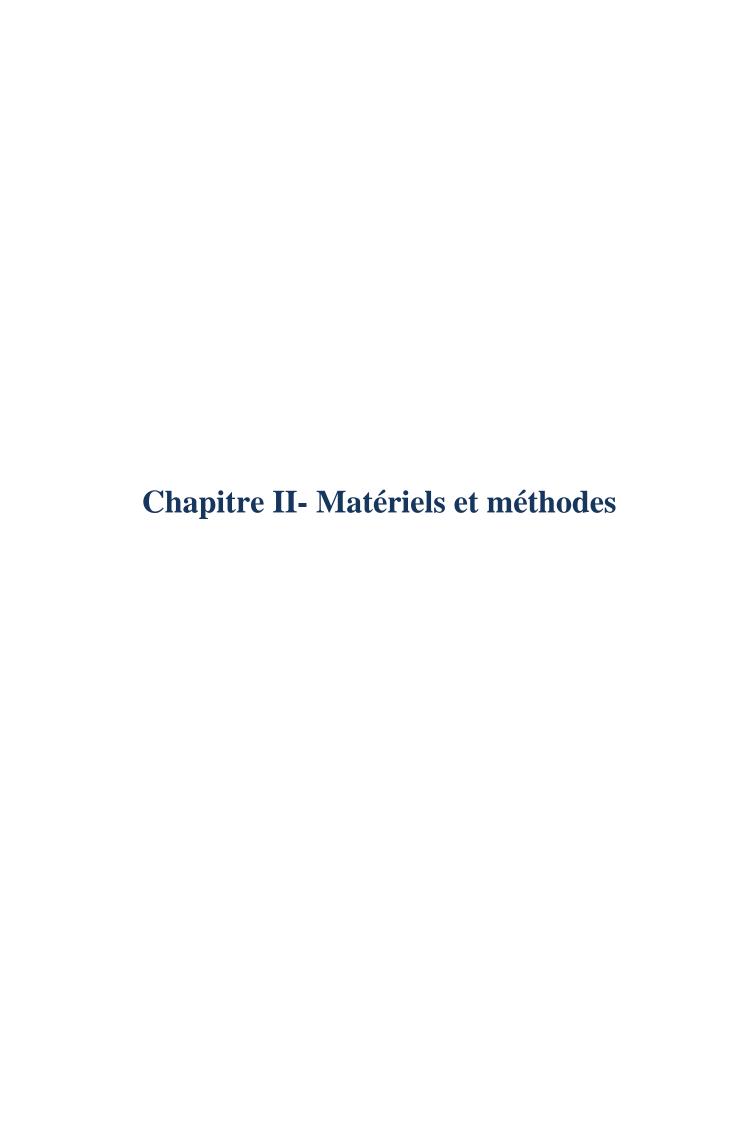
A la différence des plantes, les animaux du moins les plus mobiles, peuvent se déplacer en direction des régions momentanément plus clémentes, plus arrosées et plus riches en substances alimentaires. Beaucoup d'animaux vivant dans les déserts, sont originaires des zones voisines et ne font que passer. Ceux qui sont condamnés à rester au Sahara doivent présenter des adaptations pour résister aux conditions difficiles du milieu (GAUTIER, 1929). Beaucoup d'Arthropodes sont adaptés pour creuser tels que les myriapodes, les scorpions et les solifuges. Ceux-ci creusent des terriers et ne sortent de ces abris qu'aux heures clémentes. Les animaux ne sortent pas à n'importe quelle heure et modifient leur rythme quotidien avec les saisons. Ainsi un grand nombre d'espèces optent pour une vie franchement nocturne comme les scorpions, les solifuges, plusieurs carabiques, la plupart des rongeurs et tous les carnassiers. Hyménoptères fouisseurs évitent un échauffement trop fort en s'envolant périodiquement. Ils s'élèvent de 50 cm environ se rafraîchissent au contact de l'air plus froid puis redescendent pour poursuivre leurs activité. Le lit d'oued est le biotope le plus riche et le plus varié. La présence de végétaux ligneux, arbres et buissons, permet l'installation de nombreux insectes, d'oiseaux et autres animaux.

Les animaux du Sahara ne sont nullement adaptés aux hautes températures. Insectes et lézards ne résistent pas à une température au sol de 50 à 55°C et les signes précurseurs de la mort apparaissent rapidement surtout chez les Sauriens. En effet à 57°C., aucun trouble apparent ne se manifeste à condition que ces insectes puissent s'assurer une alimentation abondante pour compenser la perte par déshydratation (VIAL et VIAL, 1974). Ces petites Mantes peuvent être considérées comme les types d'insectes les plus caractéristiques de la faune des déserts (DOUMANDJI et DOUMANDJI-MITICHE, 1992).

Toutefois, il faut noter que la rareté et la dispersion des ressources alimentaires constituent, avec leurs fluctuations temporaires, un important élément de la biologie désertique. Les Coleoptera comme *Africanus angulata* et *Apate monachus*, les Hymenoptera comme *Scolia sp.* et *Cataglyphis cursor*, sont présents.

Pour une meilleure connaissance de la biodiversité faunistique du Sahara, plusieurs travaux sont effectués, en particulier dans les zones d'Ouargla, d'El-Oued et de Djamâa. Parmi ces travaux, rappelons ceux de HEIM De BALSAC et MAYAUDA (1962), d'ETCHECOPAR et HUE (1964), de LEBERRE (1989, 1990), KOWALSKI et RZEBIK-KOWALSKA (1991), GUEZOUL et DOUMANDJI (1995), HADJAIDJI-BENSEGHI (2000), VOISIN (2004),

ABABSA *et al.* (2005) de NOUIDJEM et *al.* (2007), GUEZOUL et *al.* (2008), BOUZID et HANNI (2008), KHECHEKHOUCHE (2009), CHENNOUF (2011), CHENCHOUNI (2013), CHEMALA et *al.* (2017), ALIOUA (2018), SADINE (2018). Les résultats de ces travaux, ont permis de dresser l'annexe II. La faune existante au Sahara septentrional, laisse apparaître que les insectes sont les plus représentés (53,48%). En deuxième position viennent les oiseaux (27,11%). Les mammifères viennent en troisième rang (5,64%). Les Arachnides, les myriapodes, et les Amphibiens sont représentées par de faibles pourcentages soit 7,42%, 0,92% et 0,46% respectivement. Les reptiles ne représentent qu'un faible pourcentage (2,33%).



# Chapitre II- Matériel et méthode

Ce présent chapitre est consacré à la présentation des stations choisies pour chaque zone d'étude, les méthodes adoptées pour l'échantillonnage sur terrain, sont décrites. De même, les indices écologiques de composition et de structure, ainsi que les analyses statistiques utilisées pour l'exploitation des résultats, sont exposés.

### 2.1.- Choix des stations d'étude

Pour la réalisation de cette étude, les stations sont choisis la disponibilité du matériel biologique, à savoir la présence des fourmis et leurs nids, l'absence de piétinements, surtout des enfants qui peuvent détruire le matériel installé sur le terrain et enfin la facilité d'accès entre les parcelles. L'échantillonnage a été effectué dans quatre zoness du Sahara de l'Algérie représentées par El oued, Oued Righ (cas de Djamaa et Touggourt), Ouargla et la zone d'Illizi. Les stations d'études choisis sont décrites cidessous. Elles regroupent plusieurs milieux en l'occurrence le milieu cultivé, naturel, palmeraie, zones subhumides et pétrolières. Les coordonnées géographiques de chaque station ainsi que leurs superficies sont dressées dans le tableau 5.

Tableau 5- Coordonnées géographiques et superficies des stations d'études

Z	Zone	Station	Coordonnées géographiques	Superficie
	ied	S1: Station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Chegguga El Ouassâa	33°26'48" N et 6°57'42" E	13 ha
	El Oued	<b>S2</b> : Milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	32°26'85"N et 6°57'59"E	4ha
		<b>S3</b> : Palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui	33°26'93" N et 6°57'70" E	4ha
	Fouggourt Djamaa	<b>S1</b> : Station des cultures maraîchères de Sidi Amrane	33°28'85" N et 6°03'75" E.	7 ha
		S2: Milieu naturel de Djamaa	33°33'92" N et 5°59'78"E	20 ha
Righ		<b>S3</b> : Palmeraie de l'ITDAS dans la commune d'El-Arfiane	33°38'45" N et 5°59'36" E	15 ha
Oued		S1: Lac Témacine	33°00'51.5"N et 6°01'24.2"E	1,5 ha
		S2: Milieu naturel de Nezla	33°03'36" N et 6°02'21" E	662.5m <sup>2</sup>
	$\mathbf{L}_{0}$	S3: Palmeraie de Baldet Omar	32°59'31" N et5°59'26" E	10 ha

a	S1:Lac de Hassi Ben Abdallah	32°01'54"N et 5°26'48" E	10 ha
Ouargla	S2:Milieu naturel de Sidi Khouiled	31°56'39"N et 5°24'26"E	131 Km <sup>2</sup>
nO	S3: Palmeraie de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla	31°56'26.4"N et 5°17'39.5"E	32 ha
	S1: Oliveraie de la base de vie centrale	29°44'48.9"N et 6°43'29.1"E	4ha
ILIZI	<b>S2</b> : Station de multiplication des plantes ornementales	29°44'06.9"N et6°42'05.6"E	0,5 ha
Ħ	<b>S3</b> : Milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss	29°42'01.8"N et 6°43'18.9"E	3 ha

# 2.2.-Description des stations d'études avec le transect végétale

Pour représenter la physionomie de la végétation de chaque station d'étude, un transect de 500 m2 (10m x 50m) est réalisé suivant la méthode de Mayer (MORDJI, 1988). Elle consiste à recenser toutes les espèces végétales qui s'y trouvent et de les représenter graphiquement suivant deux figures, l'une en projection verticale sur un plan et l'autre en vue de profil. La représentation projetée orthogonalement sur un plan permet de préciser la structure du peuplement végétal et le taux de recouvrement. Par contre la représentation de profil donne des indications sur la physionomie du milieu, montrant s'il s'agit d'un milieu ouvert, semi-ouvert ou fermé (DURANTON et *al.*, 1982). Le taux de recouvrement végétal est calculé pour chaque espèce présente dans l'aire-échantillon par la formule suivante :

$$RGs = Ss. 100/S$$

**RGs**: taux de recouvrement global de l'espèce végétale prise en considération

S: surface du transect végétal ou aire-échantillon (500 m2)

Ss: surface occupée par tous les pieds d'une espèce végétale projetés sur le sol

$$Ss = \pi r^2$$
.n

 ${\bf n}$  : nombre de touffes sur l'aire-échantillon de 500 m<sup>2</sup>

**r** : rayon moyen des touffes

Le recouvrement global, est le rapport de la somme des surfaces occupées par toutes les espèces de plantes à la surface de l'aire-échantillon, exprimé en pourcentage (DURANTON et *al.*, 1982).

### $RG = \Sigma Ss / Sx 100$

**RG**: recouvrement global

S: Surface de l'aire-échantillon (500 m2)

Après la réalisation du transect végétal au niveau des trois stations d'étude pour chaque zone d'étude, il est calculé le taux de recouvrement pour chaque station.

### 2.2.1.-Zone d'El Oued

# 2.2.1.1.-Station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Chegguga El Ouassâa

La station de cultures maraîchères est située dans la commune Chegguga El Ouassâa, à une distance de 16 km à l'Est de la ville d'El-Oued (33°26'48" N et 6°57'42" E). C'est une ferme privée de BOUGHAZALA Sadak. Elle s'étale sur une superficie totale de 13 ha (Fig.11 et 12). Dans cette station s'installent des cultures en plein champ comme la tomate, autre sous serre telle que la culture du poivron (*Capsicum annuum*) voire même sous pivots (la pomme de terre, les céréalicultures). L'irrigation au niveau de la station se fait par système de goutte à goutte et par pivots. C'est un milieu de type semi ouvert et ensoleillé. C'est un habitat qui semble être propice pour héberger des espèces de Formicidae, sous réserve que l'eau d'irrigation continue à être apportée et la nourriture soit disponible.

### 2.2.1.2.-Milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab

Le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab, est situé à l'Est de la ville d'El-Oued (32°26'85"N et 6°57'59"E) à une distance de 18 km. La superficie du milieu est de 4 ha environ (Fig.13). Le sol est de nature sablonneuse. Pour le couvert végétal, l'espèce dominante est l'alfa (*Stipa tenacissima* L.). C'est un milieu ouvert très ensoleillé (Fig.14).



A.- Culture de Tomate au plein champ

B.- Culture de Pomme de terre sous pivot

 $(Photos\ originales)$ 

Fig.11- Aperçu de quelques sections de cultures dans la station de BOUGHAZALA Sadek à la commune de Chegguga El Ouassaa

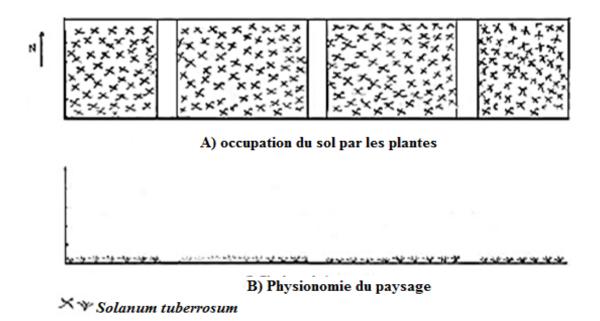


Fig.12 -Transect végétal dans les périmètres de cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Chegguga El Ouassâa



Fig.13 - Vue du milieu naturel dans la commune de Sahn El Malâab (Photo originale)

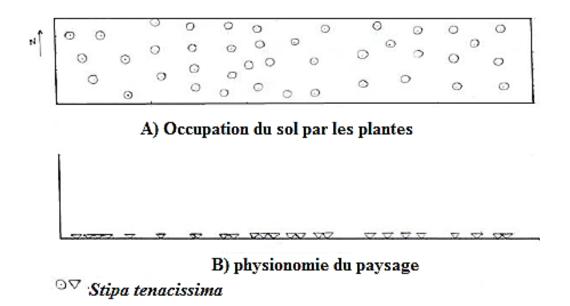


Fig .14 - Transect végétal dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab

### 2.2.1.3.-Palmeraie de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Trifaoui

C'est une palmeraie moderne situe à l'Est de la daïra d'El-Oued (33°26'93" N et 6°57'70" E) à une distance de 14 km et à 3 km de la commune de Trifaoui (Fig.15). La palmeraie occupe une surface de 4ha environs. Elle comporte 400 palmiers dattiers (*Phaenix dactylifera* L.) dont la variété Daglet nour, est la plus dominante, suivie par les variétés Ghars et Dagla beïda. Entre les palmiers plusieurs arbres fruitiers sont installés. Il y rencontre l'oranger (*Citrus sinensis* L.) et le citronnier (*Citrus limon* L.). L'irrigation au niveau de la palmeraie se fait par système capillaire. Les plantes spontanées telles que *Cynodongla bratus* (Poaceae), *Phragmites communis* (Poaceae), *Euphorbia guyoniana* (Euphorbiaceae), *Launea eresedifolia* (Asteraceae), *Cyperus conglomeratus* (Cyperaceae) sont souvent rencontrées. La physionomie du paysage est de type ouvert très ensoleillé (Fig.16). Ces conditions sont favorables à l'activité des individus des différentes espèces de fourmis qui y vivent.

# 2.2.2.-Zone de l'Oued Righ

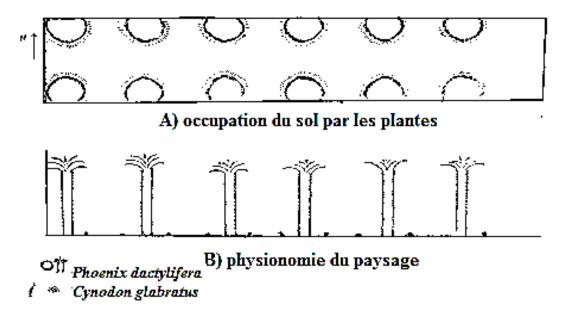
# 2.2.2.1.-Sous zone de Djamaa

# 2.2.2.1.1.-Station de cultures maraîchères BOULAL Mouhamed dans la commune de Sidi Amrane

Cette station est située au Sud Est de la ville de Djamâa à une distance de 15 km (33°28'85" N et 6°03'75" E). C'est une exploitation privée localisée t dans la commune de Sidi Amrane (Fig. 17). Elle occupe une superficie de 7 ha environ. Cette station est divisée par des palmes mortes en cinq parcelles. Parmi les cultures, se retrouve la tomate (*Lycopersium esculentum* L., 1753), du poivron (*Capsicum annuum* L., 1753), l'oignon (*Allium cepa* L., 1753), l'ail (*Allium sativum* L., 1753), la carotte (*Daucus carota* L.1753), le navet (*Brassica campestris* L., 1753), la menthe (*Menth apulegium*), la fève (*Vicia faba* L., 1753), la laitue (*Lactuca sativa* L., 1753). Certains adventices sont également présents, dont *Phragmites communis* (Poaceae), *Convolvulus arvensis* L. (Convolvulaceae), *Setaria verticillata* L. (Poaceae), *Sonchus oleraceus* L. (Asteraceae), *Centaurium pulchellum* Swartz (Gentianaceae). D'autre part, la physionomie du milieu est de type semi ouvert (Fig.18).



**Fig.15** -Vue de la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui **(Photo originale)** 



**Fig.16** -Transect végétal dans la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak dans la commune de Trifaoui

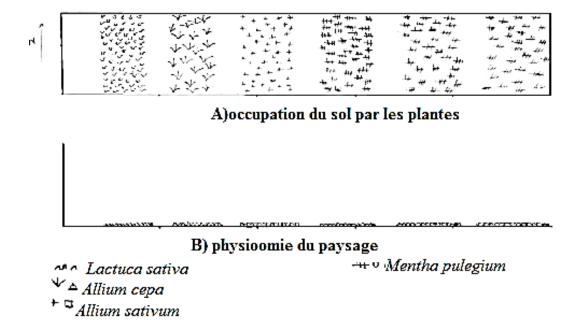


A.- Culture de menthe

B.- Culture de l'oignon

**Fig.17-** Aperçu de quelques parcelles de cultures maraichères en plein champ dans la ferme de BOULAL Mouhamed dans la commune de Sidi Amrane

(Photo originale)



**Fig.18** -Transect végétal dans la station des cultures maraichères de BOULAL Mohamed dans la commune de Sidi Amrane

## 2.2.2.1.2.-Milieu naturel de la ville de Djamâa

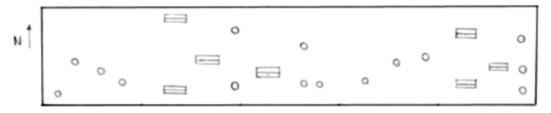
Ce milieu se trouve au nord de la ville de Djamâa sur la route nationale qui relie Skikda à Djanet (33°33'92" N et 5°59'78"E). La superficie totale est de 20 ha environ. Il est limité au nord par la commune d'Alloucha, à l'Ouest par la route nationale n°3, à l'Est par la palmeraie Chraiet de BENKAHLA et au Sud par la ville de Djamâa (Fig. 19). Les plantes spontanées rencontrées dans cette station sont *Zygophyllum album* L. (Zygophylaceae), *Tamarix gallica* L. (Poaceae), *Suaeda fructicosa* Forssk (Amaranthaceae), *Phragmites communis* (Poaceae), *Traganum nudatum* Del. (Amaranthaceae). De plus, ce milieu est de type ouvert très ensoleillé (Fig.20), mais très favorable à l'installation des espèces de fourmis qui se trouvent en abondance appréciable.

### 2.2.2.1.3.-Palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane

Cette palmeraie est situé à 15 km au Nord de la ville de Djamâa (33°38'45" N et 5°59'36" E) et à 800 m de la commune d'El-Arfiane (Fig.21). C'est une palmeraie moderne dont la superficie totale est 15 ha. Elle possède 770 palmiers dattiers (*Phoenix dactylifera* L.), avec écartement entre les palmiers de 8 m. Il est inventorié près de 35 variétés de palmier dattiers. La variété Deglet nour est la plus dominante (650 pieds) suivie par la variété Ghars (100 pieds) et Dagla beida (20 pieds). L'irrigation des palmiers dattiers ainsi que les cultures sous-jacentes se fait par rigole à partir d'un puits. Les mauvaises herbes telles que *Spergylaria salina* L. (Caryophyllaceae), *Pituranthossp*, *Phragmites communis* (Poaceae), *Setaria verticillata* L. (Poaceae), *Cynodondactylon* L. (Poaceae), *Imperata cylindrica*, *Convolvulus arvensis* L., *Juncus maritimus* L. (Juncaceae), *Tamarix gallica* L. (Tamaricaceae), occupent une place importante au niveau de la palmeraie. Cependant La physionomie du milieu est semi ouvert (Fig.22). Les espèces de Formicidae sont abondantes à causes des conditions favorables du milieu.



Fig.19 -Vue du milieu naturel de la ville de Djamaa (Photo Originale)



A) occupation du sol par les plantes

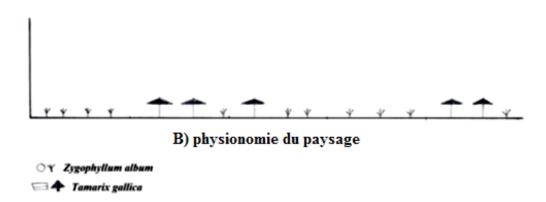


Fig.20 -Transect végétal dans le milieu naturel de la ville de Djamâa



**Fig.21 -**Station de la palmeraie de l'ITDAS dans la commune d'El-Arfiane **(Photo originale)** 

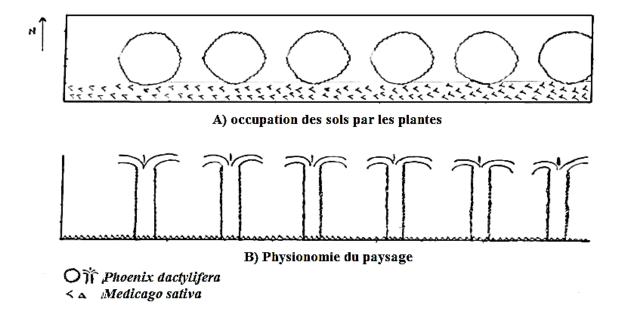


Fig.22 - Transect végétal dans la palmeraie de l'ITDAS dans la commune d'El Arfiane

## 2.2.2.-Sous zone de Touggourt

### **2.2.2.2.1.-**Lac Témacine

Le lac de Témacine ou «El Bhours » est un milieu humide qui se trouve au nord de la commune (33°00'51.5"N; 6°01'24.2"E)et couvre une superficie de 1,5 ha avec une profondeur de 2 à 7m. Il est entouré par des palmeraies et les eaux évacuées par le réseau de drainage de ces oasis alimentent ce lac (Fig. 23).D'autre part, Le canal d'Oued Rhigh qui se trouve à l'est du lac, constitue un exutoire naturel. C'est un milieu ouvert très ensoleillé (Fig. 24).

### 2.2.2.2.-Milieu naturel de Nezla

Le milieu naturel de Nezla, est situé au sud-ouest de Touggourt (33°03'36" N;6°02'21" E) à une distance de 6 km. Il s'étend sur une superficie de 662.50 m². Le sol est de nature sablonneuse alors que le couvert végétal est riche et joue un rôle important dans la fixation des dunes dont l'espèce la plus dominante est l'guerna (*Salicornia strobilacea*) (Fig. 25). C'est un milieu ouvert très ensoleillé (Fig. 26).

### 2.2.2.3-Palmeraie de Baldet Omar

Cette station est située au sud-ouest de Touggourt à 17 Km (32°59'31" N; 5°59'26" E). Elle s'étend sur une superficie de 10ha et entourée par des brise vent (Fig.27). Cette palmeraie compte 1049 pieds de palmier dattier (900 pieds Deglet-Nour, 27 pieds Ghars, 100 pieds Degla-Beida, 1 pied de Dgoul hmoura, 7 pieds de Tantbochte, 2 pieds de Adjina, 1 pieds de Tinissine, 7 pieds de Tafezouine, et 4 pieds de tamslite.). De plus, Il existe aussi d'autres arbres fruitiers tels que le grenadier, le figuier, l'abricotier et le citronnier et des cultures sous-jacentes comme la carotte (*Daucus carota*) l'oignon (*Allium cepa*) et la luzerne (*Medicago sativa*). Quelques plantes spontanées sont recensées dans cette palmeraie notamment *Convolvulus arvensis, Phragmites communis, Polypagon monspliensis et Sueda fructicosa*. Il est à rappeler que les traitements phytosanitaires ne sont pas utilisés tandis que l'irrigation se fait par la submersion et forme un milieu semi ouvert (Fig. 28).



Fig. 23 - Station du lac de Témacine (Photo originale)

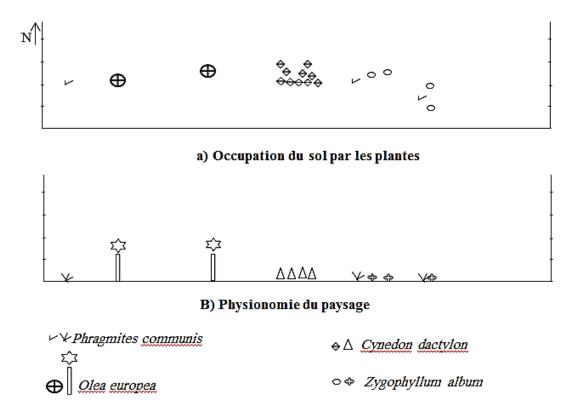


Fig.24 – Transect végétal à côté du lac Témacine



Fig.25 - Station du milieu naturel de Nezla (Photo originale)

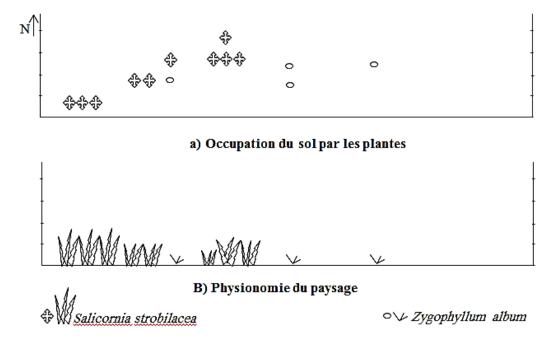


Fig. 26 - Transect végétal dans le milieu naturel de Nezla



Fig.27- Station de la palmeraie de Baldet Omar (Photo originale)

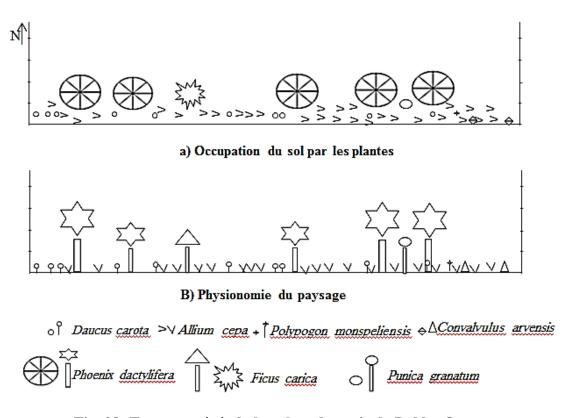


Fig. 28 - Transect végétal dans la palmeraie de Baldet Omar

# 2.2.3.-Zone d'Ouargla

### 2.2.3.1.- Lac de Hassi Ben Abdallah

Le Lac de Hassi Ben Abdallah est situé à l'ouest de la commune de Hassi Ben Abdellah (32°01'54N;5°26'48 E). Il s'étend sur une superficie de 10h avec une profondeur maximale de 4,7 m (Fig. 29). Il est limité par les dunes de sable au Nord (Ergs) et par la route nationale N56au Sud et à l'Est. Le taux global de l'occupation de par la végétation sol à proximité du lac est de 96,24 % dont l'espèce *Phragmites communis* est la plus dominante en plus de deux autres espèces telles que *Tamarix aphylla* et *Juncus rigidus* qui sont faiblement présentées (Fig. 30).

### 2.2.3.2-Milieu naturel de Sidi Khouiled

Le milieu naturel de Sidi Khouiled est situé dans la daïra de sidi khouiled (31°56'39N5°24'26E) et s'étend sur une superficie de 131 km². Il est entouré par Hassi Ben Abdellah, Aïn Beida et N'Goussa et est située à 5 km au nord-est d'Aïn Beida à 149 mètres d'altitude (fig.31). Le taux de recouvrement global calculé pour le ce milieu naturel est de 2.44%. L'espèce la plus dominante est *Zygophyllum album* L (1,46%) suivie par *Tamarix aphylla* L (0.98%) (Fig.32).

## 2.2.3.3.-Palmeraie de l'Université d'Ouargla

La palmeraie de l'université d'Ouargla est localisée à cinq kilomètre de la ville au sud-ouest à une altitude comprise entre 132,5 et 134 m (31°56′26.4″N et 5°17′39.5″E). Elle a été créé en 1957 par le service colonial pour la mise en valeur, puis confiée à l'Institut Technologique d'Agriculture Saharienne (I.T.A.S.) en 1979 dans un but pédagogique et scientifique; puis à l'ex. I. N. F. S. A. S. (Institut National de Formation Supérieure en Agronomie Saharienne) dans un but expérimental et scientifique. Elle s'étend sur une superficie de 32 hectares dont Le palmier dattier est la principale culture avec1238 palmiers dattiers. Leur plantation est organisée avec un écartement variant entre 8 et 12m tandis que leurs âges varient de 2 ans à 50 ans (Fig.33). Dans cette station s'installe d'autres cultures telles que les cultures fourragères comme de la luzerne *Medicago sativa*, l'orge *Hordeum vulgare* et le sorgho *Sorghum vulgare* (Fig.34). La plasticulture concerne les cultures maraîchères comme la tomate *Lycopersicum esculentum*, la laitue *Lactuca sativa* et le poivron

Capsicum annum; et quelque plantes spontanées sont également notées telles que Cynodon dactylon et Phragmites communis. Concernant l'irrigation, elle se fait par submersion alors que L'exploitation est entourée par des brises vent constitués par l'Eucalyptus, du Casuarina et de palmes sèches.



Fig.29 -Station du lac de Hassi Ben Abdallah (Photo originale)

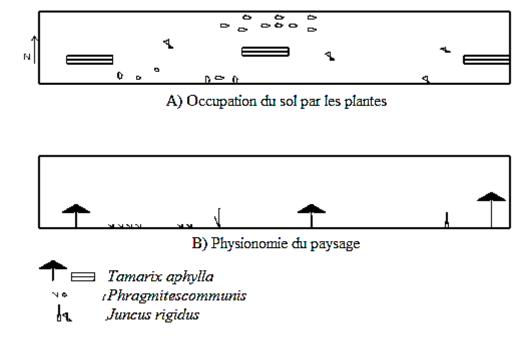
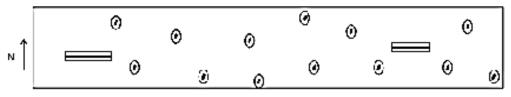


Fig.30 -Transect végétal à proximité du lac de Hassi Ben Abdallah



Fig.31 -Station du milieu naturel de Sidi Kouiled (Photo originale)



A)Occupation du sol par les plantes

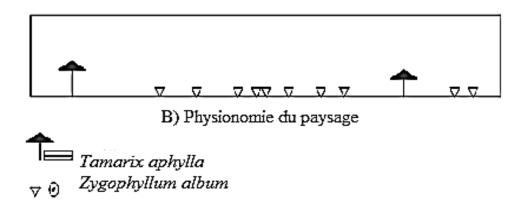
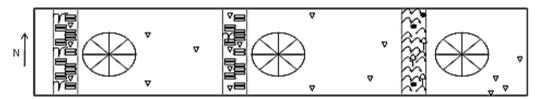


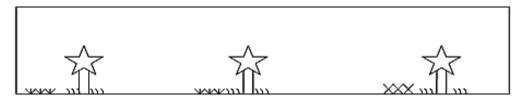
Fig.32 -Transect végétal dans le milieu naturel de Sidi Kouiled



Fig.33 -Vue de la palmeraie de l'université d'Ouargla (Photo originale)



A)Occupation du sol par les plantes



B) Physionomie du paysage

γBeta vulgaris

¬ Phragmites communis

w Cyandon dactylan

• Avena futura

Sonchus oleraceus

Fig.34 -Transect végétal dans la palmeraie de l'université d'Ouargla

## 2.2.4.-Zone d'Illizi (cas de Rhourde Nouss)

### 2.2.4.1.-Oliveraie de la base de vie centrale

L'oliveraie de la base de vie centrale est située au sud de la commune de Bordj Omar Idriss à une distance de 200 km (29°44'48.9"N et 6°43'29.1"E). Elle est propriétaire de la société nationale Sonatrach. La station s'étale sur une superficie de quatre hectares, soit 4% de la superficie totale de la base de vie centrale (25 hectares). Le nombre total des arbres d'olivier plantés est de 150 plants, dont la variété la plus dominante est celle de Chemlal. L'âge de ces arbres ne dépasse pas 15 ans et sont implantés à une distance de 7 mètres entre chaque plant de l'autre (Fig.35). L'irrigation dans cette station est assurée par une méthode traditionnelle (par rigoles). La station est clôturée par un brise vent composé essentiellement par l'espèce *Casuarina* sp. (Fig.36). Entre les arbres d'olivier, quelques arbres ornementales sont mis en place, tels que l'espèce *Acacia mimosa* Linné, *Nerium oleander* Linné et *Eucalyptus ficifolia*.

# 2.2.4.2.-Station de multiplication des plantes ornementales

La station de multiplication des plantes ornementales est située à l'ouest de la base de vie centrale de la société Sonatrach à une distance de 10 km (29°44'06.9"N et 6°42'05.6"E). La superficie totale de cette station est de 0,5 hectare. Elle est réservée pour la multiplication des plantes ornementales. Ces plantes sont destinées par la suite pour l'aménagement des espaces verts de la Sonatrach. En effet, une surface de 2000 m<sup>2</sup> est clôturée par troncs des arbres morts et de roseau. Les espèces produites sont constituées principalement de : Tamarix parviflora, Nerium oleander, Rosa sp. Bougainvillea spectabilis, Washingtonia filifera, Acacia rose, Jasminum grandiflorum, Gestrum noctumum, Salvia officinalis et Shinus molle. Pour fermer cette surface en haut, des palmes morts sont utilisés. Le gazon de la variété kikuyu (Pennisetum clandestinum Hochst) est planté au plein champ. La station est entourée par un brise vent structuré par deux espèces des arbres : Casuarinasp.et Laurier rose (Fig. 37 et 38). D'autres arbres sont plantés de manière anarchique dans la station telle que le Caroubier, le Bouganvillier et le Wachingtonia. L'irrigation dans cette station est assurée par des rigoles et par aspersion.



Fig.35 - Station de l'oliveraie de la base de vie centrale (Photo originale)

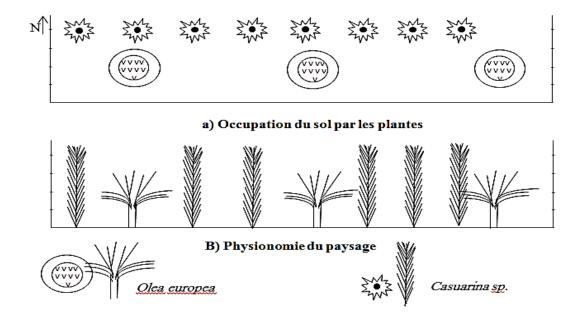


Fig.36 -Transect végétal de l'oliveraie de la base de vie centrale



Fig.37- Station de multiplication des plantes ornementales (Photo originale)

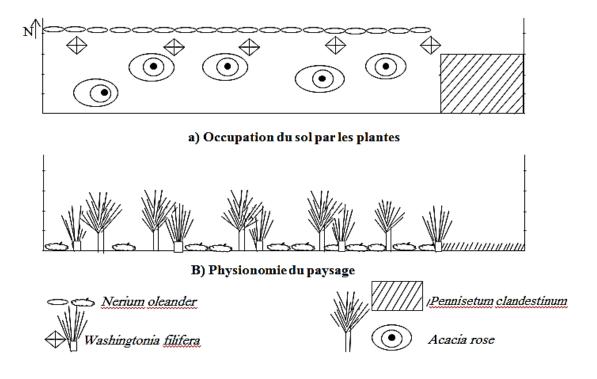


Fig.38 -Transect végétale de la station de multiplication des plantes ornementales

### 2.2.4.3.-Milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss

Le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss est localisé à une distance de 193 km au sud de la commune de Bordj Omar Idriss et de 7 km de la base de vie centrale de la société Sonatrach de Rhourde Nouss (29°42'01.8"N et 6°43'18.9"E). Il s'étale sur une superficie de trois hectares environ. Ce milieu est un erg où le sol est de nature sableuse. Le milieu est limité au nord par une route qui assure l'accès au complexe industriel. Pour fixer le sol toute autour de cette route, des brises vent composés de l'espèce *Casuarina sp.* sont mis en place (Fig.39 et 40).



Fig.39 - Station du milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss

Fig.40 - Transect végétal dans le parcours du complexe industriel de Rhourde Nouss

### 2.3.- Méthodologie adoptée

### **2.3.1.- Principe**

Ce présent travail, porte sur la quantification des individus des différentes espèces de fourmis par comptage directe grâce à la méthode du quadrat. Sur le plan qualitatif, la méthode des pots Barber permet d'avoir une idée sur la nature des espèces qui fréquentent chaque station d'étude. Pour la mise en œuvre des deux méthodes (qualitative et quantitative), durant deux années (janvier 2015 à décembre 2017), une sortie par mois est effectuée.

### 2.3.2.- Méthode des quadrats

La méthode des quadrats est basée essentiellement sur le comptage des individus de fourmis au sein d'une surface de terre bien délimitée. Pour cela un quadrat d'échantillonnage de  $10\times10$  m est délimité, avec une répétition de trois fois, de manière aléatoire à travers chaque station d'étude (BERNADOU et *al.*, 2006) (Fig.41).

### 2.3.2.1.- Avantage de la méthode

La méthode des quadrats à l'avantage d'être facile à réaliser. Elle permet l'observation des nids et le comptage des populations relatives pour chaque espèce de fourmis (BERVILLE et *al.*, 2015). De plus, elle assure le dénombrement des deux côtés: à gauche et à droite (CAGNIANT, 1973).

#### 2.3.2.2.- Inconvénients de la méthode

La méthode présente deux principaux inconvénients dont, la difficulté de l'application de cette méthode sur certains milieux (les milieux forestiers et les maquis), et le problème de la fuite des insectes lors du repérage des quadrats et au moment du comptage (CAGNIANT, 1973).

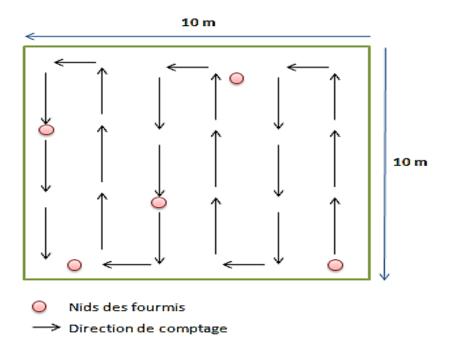


Fig.41 -Techniques de dénombrement des fourmis par la méthode des quadrats

## 2.3.3.- Méthode des pots-Barber

Cette méthode permet la capture de divers Arthropodes marcheurs, ainsi qu'un grand nombre d'insectes volants qui viennent se poser à la surface ou qui y tombent emportés par le vent (HERNANDEZ-RUIZ et CASTAÑO-MENESES, 2006). La technique a été développée par HERTZ (1927). Après, BARBER (1931) vient à utiliser des récipients à toit ouvert enterrés avec le niveau de la jante à la surface du sol, de sorte que tout ce qui tombe dans le récipient est piégé. Elle a été utilisée pratiquement dans tous les habitats terrestres, des déserts (THOMAS et SLEEPER, 1977; FARAGALLA et ADAM, 1985), aux forêts (NIEMELÄ et al., 1986; SPENCE et NIEMELÄ, 1994) et aux caves (BARBER, 1931; LEATHER, 2005). Dans le présent travail, la méthode consiste à l'utilisation des boîtes de conservation (Fig. 42). Les boîtes sont placées selon la méthode des transects qui est une ligne matérialisée par une ficelle le long de laquelle on place une dizaine de pièges tous les cinq mètres. La terre étant tassé autour, afin d'éviter l'effet barrière pour les petites espèces. Dix pots sont placés en ligne équivalent à un piège tous les cinq mètres. Les pots Barber sont remplis au 1/3 de leur contenu avec de l'eau additionnée de détergent qui joue le rôle de mouillant, empêchant les insectes piégés de s'échapper. Après 24 heures, le

contenu de 8 pots seulement est récupéré à l'aide d'un tamis et mis dans des boites de Pétri où l'on mentionne la date et le lieu de l'échantillonnage. La détermination des fourmis, est réalisée au laboratoire par Monsieur CHEMALA Abdellatif, de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'El-Harrach, Alger (Algérie) tandis que La confirmation de quelques espèces est faite par Madame MARNICHE Faiza l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire d'El-Harrach de et le spécialiste myrmécologue CANGNIANT Henri de l'université de Toulouse (France).

### 2.3.3.1.- Avantages de la méthode

Selon BENKHELIL (1991), c'est la méthode la plus couramment utilisée vu sa simplicité, elle est non couteuse et facile à mettre en œuvre et permet de connaître la diversité des espèces capturées. Cette technique permet de capturer non seulement des micromammifères, mais aussi des amphibiens, des insectes et d'autres Arthropodes (FAURIE et *al.* 1984). L'emploi des pots à fosse ou Barber a l'avantage de permettre la comparaison entre des milieux différents et de capturer des espèces aussi bien diurnes que nocturnes fréquentant le même milieu (BAZIZ, 2002).

#### 2.3.3.2.- Inconvénients de la méthode

D'après BENKHELIL (1991), un phénomène d'osmose commence à se produire à cause de la longue durée du temps, ce qui fait gonfler l'abdomen et les parties molles de l'insecte. L'influence des conditions climatiques constitue l'un des inconvénients de la méthode. Les pots sont inondés d'eau en périodes de fortes pluies et leurs contenus sont entrainés vers l'extérieur, ce qui va fausser les résultats. De même, le sable soulevé par le vent peut remplir les boîtes-pièges ce qui va réduire l'efficacité du piège. L'utilisation sur une bande d'échantillonnage restreint représente un autre inconvénient de la méthode.



Fig.42 - Méthode des pots Barber (Photo originale)

Matériels et méthodes

2.4.- Exploitation des résultats

Les résultats de l'échantillonnage des fourmis par les deux méthodes sont exploités

par des indices écologiques de composition et de structure ainsi par des méthodes

statistiques sont présentés.

2.4.1.- Indices écologiques de composition

Les indices écologiques de composition exploités dans ce travail sont la richesse

spécifique (totale et moyenne), l'abondance relative et la fréquence d'occurrence.

2.4.1.1.- Richesse spécifique totale (S)

La richesse spécifique totale est le nombre des espèces contrastées au moins une seule

fois au terme de N relevés effectués (BLONDEL, 1979). La richesse spécifique totale

durant cette étude, correspond au nombre total des espèces de fourmis trouvées dans

les quatre zones d'étude (El-Oued, Oued Righ, Ouargla et Illizi).

2.4.1.2.- Richesse spécifique moyenne (Sm)

La richesse spécifique moyenne est calculée par le rapport entre le nombre total

d'espèces recensées lors de chaque relevé sur le nombre total de relevés réalisés. Elle

exprime le nombre moyen d'espèces présentes dans un échantillon (RAMADE,

2009). Elle est donnée par la formule suivante:

Sm = S/N

Sm: richesse spécifique moyenne

**S**: richesse spécifique totale

N: nombre totale de relevés

2.4.1.3.- Abondance relative (AR%)

L'abondance relative est le pourcentage d'individus d'une espèce (ni) par rapport au

totale des individus (N). L'abondance relative des espèces dans un peuplement ou

dans un échantillon, caractérise la diversité faunistique d'un milieu donné

(FRONTIER, 1983). D'après FAURIE et al. (2003), l'abondance relative s'exprime

en pourcentage (%) par la formule suivante :

61

AR (%) = (n/N)\*100

AR: Abondance relative exprimé en pourcentage

ni : Nombre d'individus de l'espèce i

N: Nombre totale des individus

Dans le cas présent, n correspond au nombre des individus d'une espèce de fourmis échantillonnée dans une zone d'étude, alors que N est le nombre totale des individus des espèces de fourmis capturés dans la même zone d'étude.

## 2.4.1.4.-Fréquence d'occurrence ou constance

La constance (C) est le rapport du nombre de relevés contenant l'espèce étudiée (Pi) au nombre totale de relevés (P); exprimé en pourcentage (DAJOZ, 2006):

$$C(\%) = (Pi/p) * 100$$

C (%): Fréquence

Pi : Nombre de relevés contenant l'espèce i

**P**: nombre total de relevés

Selon BIGOT et BODOT (1973), on distingue six (6) catégories d'espèces selon leur constance:

Fréquence	Catégorie
100%	Omniprésente
>75%	Constante
50% <c<75%< td=""><td>Régulière</td></c<75%<>	Régulière
25% <c<50%< td=""><td>Accessoire</td></c<50%<>	Accessoire
5% <c<25%< td=""><td>Accidentelle</td></c<25%<>	Accidentelle
C<5%	Rare

Matériels et méthodes

Afin de déterminer le nombre de classes de, la règle de Sturge est appliqué

Nbre Cl.=  $1+ (3,3 \log 10 N)$ 

Nbre Cl.: nombre de classes de constance

N: nombre total des individus examinés

Pour l'étude des Formicidae, la valeur de la constance permet de connaître les catégories dans lesquelles, se classent les espèces échantillonnées dans chaque région

d'étude.

2.4.2.- Indices écologiques de structure

L'indice de diversité de Shannon-Weaver (H') et l'équitabilité (E) sont deux indices

écologiques de structure qui sont exploités dans ce présent travail.

2.4.2.1.- Indice de diversité de Shannon

L'indice de diversité de Shannon dérive d'une fonction établie par SHANNON et

WIENER qui est devenu l'indice de diversité de Shannon (KREBS, 1989). Cet indice

symbolisé par la lettre H' est donnée par la formule suivante:

 $H' = -\Sigma Pi log 2 Pi$ 

H': Indice de diversité exprimé en unité bits

Pi: ni/N est l'abondance relative de l'espèce i

**ni**: Nombre total des individus de l'espèce i

N: Nombre total de tous les individus

**Log2**: Logarithme à base de 2

Cet indice renseigne sur la diversité des espèces d'un milieu étudié. Lorsque tous les

individus appartiennent à la même espèce, l'indice de diversité est égal à 0 bits.

L'indice est indépendant de la taille de l'échantillon. Il tient compte de la distribution

du nombre d'individus par espèce (DAJOZ, 1975; 2006). La valeur de cet indice varie

généralement entre 1,5 et 3,5 et dépasse rarement 4,5 (MAGURRAN, 1988).

63

Matériels et méthodes

Le calcul de la valeur de l'indice de diversité de Shannon, a pour but de connaître la

diversité des espèces de fourmis dans chaque zone d'étude. Lorsque la valeur de cet

indice est égale à 0 bits, tous les individus de fourmis appartiennent à la même espèce.

Si elle est élevée, cela signifie que la zone d'étude comporte plusieurs espèces de

fourmis.

2.4.2.2.- Equitabilité

L'indice d'équitabilité (E) est le rapport entre la diversité calculée et (H') et la

diversité théorique maximale (H'max) qui est représenté par le Log2 de la richesse

totale (S) (BLONDEL, 1979; MAGURRAN, 2004).

E = H'/Hmax/Hmax = Log2 S

E: Equirépartition

H': Indice de diversité observée

H'max: Indice de diversité maximale

**S**: Richesse spécifique total

L'indice de l'équitabilité varie entre 0 et 1. Lorsqu'elle tend vers zéro, cela signifie

que la quasi-totalité des effectifs tend à être concentrée sur une seule espèce

(RAMADE, 1984). Elle est égale à 1 lorsque toutes les espèces ont la même

abondance (BARBAULT, 1981; 1993).

2.4.3.-Exploitation des résultats par les analyses statistiques : analyse factorielle

de correspondance (AFC)

Les résultats trouvés seront exploités par l'analyse factorielle de correspondance

(AFC). C'est une analyse multi variables qui permet de mettre en évidence les grandes

relations d'ensemble entre les peuplements et les variables, et permet aussi de les

ordonner. Son but majeur, est de calculer un ensemble de saturations qui permettent

d'une part, d'expliquer les corrélations observées entre les tests par la mise en

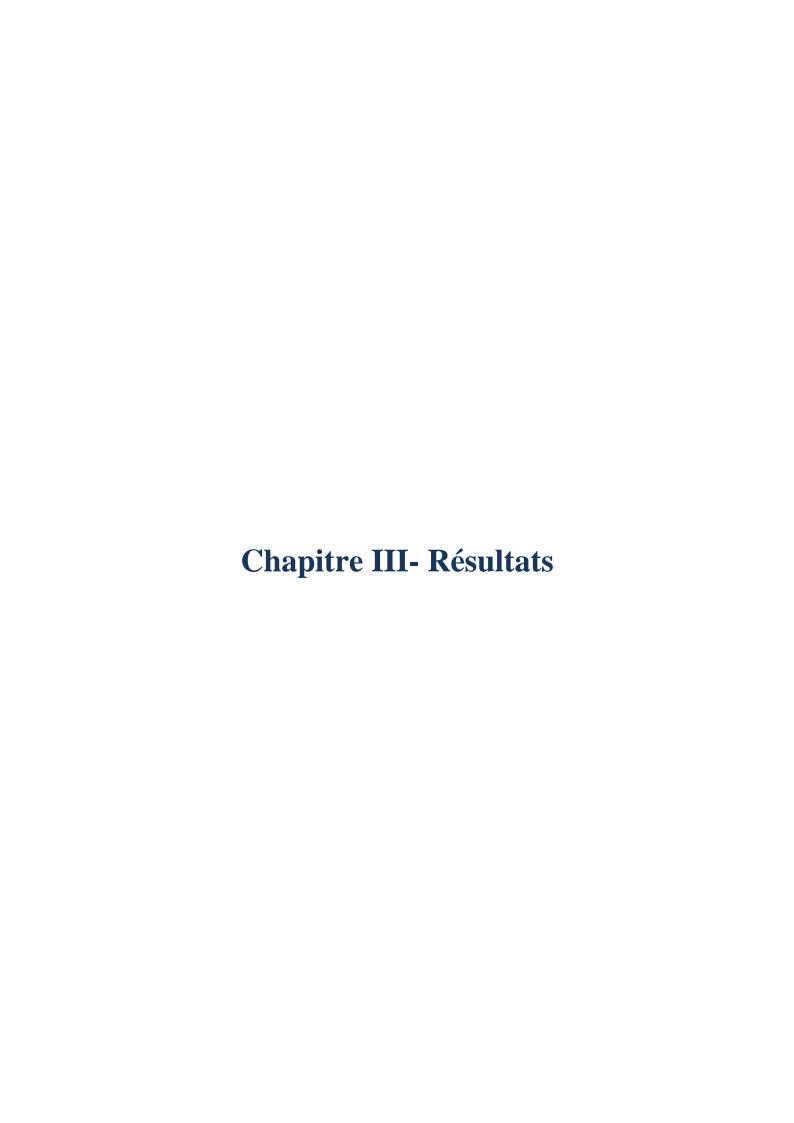
évidence d'un certain nombre d'aptitudes fondamentales et d'autre part d'identifier

autant que possible ces aptitudes fondamentales (LEGENDRE et LEGENDRE, 1998).

64

# 2.4.4.- Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées dans les différentes stations d'études

La répartition des espèces de fourmis inventoriées entre les différentes stations d'études des cinq régions est donnée sous forme de carte grâce au logiciel SIG. D'après BOUKLI et RABAH (2009), SIG (Système d'Informations Géographiques) est un système informatique permettant à partir de diverses sources, de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement contribuant notamment à la gestion de l'espace. En entrant les coordonnées géographique de chaque station et la localisation géographique de chaque espèce de fourmis, le logiciel traitent ces données et donne une image finale sur satellite avec l'opération exécutée à une échelle qui permet de voir toutes les stations ensemble.



# Chapitre III - Résultats de l'echantillonnage des espèces de fourmis sur les quatre zones d'étude.

Dans ce chapitre, les résultats de l'échantillonnage des espèces de Formicidae dans les différentes stations d'étude de chaque zone d'étude sont mentionnés.

### 3.1.- Méthode des quadrats

Les résultats de la récolte et du comptage des individus par espèce sont exploités par les indices écologiques de composition et de structure.

# 3.1.1.- Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Les valeurs de la richesse spécifique totale des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats sont affichées dans le tableau 6.

Tableau 6- Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'étude

								,	Zones							
F	Espèces	E	l Oue	d				Righ				uargl	la	R	. Nou	ICC
S	Lispeces	12	Ouc	u	D	jama	a	To	uggoı	ırt		uai gi		1	. 1100	199
		MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
Dolichoderinae	Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	-	-	-	+	-	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+
Dolicho	Tapinoma simrothi (Krauss, 1911)	-	ı	-	-	-	+	-	ı	-	-	-	-	-	-	-
	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-
	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formicinae	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Form	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	-	-	-	+	+	+	+	+	-	+	-	+	-	-	-

	C . 1 1:											_	1		_	
	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-	+	+	+
	Cataglyphis			_		+	_						_	_	_	
	rubra (Forel, 1903)	-	1	-	-	+	-	-	-	-	-	-	_	-	-	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi,	1	-	1	+	+	+	+	+	+	-	-	+	-	-	1
	1917)															
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Plagiolepis maura (Santschi, 1920)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	+	1	+	+	+	+	1	1	-	1	1	-	-	1	1
	Cardiocondyla mauritanica (Forel, 1890)	ı	ı	ı	ı	ı	-	ı	ı	1	ı	ı	-	+	+	+
	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	+	+	+	1	+	-	1	1	1	1	1	-	-	1	1
Myrmicinae	Messor aegyptiacus tunetinus (Santschi, 1923)	+	+	-	1	1	-	ı	1	1	ı	1	-	-	1	1
	Messor foreli (Santschi, 1923)	+	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	+
	Messor medioruber (Santschi, 1910)	-	ı	-	+	+	+	1	+	-	-	-	-	+	ı	-
	Messor sanctus (Emery, 1921)	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Messor picturatus (Santschi,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-

	1927)															
	Monomorium	+	+	-	-	+	+	+	_	+	-	+	-	_	-	-
	areniphilum															
	(Santschi,															
	1911)															
	Monomorium destructor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+
	(Jerdon, 1851)															
	Monomorium	_	_	_	-	_	_	+	_	_	_	_	+	_	_	-
	salomonis															
	obscuratum															
	(Linnaeus,															
	1758)															
	Monomorium salomonis	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	obscuriceps															
	(Santschi,															
	1921)															
	Monomorium	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-
	subopacum															
	(Smith, 1858)															
	Monomorium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-
	sp. Pheidole	+	_	+		+		1		1			+	_	+	_
	pallidula	+	_	+	+	+	+	+	_	+	_	_	+	_	+	-
	(Nylander,															
	1849)															
	Tetramorium	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	biskrense															
	(Forel, 1904)															
	Tetramorium	-	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	+	+	-
	Lanuginosum															
	(Mayr, 1870) Tetramorium	_	_	_	_	+	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
	sericeiventre					'										
	(Emery, 1877)															
	hesse par	7	4	6	12	15	13	6	5	4	2	4	6	11	9	5
stat		,		<u> </u>	14	13		•				7	J	**		
	hesse par		9			21			9			9			12	
regi	région															

D'après les résultats regroupés dans le tableau ci-dessus, 31 espèces de Formicidae sont échantillonnées par la méthode des quadrats. Dont la Sous famille des Myrmicinae occupe la première position avec 19 espèces, suivi par la sous famille des Formicinae avec 9 espèces et par la sous famille des Dolichoderinae avec 3 espèces. La sous zone de Djamaa est la plus diversifiée en myrmécofaune, avec une richesse spécifique totale de 21 espèces. Dont 15 espèces sont présentées dans le milieu naturel

(Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Cataglyphis bombycina, Cataglyphis rubra, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Plagiolepis barbara, Cardiocondyla batesii, Messor arenarius, Messor foreli, Messor medioruber, Messor sanctus, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuriceps, Pheidole pallidula et Tetramorium sericeiventre), 13 dans la palmeraie (Tapinoma nigerrimum, Tapinoma simrothi, Lepisiota frauenfeldi Cataglyphis bicolor, atlantis, *Plagiolepis* barbara, Cardiocondyla batesii, Crematogaster inermis, Messor medioruber, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense) et 12 dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane (Tapinoma nigerrimum, Camponotus barbaricus, Cataglyphis albicans, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi Cardiocondyla batesii, Messor medioruber, Messor sanctus, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense). La zone d'Ilizi vient en deuxième position avec une valeur de richesse spécifique totale de 12 espèces. Dans cette zone, c'est la station d'oliveraie de la base de vie de centrale qui est la plus riches en Formicidae avec 11 espèces (Tapinoma nigerrimum, Tapinoma sp., Cataglyphis bombycina, Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor foreli, Messor medioruber, Messor picturatus, Monomorium destructor, Monomorium sp. et Tetramorium Lanuginosum), suivi par la station de la multiplication des plantes de la base de vie annexe II avec 9 espèces (Tapinoma nigerrimum, **Tapinoma** sp, Cataglyphis bombycina, *Plagiolepis* Cardiocondyla mauritanica, Messor foreli, Monomorium destructor, Pheidole pallidula et Tetramorium Lanuginosum), et le parcours de la complexe industriel avec 5 espèces (Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bombycina, Cardiocondyla mauritanica, Messor foreli et Monomorium destructor). Dans la zone d'Ilizi, 4 espèces de Formicidae ont été signalées pour la première fois en Algérie. Il s'agit les espèces de Plagiolepis maura (Santschi, 1920), Cardiocondyla mauritanica (Forel, 1890), Messor picturatus (Santschi, 1927) et Tetramorium Lanuginosum. Elles sont collectées uniquement dans cette zone (Fig.43 à 46). Les zones d'El-Oued, de Touggourt et d'Ouargla représentent la même valeur de la richesse spécifique totale soit 9 espèces pour chacune. Dans la zone d'El-Oued, la station la plus diversifiée par les espèces de fourmis est celle des cultures maraîchères de Trifaoui avec une richesse de 7 espèces de fourmis (Cataglyphis bombycina, Cardiocondyla batesii, Messor

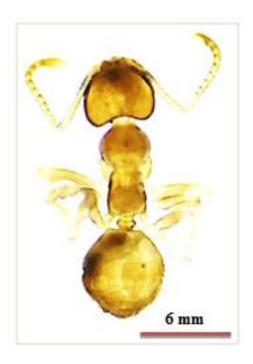


Fig.43 -Vue dorsale de l'espece *Plagiolepis maura* (Photo originale)



A-Vue de profile

**B-Vue dorsale** 

Fig.44 - L'espèce Cardiocondyla mauritanica (Photos originales)

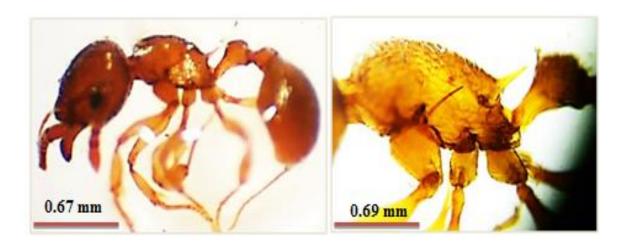


A- Vue de profil d'une ouvrière

**B**-Thorax

C -Pétiole

Fig.45 - L'espèce Messor picturatus (Photos originales)



A-Vue de pofile

B- Détail sur le thorax et le pétiole

Fig.46 - L'espèce *Tetramorium lanuginosum* (Photos originales)

arenarius, Messor aegyptiacus tunetinus, Messor foreli, Monomorium areniphilum et Pheidole pallidula), suivi par la palmeraie avec 6 espèces (Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bombycina, Cardiocondyla batesii, Messor arenarius, et Pheidole pallidula) et par le milieu naturel avec 4 espèces (Cataglyphis bombycina, Messor aegyptiacus tunetinus, Messor arenarius et Monomorium areniphilum). Par contre, la station du lac de Témacine c'est celle qui occupe la première dans la sous zone de Touggourt avec une valeur de la richesse spécifique totale de 6 espèces. Il s'agit, les espèces de Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis Lepisiota frauenfeldi atlantis, Messor foreli, Messor medioruber, et bicolor, Pheidole pallidula, suivi par la station du milieu naturel qui vient en deuxième position avec 5 espèces (Cataglyphis albicans, Cataglyphis bicolor, frauenfeldi atlantis, Monomorium areniphilum et Monomorium salomonis obscuratum) et la station de la palmeraie en troisième position avec 4 espèces (Tapinoma nigerrimum, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium areniphilum et Pheidole palludila). Dans la zone d'Ouargla, la richesse spécifique totale la plus élevée est celle de la station de la palmeraie de l'ITAS avec une valeur de 6 espèces (Tapinoma nigerrimum, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium salomonis et Pheidole pallidula), la station du milieu naturel présente une valeur de 4 espèces (Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bombycina, Monomorium areniphilum, et Monomorium subopacum). La station du lac de Hassi ben Abdellah ne présente qu'une valeur trop faible de la richesse spécifique totale soit 02 espèces. Se sont les espèces de Tapinoma nigerrimum et Cataglyphis bicolor.

Pour chaque zone d'étude, se trouvent des espèces communes entre les stations. Dans la zone d'El Oued, les espèces *Cataglyphis bombycina* et *Messor arenarius* sont présentées dans les trois stations vu leur adaptation aux différentes conditions des milieux. Concernant la sous zone de Djamaa, cinq espèces sont notées dans les trois stations d'étude. Il s'agit les espèces *Cataglyphis bicolor*, *Messor medioruber*, *Monomorium salomonis obscuriceps*, *Pheidole pallidula* et *Lepisiota frauenfeldi atlantis* (Fig.47 à 52). Cette dernière est trouvée dans les trois stations de la sous zone de Touggourt alors que la zone d'Ouargla ne possède qu'une seule espèce commune, *Tapinoma nigerrimum*. Par ailleurs, un nombre important, soit sept espèces de

fourmis ont été trouvées dans la sous zone de Djamaa et la caractérisent, il s'agit des espèces *Tapinoma simrothi*, *Cataglyphis rubra*, *Plagiolepis barbara*, *Messor sanctus*,



Fig.47-Vue de profil de l'espèce Cataglyphis bombycina (Photo originale)



Fig.48 - Vue de profil de l'espèce Messor arenarius (Photo originale)



A -Ouvrière

B -Détail sur le thorax

C -Tête

Fig.49 - L'espèce Messor medioruber (Photos originales)



Fig.50 - Vue de profil de l'espèce Monomorium salomonis (Photo originale)



A.- Soldat

B.- Ouvrière

Fig.51 - L'espèce *Pheidole palludila* (Photos originales)



Fig.52 - Vue de profil de l'espèce Lepisiota frauenfeldi atlantis (Photo originale)

Monomorium salomonis obscuriceps, Tetramorium biskrense et Tetramorium sericeiventre (Fig.53 à 56). Les espèces Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium areniphilum et Pheidole pallidula semblent fréquenter tous les milieux que soit cultivés, naturels, palmeraies et même les zones sub-humides telles que les lacs sauf que la dernière espèce a été trouvé commune entre les quatre zones d'études (Tab. 6). M. areniphilum est commune entre toutes les zones sauf celle d'Ilizi, alors que M. destructor se trouve uniquement dans cette dernière (Fig.57 et 58).



Fig.53 - Vue de profil de l'espèce Cataglyphis rubra (Photo originale)



Fig.54 - Vue de profil de l'espèce *Plagiolepis barbara* (Photo originale)



Fig.55 - Vue de profil de l'espèce *Tetramorium biskrense* (Photo originale)



Fig.56 - Vue de profil de l'espèce *Tetramorium sericeiventre* (Photo originale)



Fig.57 - Vue de profil de l'espèce Monomorium areniphilum (Photo originale)

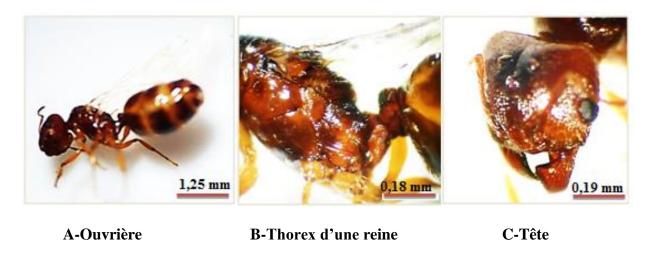


Fig.58 - L'espèce *Monomorium destructor* (Photos originales)

# 3.1.2.- Richesse moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'étude

Les valeurs de la richesse moyenne des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats sont affichées dans le tableau 7

Tableau 7-Richesse spécifique moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

zo	one	Station	Richesse moyenne
Ele	1	Station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Chegguga El Ouassâa	0,67
EIC	Oued	Milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	0,33
		Palmeraie de Boughazala Sadak de Trifaoui	0,5
		Station des cultures maraîchères de Sidi Amrane	0,92
	Djamaa	milieu naturel de Djamaa	1,25
0 1		Palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane	1,08
Oued Righ		Lac de Témacine	2,83
	Touggourt	Milieu naturel de Nezla	1,60
		Palmeraie de Baldet Omar	2,50
		Lac de Hassi Ben Abdallah	0,63
Oua	ırgla	Milieu naturel de Sidi Khouiled	0,75
		Palmeraie de l'UKM	1,63
		Oliveraie de la base de vie centrale	8,08
11	••	Station de multiplication des plantes ornementales	5,25
"	izi	Milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss	4,16

Dans la zone d'El-Oued, la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Chegguga El Ouassâa présente la valeur la plus élevée de la richesse moyenne (0,67). En deuxième position vient la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui avec 0,5, suivie par le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab qui se caractérise par une richesse moyenne de 0,33 (tab. 7).

Dans la sous zone de Djamâa, la valeur de la richesse moyenne des espèces de fourmis dans le milieu naturel de la commune de Djamâa, est de 1,25. Elle est plus importante que la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et la station des cultures maraichères de BOULAL Mouhamed de la commune de Sidi Amrane où elle atteint 1,08 et 0,92 pour les deux stations respectivement (tab. 7).

Pour la sous zone de Touggourt, la valeur la plus élevée de la richesse moyenne, est celle du lac de Témacine (2,83), suivi par la palmeraie de Baldet Omar (2,50) et le milieu naturel de Nezla (1,60). Par ailleurs, la zone d'Ouargla a enregistré une valeur de 1,63 dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (U.K.M.), suivi par le milieu naturel de Sidi Khouiled et le lac de Hassi Ben Abdallah (0,75 et 0,63 respectivement).

Concernant la zone d'Ilizi, la valeur la plus élevée de la richesse moyenne a été enregistrée dans l'oliveraie de la base de vie centrale (8,08), suivi par la station de multiplication des plantes ornementales (5,25) et le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss (4,16).

# 3.1.3.-Effectifs des fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'étude

Les valeurs des effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans chaque station d'étude dans les différentes zones d'études sont affichées dans le tableau 8.

Tableau 8- Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

le								7	Zone	s						
S/Famille	Espèces	El	-Oue	ed		C	Oued F	Righ			C	)uarg	gla		Ilizi	
Fa	Especes				Γ	)jama	a	To	uggo	urt						
$\infty$		<b>S</b> 1	S2	<b>S</b> 3	<b>S</b> 1	S2	<b>S</b> 3	<b>S</b> 1	S2	<b>S</b> 3	<b>S</b> 1	S2	S3	<b>S</b> 1	S2	<b>S</b> 3
rinae	Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	-	-	-	1274	-	298	7	-	44	74	80	538	1124	513	150
Dolichoderinae	Tapinoma simrothi (Krauss, 1911)	-	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	668	284	-

	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	-	-	56	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	-	-	3	-	13	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	-	-	-	27	-	-	-	30	-	1	-	-	-	-	-
inae	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	-	-	-	40	69	350	50	3	-	342	-	2	-	-	-
Formicinae	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	26	132	182	-	60	-	-	-	-	-	165	-	302	139	212
	Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	-	-	-	350	2916	1615	40	75	434	-	-	748	-	-	-
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	-	-	-	-	13	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Plagiolepis maura (Santschi, 1920)	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	412	124	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	25	-	17	14	9	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Cardiocondyla mauritanica(Forel, 1890)	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	235	55	70
ıae	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	ı	ı	ı	ı	ı	40	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	-
Myrmicinae	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	158	118	253	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
My	Messor aegyptiacus tunetinus (Santschi, 1923)	1050	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Messor foreli (Santschi, 1923)	180	-	-	-	971	-	-	6	-	-	-	-	-	237	620
	Messor medioruber (Santschi, 1910)	-	-	-	1425	6	455	-	244	-	-	-	-	140	-	-

Messor sanctus (Emery, 1921)	-	-	-	44	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Messor picturatus (Santschi, 1927)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	615	-	
Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	503	53	-	-	180	763	29	-	25	-	55	-	-	-	
Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	865	289	2
Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	-	-	121	-	-	-	-	2	-	-	
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi,1921)	ı	1	1	960	35	310	1	1	1	1	1	-	ı	1	
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	-	-	-	108	-	93	1	-	-	-	12	-	-	-	
Monomorium sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_	615	-	
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	386	-	150	159	317	73	2	-	4	-	-	17	-	-	
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	-	-	-	15	-	14	-	-	-	-	1	-	-	-	
Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tetramorium Lanuginosum (Mayr, 1870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	43	
Total	2328	373	661	4419	4664	4112	249	358	507	416	312	1310	5006	1822	1

Dans la zone de d'Ilizi, c'est la station de l'oliveraie de la base de vie centrale qui présente le nombre d'effectif le plus élevé soit 5006 individus des fourmis est la plus présentées par le nombre d'effectif des fourmis, suivi par la station de multiplication des plantes de la base de vie annexe II avec 1822 individus et la station du milieu naturel du complexe industriel avec un nombre d'effectif qui atteint 1254 individus.

Pour la sous zone de Djamaa, un nombre important d'effectif des fourmis est trouvé dans la station du milieu naturel de Djamaa où il atteint jusqu'à 4664 individus. La station qui vient en douzième position est celle des cultures maraîchères de Sidi

Amrane avec un nombre d'effectif de 4419 individus. La palmeraie de L'ITDAS d'El-Arfiane occupe la troisième position avec un nombre de 4112 individus.

Concernant la zone d'El-oued, la station des cultures maraîchères de Trifaoui occupe la première position avec une valeur de 2328 individus, vient en deuxième place la palmeraie de Trifaoui avec un effectif de 661 individus. Le milieu naturel de Sahn el Malaab est caractérisé par un nombre d'effectif faible ne dépasse pas 373 individus de fourmis.

La station de la palmeraie de l'ITAS c'est la plus présentée parmi les trois stations de la zone d'Ouargla avec un nombre d'effectif de 1310 individus de fourmis échantillonnées. Suivi en deuxième lieu par le lac de Hassi Ben Abdellah et le milieu naturel de Sidi Kouiled où le nombre d'effectif soit 416 et 312 respectivement.

Le nombre d'effectif des espèces de fourmis échantillonnées dans les trois stations de la sous zone de Touggourt est moins important, il ne dépasse pas 500 individus. Dont la palmeraie de Baldet Omar vient en première position (507 individus), le milieu naturel de Nezla en deuxième position (358 individus) et le lac de Témacine vient en dernier avec 249 individus.

# 3.1.4.-Abondance relative (%) des fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'étude

Les valeurs de l'abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans chaque station d'étude des différentes régions d'études sont affichées dans le tableau 9.

# Tableau 9 - Abondance relative (%) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Les valeurs de l'abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans chaque station d'étude dans les différentes zones d'études sont affichées dans le tableau 9.

lle						Z	ones									
Famille		E	l Oue	d				Rigl			0	uarg	la	R	. Not	ıss
	Espèces			PL	MC	jama MNI			uggo	urt PL		MN				
S.	Таріпота	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	IVIIN	PL	OV	MP	MN
erinae	nigerrimum (Nylander, 1856)	-	-	-	29	-	7,3	2,8	-	8,7	18	26	41	22	28	12
Dolichoderinae	Tapinoma simrothi (Krauss, 1911)	-	-	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	16	-
	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	ı	1	8,5	0,1	1	ı	ı	1	ı	ı	1	-	ı	1	-
	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	ı	1	0,5	-	0,3	ı	ı	1	1	ı	1	0,2	1	1	-
	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	1	1	-	0,6	1	1	1	8,4	1	1	1	-	1	1	1
Formicinae	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	1	1	ı	0,9	1,5	8,5	20	0,8	1	82	1	0,2	1	1	1
Form	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	1,1	35	28	-	1,3	1	1	-	1	1	53	-	6	7,6	17
	Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	-	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	-	-	-	7,9	63	39	16	21	86	-	-	57	1	-	-
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	-	-	-	-	0,3	0,5	1	-	1	1	1	-	1	-	-
	Plagiolepis maura (Santschi, 1920)	ı	ı	-	-	ı	ı	ı	ı	-	ı	ı	-	8,2	6,8	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	1,1	-	2,6	0,3	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Myrmicinae	Cardiocondyla mauritanica(Forel, 1890)	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	4,7	3	5,6
Myr	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	-	-	-	-	-	1	ı	-	-	-	-	-	ı	-	-
	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	6,8	32	38	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Messor aegyptiacus tunetinus (Santschi, 1923)	45	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Messor foreli (Santschi, 1923)	7,7	-	-	-	21	-	-	1,7	_	1	-	-	-	13	49
Messor medioruber (Santschi, 1910)	-	-	-	32	0,1	11	-	68	-	-	-	-	2,8	-	-
Messor sanctus (Emery, 1921)	ı	1	-	1	0,6	-	ı	1	ı	1	-	-	ı	ı	ı
Messor picturatus (Santschi, 1927)	ı	1	-	-	-	-	ı	1	ı	1	-	-	12	ı	ı
Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	22	14	-	-	3,9	19	12	-	4,9	-	18	-	-	-	-
Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	16	16
Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	-	-	49	-	-	-	-	0,2	-	-	-
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi,1921)	-	-	-	22	0,8	7,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	-	-	-	2,4	-	2,3	1	-	-	1	3,9	-	-	-	-
Monomorium sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-
<i>Pheidole pallidula</i> (Nylander, 1849)	17	-	23	3,6	6,8	1,8	0,8	-	0,8	-	-	1,3	-	7,6	_
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	-	1	-	0,3	-	0,3	-	1	-	ı	-	-	-	ı	-
Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	-	-	-	-	0,5	_	-	-	-	ı	-	-	-	ı	-
Tetramorium Lanuginosum (Mayr, 1870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	2,4	-

Pour la zone d'El-Oued, l'espèce *Messor aegytiacus tunetinus*, est caractérisée par la valeur la plus élevée de l'abondance relative dans la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Chegguga El Ouassâa avec 45,10%

(Fig.59). Puis vient en seconde position *Messor arenarius* dans la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui avec 38,28% (Fig. 60). L'espèce *Cataglyphis bombycina* dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab, a une abondance de 35,39% (Fig. 61).

Dans la sous zone de Djamâa, les résultats laissent apparaître que l'espèce *Lepisiota* frauenfeldi atlentis, reste la plus dominante dans la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et le milieu naturel de la commune de Djamâa (Fig. 62 et 63). Cette espèce présente des valeurs d'abondance relative de 39,28% et 62,52% respectivement. L'espèce *Messor medioruber sublaeviceps* dans la station des cultures maraîchères de la commune de Sidi Amrane vient d'occuper la deuxième position avec 32,25% (Fig. 64). Dans la même station, l'espèce *Tapinoma nigerrimum* se trouve en troisième position avec une abondance relative de 28,83%. Les espèces *Monomorium salomonis obscuriceps, Messor foreli* et *Monomorium areniphilum*, sont abondantes avec des valeurs respectives de 21,72%, 20,82% et 18,56% dans la station des cultures maraîchères, la palmeraie et le milieu naturel. Les autres espèces sont notées en faible taux d'abondance relative dans les trois stations d'étude (Tab.9).

Dans la sous zone de Touggourt, l'espèce *Lepisiota frauenfeldi atlantis*a enregistré la valeur d'abondance relative la plus élevée dans la palmeraie de Baldet Omar avec 85,60% (Fig. 65). En deuxième position vient *Messor medioruber* avec 68,16% enregistrée dans le milieu naturel de Nezla (Fig.66). Par ailleurs, l'espèce *Monomorium salomonis obscuratum* est la plus abondante dans le lac de Témacine avec un taux de 48,59% (Fig.67).

Concernant la zone d'Ouargla, les espèces du genre *Cataglyphis* sont les plus abondantes. En effet, l'espèce *Cataglyphis bicolor* a enregistré la valeur d'abondance la plus élevée (AR% = 82,21%) à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah, alors que celle de *Cataglyphis bombycina* (AR % = 52,88%) est notée au milieu naturel de Sidi Khouiled (Fig. 68 et 69). Cette dernière est suive par *Tapinoma nigerrimum* (AR% = 25, 64%), *Monomorium areniphilum* (AR % = 17,63%) et *Monomorium subopacum* (AR% = 3, 85%). D'autre part, *Lepisiota frauenfeldi atlentis* est l'espèce la plus abondante au niveau de la palmeraie de l'UK.M avec (AR% = 57,10%), suive par *Tapinoma nigerrimum* (AR% = 41, 07%) et le reste des espèces ne dépasse pas 1,5% (Fig.70).

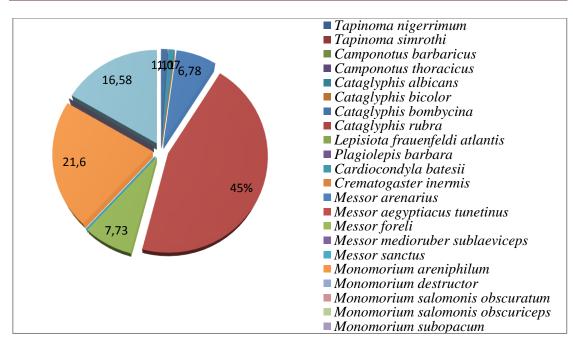


Fig.59 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station des cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Cheggura El Ouassaa.

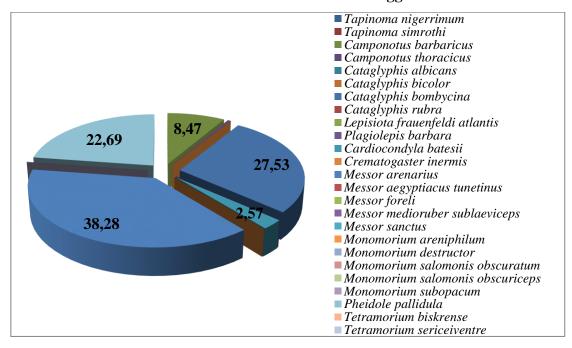


Fig.60 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui

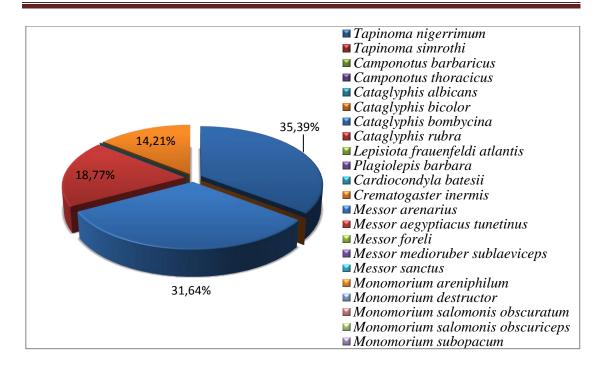


Fig.61 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab

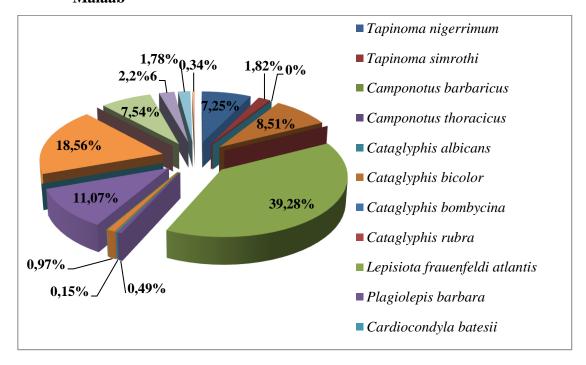


Fig.62- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de l'ITDAS

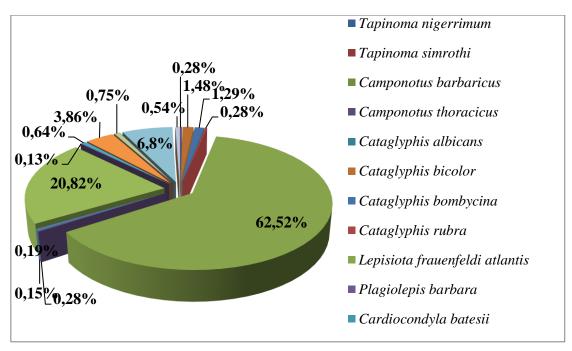


Fig.63- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Djamaa

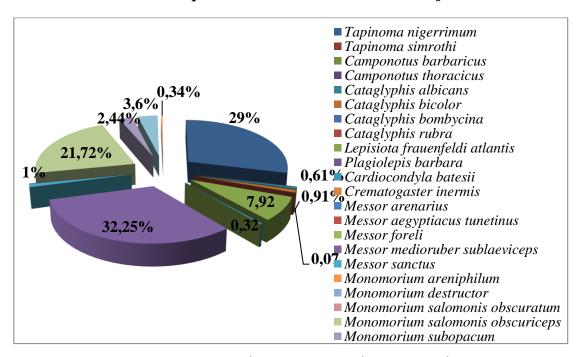


Fig.64- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane

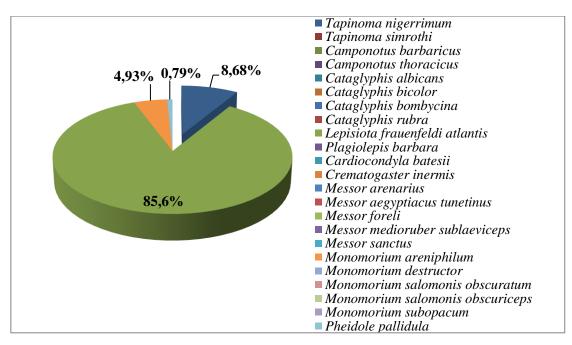


Fig.65 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de Baldet Omar

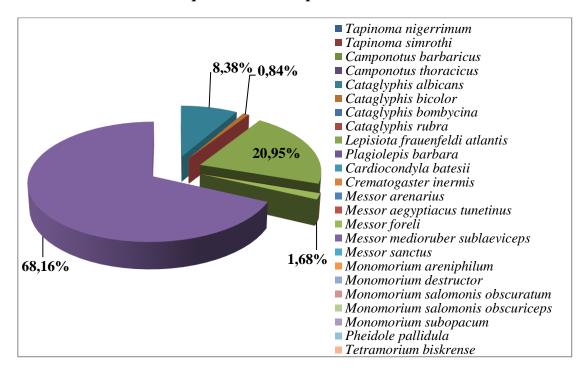


Fig.66 - Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Nezla

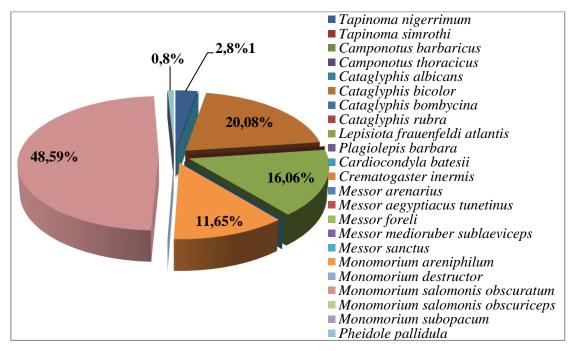


Fig.67- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le lac de Témacine

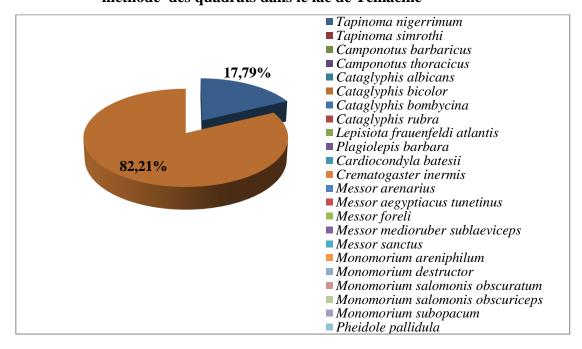


Fig.68 - Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le lac de Hassi Ben Abdallah

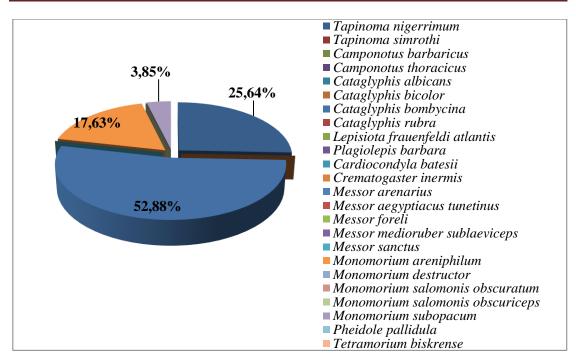


Fig.69 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel de Sidi Khouiled

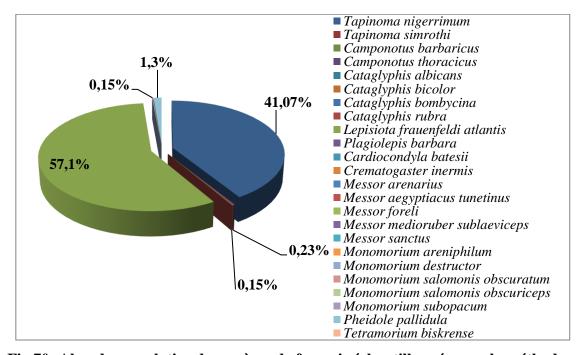


Fig.70 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah

Dans la zone de Ilizi, l'espèce *Tapinoma nigerrimum* a enregistré les valeurs d'abondance les plus élevées dans l'oliveraie de la base de vie centrale (AR= 22,45%) et la station de multiplication des plantes ornementales (AR=28,16 %) (Fig.71 et 72). Ceci est dû à leur présence pendant tous les mois de l'année. Concernant le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss, l'espèce *M. foreli* (AR= 49,44%) est la plus abondante suivies par *Cataglyphis bombycina* (AR= 16,91%) et *Monomorium destructor* (AR= 16,11%) (Fig.73). Cette dernière occupe la deuxième position avec des valeurs d'abondance relative de 17,28% et 15,86% enregistrées dans l'oliveraie de la base de vie centrale et la station de multiplication des plantes ornementales respectivement.

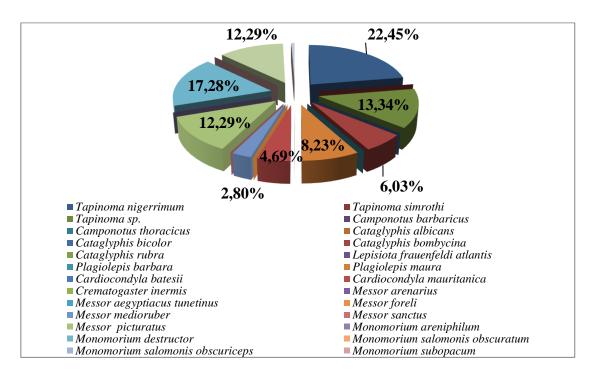


Fig.71- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans l'oliveraie de la base de vie centrale de

**Rhourde Nouss** 

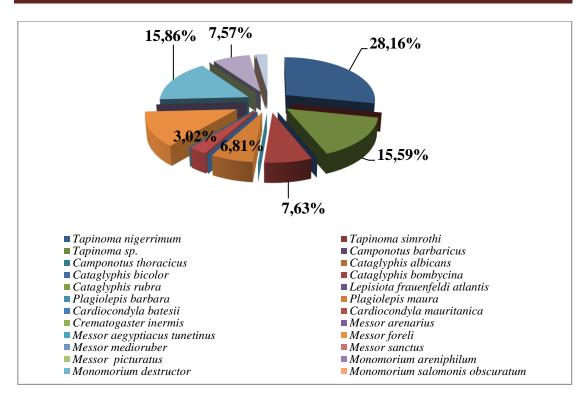
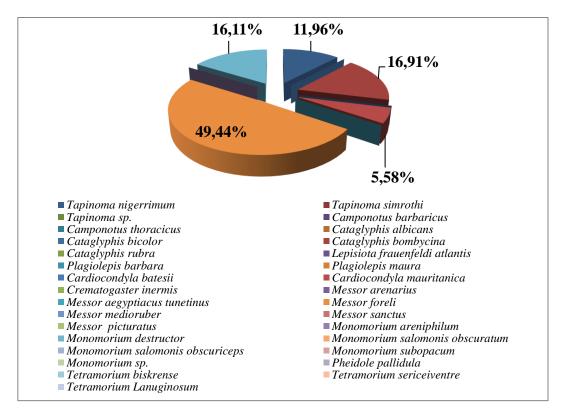


Fig.72- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans la station de multiplication des plantes





**Fig.73-**Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss

## 3.1.5.-Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des quadrats dans les cinq zones d'études

Les valeurs de la fréquence appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études sont mentionnées dans le tableau 10.

Tableau10- Fréquence d'occurrence appliquée aux espèces des fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les cinq régions d'études

							7	Zones	;						
Espèces	E	l Oue	d			ued				0	uarg	la	R	. Nou	221
Lispeces					jama			uggo							
	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
Tapinoma nigerrimum	-	-	-	75	-	42	38	-	63	25	13	50	100	83	83
Tapinoma simrothi	-	-	-	-	-	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tapinoma sp.	-	_	1	1	-	-	ı	-	-	-	-	-	100	67	-
Cataglyphis barbaricus	-	-	41	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cataglyphis thoracicus	-	-	8,3	-	8,3	_	-	-	-	-	-	13	-	-	-
Cataglyphis albicans	-	-	ı	17	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-
Cataglyphis bicolor	-	-	1	25	25	67	38	13	-	25	1	13	-	-	-
Cataglyphis bombycina	25	75	67	-	17	-	1	-	-	-	38	-	75	75	75
Cataglyphis rubra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lepisiota frauenfeldi atlantis	-	-	i	17	67	50	38	25	38	ı	ı	38	ı	ı	-
Plagiolepis barbara	-	-	ı	-	-	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plagiolepis maura	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83	33	-
Cardiocondyla batesii	25	-	42	17	8,3	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cardiocondyla mauritanica	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	33	100

Crematogaster inermis	-	-	_	-	-	8,3	ı	-	-	-	-	-	ı	-	-
M.arenarius	75	67	92	ı	8,3	-	ı	ı	ı	ı	ı	-	-	ı	-
Messor aegyptiacus tunetinus	33	25	-	ı	-	1	ı	1	1	1	ı	ı	ı	ı	-
Messor foreli	17	-	-	-	58	-	-	13	-	-	-	-	100	67	100
Messor medioruber	-	ı	-	17	50	8,3		38	ı	ı	i	-	33	ı	-
Messor sanctus	-	-	-	25	8,3	1	1	-	ı	-	-	-	-	-	-
Messor picturatus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67	-	-
Monomorium areniphilum	-	25	-	-	17	25	38		13	-	13	-	1	-	-
Monomorium destructor	-	-	-	-	-	_	-	-	-	1	ı	-	91	75	75
Monomorium salomonis obscuratum	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-	-	13	-	-	-
Monomorium salomonis obscuriceps	-	-	-	17	8,3	25	1	-	1	-	-	-	1	-	-
Monomorium subopacum	-	-	-	17		17	-	-	-	-	13	-	-	-	-
Monomorium sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	91	-	-
Pheidole pallidula	83	-	58	50	50	33	13	-	13	-	-	38	-	58	-
Tetramorium biskrense	8,3	-	-	8,3	-	17	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Tetramorium sericeiventre	-	1	-	1	8,3	-	1	-	1	1	Ī	-	ı	ı	-
Tetramorium Lanuginosum	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	25	-

Dans la zone d'El-Oued, 7 classes de la constance sont déterminées au niveau de la station des cultures maraîchères, représentées par une espèce très rare (*Tetramorium biskrensis*), une rare (*Messor foreli*), deux assez rares (*Cardiocondyla batesii et Cataglyphis bombycina*), une accesoire (*Messor aegyptiacus tunetinus*), une fortement accessoire (*Monomorium areniphilum tuneticum*), une très fréquente (*Messor arenarius*) et une constante (*Pheidole palludila*). Concernant le milieu naturel, 2

espèces sont accidentelles (Monomorium areniphilum et Messor aegyptiacus tunetinus), une espèce fortement accessoire (Messor arenarius) et une fortement fréquente (Cataglyphis bombycina). Pour la palmeraie, les espèces de fourmis sont réparties entre 5 classes de façon qu'une espèce est rare (Camponotus thoracicus), 2 sont accessoires (Camponotus barbaricus barbaricus et Cardiocondyla batesii), une peu fréquente (Pheidole palludila), une fréquente (Cataglyphis bombycina) et une fortement constante (Messor arenarius) (Tab. 10).

Dans la sous zone de Djamâa, le nombre de classes notées au niveau de la station des cultures maraîchères de Sidi Amraneest de 5 classes parmi eux, 2 espèces sont rares (Camponotus thoracicus et Tetramorium biskrensis), 5 assez rares (Cardiocondyla batesii, Lepisiota frauenfeldi atlentis, Monomorium salomonis obscuriceps Monomorium subopacum, Cataglyphis albicans), 2 accidentelles (Cataglyphis bicolor et Messor sanctus), une fortement accessoire (Pheidole palludila) et une très fréquente (Tapinoma nigerrimum). Au niveau du milieu naturel, on note 9 espèces (Cardiocondyla batesii, Cataglyphis rubra, Monomorium salomonis obscuriceps, Messor arenarius, Camponotus thoracicus, Messor médioruber sublaeviceps, Plagiolepis barbara, Messor sanctus et Tetramorium sericeiventre), 2 assez rares (Cataglyphis bombycina et Monomorium areniphilum), une accidentelle (Cataglyphis bicolor), deux peu fréquentes (Pheidole palludila et Messor foreli) et une fréquente (Lepisiota frauenfeldi atlentis). Pour la palmeraie, deux espèces sont très rares (Camponotus thoracicus et Tetramorium biskrensis), 4 espèces sont rares (Cardiocondyla batesii, Tapinoma simrothi, Crematogaster inermis et Plagiolepis barbara), 2 assez rares (Tetramorium biskrensis et Monomorium subopacum), 2 accidentelles (Monomorium salomonis pestiferum et Monomorium areniphilum), une fortement accidentelle (*Pheidole palludila*), une accessoire (*Tapinoma nigerrimum*), deux fortement accessoires (Lepisiota frauenfeldi atlentis et Messor médioruber sublaeviceps) et une fréquente (Cataglyphis bicolor) (Tab. 10).

Dans la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont répartie entre 3 classes : accessoires telles que *Tapinoma nigerrimum*, *C. bicolor*, *L. frauenfeldi atlantis* et *M. areniphilum*, régulière (*Monomorium salomonis obscuratum*) et accidentelle (*Pheidole pallidula*). Concernant le milieu naturel de Nezla, 3 catégories sont notées, accidentelle (*L. frauenfeldi atlantis*), assez rare (*C. albicans*, *C. bicolor*, *M. foreli*) et accessoire (*Messor médioruber* 

*sublaeviceps*). Cependant dans la palmeraie de Baldet Omar, 3 classes ont été rencontrées: régulière (*Tapinoma nigerrimum*), accessoire (*L. frauenfeldi atlantis*) et assez rare (*Monomorium areniphilum* et *Pheidole pallidula*) (Tab. 10).

Dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah forme une seule classe accessoire a été enregistrée est représentée par *Cataglyphis bicolor* et *Tapinoma nigerrimum*. Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled, il est representé par 2 classes dont celle des espèces assez rare est la mieux représenté (*Tapinoma nigerrimum*, *Monomorium areniphilum* et *Monomorium subopacum*) suivie par la classe accidentelle (*Cataglyphis bombycina*). Au niveau de la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées. La catégorie assez rare est la plus dominante et représentée par 3 espèces (*Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor* et *Monomorium salomonis obscuratum*). La deuxième position est occupée par les espèces de la catégorie accidentelle (*Lepisiota frauenfeldi atlentis* et *Pheidole pallidula*) et une seule espèce est régulière (*Tapinoma nigerrimum*).

Dans la zone d'Ilizi, le nombre de classes obtenues dans l'oliveraie de la base de vie centrale est de 7 classes dont celle d'omniprésente et fortement constante sont les mieux représentées : (T. nigerrimum, Tapinioma sp. et M. foreli) pour la première classe et (C. mauritanica, M. destructor et Monomorium sp.) pour la deuxième classe. La classe constante est représentée par une seule espèce (P. maura). De même, les classes : très fréquente, peu fréquente, fortement accessoire et fortement accidentelle sont aussi représentées par une seule espèce pour chacune respectivement (C.bombycina, T. Lanuginosum, Messor sp. et M. medioruber). Concernant la station demultiplication des plantes ornementales, un nombre important de classe soit 7 a été enregistré avec 2 espèces appartenant à la catégorie très fréquente (C.bombycina, M.destructor), 2espèces fortement accessoires (Tapinioma sp.etM. foreli), 2espèces fortement accidentelles (P. maura et C. mauritanica), 1 constante (T. nigerrimum), 1 régulière et une accidentelle (T. Lanuginosum). Cependant, le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss ne renferme que 3 classes dont la catégorie très fréquente est représentée par 2 espèces (C.bombycina et M.destructor), omniprésente avec 2 espèces (C. mauritanica et M. foreli) et constante avec une seule espèce (T. nigerrimum) (Tab. 10).

#### 3.1.6.-Indice de diversité de Shannon appliqué aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études

Les résultats sur les indices de diversité H' des espèces de fourmis échantillonnées dans les quatre zones d'études sont mentionnés dans le tableau 11.

Tableau 11- Indices de diversité de Shannon (H'), indice maximal (H max) appliqués aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Région		ne d'l Oued	El		ıs zone Djama			s zone ouggou		ď'	Zone Ouarg		Zo	ne d'I	lizi
Station			PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
H'	2,14	1,9	2	2,35	1,77	2,66	1,96	1,31	0,77	0,79	1,61	1,12	2,98	0,84	1,95

H': diversité de Shannon (bits)

Dans la zone d'El-Oued, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient d'une station à une autre. Elles sont de 2 bits pour la palmeraie, 1,9 bits pour le milieu naturel et de 2,14 pour la station des cultures maraichères. Ces valeurs élevées expriment la diversité des espèces de Formicidae capturées dans les trois stations d'études (Tab. 11).

Pour la sous zone de Djamâa, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon enregistrées, sont de 2,66 bits pour la palmeraie, 1,77 bits pour le milieu naturel et 2,35 bits pour la station des cultures maraî chères. Ces valeurs élevées donnent une idée sur la diversité importante des espèces de fourmis (Tab. 11).

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon de la sous zone de Touggourt varient entre 0,77 bits (palmeraie) et 1,96 bits (Lac de Témacine). Ces valeurs nous laissent conclure que les milieux échantillonnés sont moyennement diversifiés en fourmis (Tab. 11).

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 0,79 bits pour le lac de Hassi Ben Abdallah, 1,61 bits pour le milieu naturel de Sidi Khouiled et 1,12 bits pour la palmeraie de l'ITAS. Ces valeurs montrent que les trois stations sont diversifiées par les espèces de fourmis (Tab. 11).

Concernant la zone d'Ilizi, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 0,84 bits pour la station de multiplication des plantes ornementales, 1,95 bits

pour le milieu naturel et 2,98 bits pour l'oliveraie de la base de vie centrale. Ces résultats nous a permet de conclure que les ces milieux ont une diversité myrmécofaune importante (Tab. 11).

#### 3.1.7.-Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études

Les résultats sur les indices l'équitabilité des espèces de fourmis échantillonnées dans les quatre zones d'études sont mentionnées dans le tableau 12.

Tableau 12.-Indices de l'équitabilité (E) appliqués aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Région	Z	one d' Oued	El		ıs zone Djama			ıs zone ouggou		ď'	Zone Ouarg		Zo	ne d'I	lizi
Station	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
H max	3	2	6	3,58	3,91	3,7	2,58	2,32	2	1,58	2	2,58	3,32	3,12	2,32
Е	0,71	0,95	0,33	0,66	0,45	0,72	0,76	0,56	0,38	0,50	0,81	0,43	0,90	0,89	0,84

H max: diversité maximale (bits); E: équitabilité.

Pour la zone d'El-Oued, l'indice de l'équitabilité, se situe entre 0,33 pour la palmeraie, 0,95 pour le milieu naturel et 0,71 pour la station des cultures maraichères (Tab. 12). Ces valeurs tendent vers 1 dans la station de milieu naturel et la station de cultures maraîchères qui signifie que les espèces de fourmis présentent sont en équilibre entre elles. Par contre, cette valeur tend vers 0. Cela indique qu'il ya une dominance d'une espèce dans cette station.

Concernat la sous zone de Djamâa, les valeurs de l'équitabilité dans les trois stations d'étude sont varient. Elles sont de 0,72 pour la palmeraie, 0,45 pour le milieu naturel et 0,66 pour la station des cultures maraîchères (Tab. 12). Les valeurs de l'équitabilité tendent vers 1, donc les effectifs des espèces de fourmis, sont en équilibre entre elles.

Les valeurs de l'indice de l'équitabilité dans la sous zone de Touggourt varient entre 0.38 (palmeraie), 0,56 (milieu naturel) et 0,76 (lac). Il est à remarquer que ces valeurs tendent vers 1 pour le lac et le milieu naturel, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées dans ces deux stations (Tab. 12). Par ailleurs, dans la palmeraie la valeur de l'équitabilité tende vers 0, ce qui montre une dominance d'une espèce de fourmis dans cette station.

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice d'équitabilité varient entre 0,50 pour le lac, 0,8 pour le milieu naturel et 0,43 pour la palmeraie. Dans les deux premières stations, les valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées grâce à la méthode de quadrats. Par contre, la valeur de l'équitabilité dans la palmeraie montre qu'il ya une dominance d'une espèce de fourmi (Tab. 12).

Dans la zone d'Ilizi, les valeurs de l'indice de l'équitabilité sont varient entre 0,84 (le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss), 0,89 (station de multiplication des plantes ornementales) et 0,90 (oliveraie de la base de vie centrale). Les valeurs tendent vers 1, ceci explique que les effectifs des espèces de fourmis sont en équilibre entre elles (Tab. 12).

#### 3.2.- Méthode des pots Barber

## 3.2.1.-Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'étude

Les valeurs de la richesse spécifique totale des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber sont affichées dans le tableau 13.

Tableau 13- Richesse spécifique totale (S) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'études

le								7	Zones	5						
S/Famille	Espèces	E	l Oue	d				Righ			0	uarg	la		Ilizi	
Æ						jama			uggoi							
S		MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
Dolichoderinae	Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
olicho	Tapinoma simrothi (Krauss, 1911)	1	-	-	+	1	-	+	-	+	-	1	+	-	-	-
Õ	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-
Formicinae	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	+	-	+	+	-	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-
For	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	-

	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	-	-	_	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	1	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	ı	ı	-
	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	+	+	+	ı	+	-	ı	ı	-	+	ı	ı	+	+	+
	Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	1	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	1	1	-
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
	Plagiolepis maura(Santschi, 1920)	ı	-	-	-	-	-	ı	ı	-	ı	1	-	+	+	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	+	-	+	-	+	-	+	+	-	+	1	+	ı	ı	-
	Cardiocondyla mauritanica(Forel, 1890)	1	-	-	-	-	-	1	1	-	1	1	+	+	+	-
	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Myrmicinae	Messor aegyptiacus tunetinus(Santschi, 1923)	+	+	-	-	-	-	1	1	-	1	1	-	1	1	-
M	Messor foreli (Santschi, 1923)	+	-	-	-	+	-	ı	1	-	ı	ı	-	+	ı	+
	Messor medioruber (Santschi, 1910)	-	-	-	+	-	+	1	+	-	-	1	-	+	1	-
	Messor sanctus (Emery, 1921)	ı	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	_	-
	Messor picturatus (Santschi, 1927)	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-
	Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	+	-	-	+	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-

Monomorium destructor (Jerdon,	_	-	_	_	+	_	-	_	_	-	_	_	+	+	_
1851) Monomorium salomonis															
obscuratum (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	+	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	+	+	-	+	+	+	ı	ı	-	1	-	-	1	1	-
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	ı	+	ı	+	+	+	+	+	ı	+	+	ı	ı	ı	-
Monomorium sp.	-	1	-	-	-	ı	ı	ı	-	ı	-	-	+	1	+
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	-	+	+
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	+	-	-	+	+	+	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	-	1	-	-	-	1	ı	1	-	1	-	-	1	ı	-
Tetramorium Lanuginosum (Mayr, 1870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-
chesse par station	10	6	6	12	16	13	11	10	6	11	6	10	12	7	5
chesse par région		12			20			13			14			12	

Le tableau ci-dessus montre que la sous zone de Djamaa est la plus diversifiée par les espèces de fourmis. Elle représente une valeur de 20 espèces. La zone d'Ouargla vient en deuxième position avec une valeur de 14 espèces. La troisième place est occupée par la sous zone de Touggourt (13 espèces). Les zones d'El-Oued et d'Ilizi viennent en dernier, dont la valeur de la richesse spécifique totale est de 12 espèces pour chacune.

Dans la sous zone de Djamaa, la valeur la plus élevée de la richesse spécifique totale est celle de la station du milieu naturel de Djamaa. Cette valeur est de 16 espèces (Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Cataglyphis bombycina, Cataglyphis rubra, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Plagiolepis barbara, Cardiocondyla batesii, Messor arenarius, Messor foreli, Monomorium areniphilum, Monomorium destructor, Monomorium salomonis obscuriceps,

Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense), suivi par celle de la palmeraie qui presente une valeur de 13 espèces (Tapinoma nigerrimum, Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Plagiolepis barbara, Messor medioruber, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuratum, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense) et de la station des cultures maraîchères avec 12 espèces (Tapinoma nigerrimum, Tapinoma simrothi, Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Plagiolepis barbara, Messor medioruber, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense).

Concernant la zone d'Ouargla, c'est le lac de Hassi Ben Abdellah qui est la plus riche en myrmécofaune. La valeur de la richesse spécifique totale est de 11 espèces (Tapinoma nigerrimum, Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Cataglyphis bombycina, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Cardiocondyla batesii, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuratum, Monomorium subopacum et Pheidole pallidula). Vient en deuxième position la station de la palmeraie de l'ITAS avec une richesse spécifique totale de 10 espèces. Il s'agit les espèces de Tapinoma nigerrimum, Tapinoma simrothi, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, **Plagiolepis** barbara, Cardiocondyla batesii, Cardiocondyla mauritanica, Monomorium salomonis obscuratum et Pheidole pallidula). La station du parcours de Sidi Kouiled occupe la troisième avec 6 espèces (Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium subopacum, Monomorium salomonis obscuratum et Pheidole pallidula).

Dans la sous zone de Touggourt, le lac de Témacine occupe le premier lieu avec une valeur de richesse spécifique totale de 11 especes, suivie par la station du milieu naturel de Nezla et la palmeraie de Baldet Omar avec des valeurs de 10 et 6 espèces respectivement. Les espèces échantillonnées dans le lac de Témacine sont celles de Tapinoma nigerrimum, Tapinoma simrothi, Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Cardiocondyla batesii, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuratum, Monomorium subopacum et Pheidole pallidula. Par ailleurs, la myrmécofaune capturée dans la

station du milieu naturel de Nezla est représentée par les espèces Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis albicans, Messor medioruber, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Cardiocondyla batesii, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuratum et Monomorium subopacum. Les espèces Tapinoma nigerrimum, Tapinoma simrothi, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis et Pheidole pallidula sont celles qui sont échantillonnées dans la palmeraie de Beldet Omar.

La zone d'El-Oued et d'Ilizi ont la même valeur de la richesse spécifique totale soit 12 espèces de fourmis pour chacune. La station des cultures maraîchères présente la valeur la plus élevée de la richesse totale dans la zone d'El-Oued soit une valeur de 10 espèces (Camponotus barbaricus, Cataglyphis bombycina, Cardiocondyla batesii, Messor arenarius, Messor aegyptiacus tunetinus, Messor foreli, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuriceps, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense). Une valeur de richesse spécifique totale de 06 espèces caractérise les deux stations de Milieu naturel (Cataglyphis bombycina, Messor arenarius, Messor aegyptiacus tunetinus, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum et Pheidole pallidula) et de la palmeraie (Camponotus barbaricus, Cataglyphis bicolor, Cardiocondyla batesii, Cataglyphis bombycina, Messor arenarius, et Pheidole pallidula). Par contre, dans la zone d'Ilizi, une richesse importante de myrméfaune dans l'Oliveraie de la base de vie centrale soit 12 espèces (Tapinoma nigerrimum, Tapinoma sp., Cataglyphis bombycina, Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor foreli, Messor medioruber, Messor medioruber, Messor picturatus, Monomorium destructor, Monomorium sp. et Tetramorium lanuginosum), suivie par la station de multiplication des plantes avec 7 espèces (Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bombycina, Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor medioruber, Monomorium destructor, et Tetramorium lanuginosum) et par le parcours du complexe industriel avec une valeur de 5 espèces (Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bombycina, Messor foreli, Messor medioruber et Monomorium sp.).

Pour chaque zone d'étude, se trouvent des espèces communes entre les stations. Dans la zone d'El Oued, les espèces *Cataglyphis bombycina*, *Messor arenarius*et *Pheidole pallidula* sont omniprésente dans les trois stations vu leur adaptation aux différentes conditions des milieux.

Concernant la sous zone de Djamaa, 8 espèces sont notées dans les trois stations d'étude: Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Plagiolepis barbara, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, Pheidole pallidula et Tetramorium biskrense alors que celle de Touggourt et El Oued ne possèdent que 4 espèces pour chacune. Les espèces Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bombycina et Pheidole pallidula ont été trouvées communes entre les trois stations d'étude de la zone d'Ilizi. Cependant, la dernière espèce a été trouvé commune entre les zones d'étude. Alors que Tapinoma nigerrimum a été récoltée dans tous les zones mise à part celle d'EL Oued. Certaines espèces telles que Monomorium areniphilum, Camponotus barbaricus, Cataglyphis bicolor, Cardiocondyla batesii, et Monomorium subopacum ont été récoltées grâce à la méthode des pots Barber dans tous les zones d'études mise à part celle d'Ilizi (Fig.74 et 76). Cette dernière renferme des espèces caractéristiques de cette zone et qui ont été recordées pour la première fois en Algérie. Ces espèces sont Tapinoma sp., Plagiolepis maura, Messor picturatus, Monomorium sp. Tetramorium lanuginosumet Cardiocondyla mauritanica. Cette dernière a été trouvée uniquement dans la zone d'Ouargla dans la palmeraie de l'université Kasdi Merbah.

Par ailleurs, un nombre peu important d'espèces de fourmis qui caractérisent quelques régions telles que *Cataglyphis albicans* pour la sous zone de Touggourt *Cataglyphis rubra* et *Monomorium destructor* pour Djamaa et *Messor aegyptiacus* pour la zone d'El Oued (Fig. 77 à 79).

Les espèces Tapinoma nigerrimum, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Cataglyphis bombycina, Cardiocondyla batesii, Monomorium areniphilum, Monomorium salomonis obscuratum, Monomorium subopacum et Pheidole pallidula semblent fréquenter tous les milieux que sa soient cultivés, naturels, palmeraies voire même les zones sub-humides telles que les lacs (Tab. 13).



Fig.74 - Vue de profil de l'espèce Camponotus barbaricus (Photo originale)



Fig.75 -Vue de profil d'un thorax de l'espèce *Cataglyphis bicolor* (Photo originale)



Fig.76.-L'espèce Cardiocondyla batesii (Photos originales)

**B-Vue latéralement** 

A- Ouvrière

**C-Thorax** 

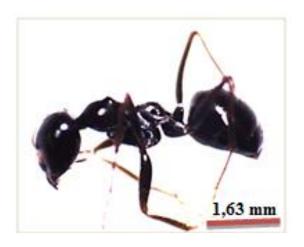


Fig.77-Vue de profil de l'espèce Cataglyphis albicans (photo originale)



Fig.78 -L'espèce Monomorium destructor (male) (Photo originale)



Fig.79 - L'espèce Messor aegyptiacus (Photo originale)

# 3.2.2.- Richesse moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'étude

Les valeurs de la richesse spécifique totale des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber sont affichées dans le tableau 14.

Tableau 14-Richesse spécifique moyenne (Sm) des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'étude

Zo	ones	Stations	Richesse moyenne
,	D.	Station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa	0,83
	El Oued	Milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab	0,5
j	ਜ਼ ਜ਼	Palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui	0,5
	aa	Station des cultures maraîchères de Sidi Amrane	1,08
	Djamaa	Milieu naturel de Djamaa	1,42
Oued Righ	Д	Palmeraie de l'ITDAS de Sidi Amrane	1
pən(	urt	Lac Témacine	4,27
	Touggourt	Milieu naturel de Nezla	2,7
	Tor	Palmeraie de Baldet Omar	2,83
	la	Lac de Hassi Ben Abdallah	3,75
	Ouargla	Milieu naturel de Sidi Khouiled	1,75
	0	Palmeraie de l'U.K.M.	5
		Oliveraie de la base de vie centrale	6,08
	Ilizi	Station de multiplication des plantes ornementales	4,16
		Milieu naturel de Rhourde Nouss	3,08

Dans la zone d'El-Oued, la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa présente la valeur la plus élevée de la richesse moyenne (0,83). En deuxième position vient la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab avec une valeur de la richesse spécifique moyenne de 0,5 pur chacune (Tab. 14).

Dans la sous zone de Djamâa, la valeur de la richesse moyenne des espèces de fourmis dans le milieu naturel de la commune de Djamâa, est de 1,42. Elle est plus importante que la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et la station des cultures maraichères de BOULAL Mouhamed de la commune de Sidi Amrane où elle atteint 1,08 et 1 pour les deux stations respectivement (Tab.14).

Pour la sous zone de Touggourt, la valeur la plus élevée de la richesse moyenne, est celle du lac de Témacine (4,27), suivi par la palmeraie de Baldet Omar (2,83) et le milieu naturel de Nezla (2,7). Par ailleurs, la région d'Ouargla a enregistré une valeur de 5 dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (U.K.M.), suivi parle lac de Hassi Ben Abdallah (3,75) et le milieu naturel de Sidi Khouiled (1,75).

Concernant la zone d'ilizi, l'oliveraie de la base de vie centrale a enregistré la valeur de la richesse moyenne la plus élevée (6,08) alors que la station de multiplication des plantes ornementales et le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss sont de 4,16 et 3,08 respectivement.

## 3.2.3.- Effectifs des fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'étude

Les valeurs des effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans chaque station d'étude dans les différentes zones sont affichées dans le tableau 15.

Tableau 15-Effectifs des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

le								7	Zones							
S/Famille	Espèces	ותו	l Oue	A		(	Dued	Righ	l			)uarg	·la		Ilizi	
Fa	Especes	L	Oue	u	D	jama	a	Tou	uggou	ırt	·	Juarg	ıa		HIZI	
S		MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
Dolichoderinae	Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	-	-	_	148	-	59	41	1	55	10	1	124	401	182	69
olicho	Tapinoma simrothi (Krauss, 1911)	-	-	-	1	-	-	4	_	1	-	-	2	-	-	_
	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	358	-	-
Formici nae	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	3	-	34	21	ı	19	1	-	_	1	-	-	-	-	-

	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	-	-	_	2	27	14	82	6	2	18	-	23	-	-	-
	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	1	-	_	-	-	1	-	4	1	1	-	-	-	1	-
	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	-	-	13	177	12	84	272	1	5	17	2	71	-	-	-
	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	6	31	63	-	20	-	-	-	-	8	-	-	73	33	6
	Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	-	-	-	-	2	-	-	ı	-	-	ı	-	ı	-	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	-	-	-	-	194	3	230	6	7	1	1	35	-	-	-
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	-	-	-	1	5	5	-	-	-	-	-	2	-	-	-
	Plagiolepis maura (Santschi, 1920)	ı	-	-	-	ı	ı	-	ı	-	ı	ı	-	41	33	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	13	-	43	-	7	-	2	1	-	2	-	3	-	-	-
	Cardiocondyla mauritanica (Forel, 1890)	ı	-	-	-	ı	ı	-	ı	ı	ı	ı	2	52	12	-
	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	1	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-
	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	96	39	62	-	2	1	1	1	ı	1	1	-	1	1	-
Myrmicinae	Messor aegyptiacus tunetinus(Santschi, 1923)	17	28	-	-	1	-	1	1	1	1	-	1	1	-	-
$oxed{\Xi}$	Messor foreli (Santschi, 1923)	10	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	82	-	222
	Messor medioruber (Santschi, 1910)	-	-	_	86	-	54	-	2	-	-	-	-	-	-	-
	Messor sanctus (Emery, 1921)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Messor picturatus (Santschi, 1927)	1	-	-	-	1	ı	-	1	-	1	1	-	19	ı	-
	Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	9	-	_	5	88	85	509	33	-	1	-	-	-	-	-

Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	-	-	_	_	13	_	-	-	_	_	-	_	56	169	-
Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	10	2	723	32	-	8	2	44	-	-	-
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	16	20	-	69	22	15	1	-	-	-	1	-	1	1	-
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	-	4	-	74	42	63	2	20	-	3	503	-	-	1	-
Monomorium sp.	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	54	-	104
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	71	52	91	83	77	123	88	-	14	70	3	91	-	111	38
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	32	-	-	21	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
Tetramorium Lanuginosum (Mayr, 1870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84	-	-
Total	273	174	306	688	523	531	1954	106	84	139	512	397	1220	540	439

Les valeurs de l'effectif total des fourmis les plus élevées ont été enregistré dans la sous zone de Touggourt à proximité du lac de Témacine avec 1954 individus suivi par l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss (1220 individus.), la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane de Djamaa (688 individus.) et la Station de multiplication des plantes ornementales de Rhourde Nouss (540 individus.).

Par ailleurs, un nombre peu important a été enregistré dans certaines stations telles que la palmeraie et le milieu naturel de Touggourt (84 et 106 individus respectivement) le lac de Hassi Ben Abdallah (139 individus.) d'Ouargla et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab d'El-Oued (174 individus).

## 3.2.4.-Abondance relative (%) des fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'étude

Les valeurs de l'abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans chaque station d'étude dans les différentes zones sont affichées dans le tableau 16.

Tableau 16- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

								7	Zones	5						
S/ Famille	Espèces	E	l Oue	ed	D	jama	a			Oued		n Duarg	la.		Ilizi	
S		MC	N (N)	DI	MC	MAN	DI		uggo					OM	MD	MAL
ae	T.nigerrimum	MC	MN	PL	MC 22	MN	PL 11	LC	MN	PL 65	LC	MN	PL 31	OV 33	MP 34	MN 16
oderin	T. simrothi	-	-	_	0,2		-	2,1	0,9	1,2	7,2	0,2	0,5	29	-	-
Dolichoderinae	Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	C. barbaricus	1,1	-	11	3,1	-	3,6	0,1	-	-	0,7	-	-	-	-	-
	C. thoracicus	-	-	-	0,3	5,2	2,6	4,2	5,7	2,4	13	-	5,8	-	-	-
	C. albicans	-	-	ı	-	ı	1	1	3,8	-	ı	1	1	1	1	-
e	C. bicolor	-	-	4,3	26	2,3	16	14	0,9	6	12	0,4	18	-	-	-
Formicinae	C.bombycina	2,2	18	21	-	3,8	-	-	-	-	5,8	-	-	6	6,1	1,4
Forn	C. rubra	-	-	-	-	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	L. frauenfeldi atlantis	-	-	-	-	37	0,6	12	5,7	8,3	0,7	0,2	8,8	-	-	1
	P. barbara	-	-	-	0,2	1	0,9	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-
	P. maura													3,4	6,1	-
nicin e	C. batesii	4,8	-	14	-	1,3	-	-	0,9	-	1,4	-	0,8	-	-	-
Myrmicin ae	C. mauritanica	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,5	4,3	2,2	-

C. inermis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_
M. arenarius	35	22	20	-	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M. aegyptiacus tunetinus	6,2	16	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
M. foreli	3,7	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	6,7	-	5
M. medioruber	-	-	-	13	-	10	-	1,9	-	-	-	-	-	-	-
M. sanctus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M. picturatus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,6	-	-
M.areniphilum	3,3	-	-	0,7	17	16	26	31	-	0,7	-	-	-	-	-
M. destructor	-	-	-	-	2,5	-	-	-	-	-	-	-	4,6	31	-
M. salomonis obscuratum	-	-	-	-	1,9	0,4	37	30	-	5,8	0,4	11	-	-	
M. salomonis obscuriceps	5,9	11	-	10	4,2	2,8	-	1	-	-	-	-	-	-	-
M. subopacum	-	2,3	-	11	8	12	0,1	19	-	2,2	98	-	-	-	
Monomorium sp.													4,4	-	2
P. pallidula	26	30	30	12	15	23	4,5	-	17	50	0,6	23	-	21	8.
T. biskrense	12	-	-	3,1	0,2	0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	
T. sericeiventre	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
T. lanuginosum	_	_	-		_	-	_	-	_	_	_	-	6,9	-	

Pour la zone d'El-Oued, *Messor arenarius* est la plus dominante dans la station des cultures maraîchères avec 35,16% (Fig.80). Elle est suivie par *Pheidole palludila* dans les trois stations d'étude (la palmeraie, le milieu naturel et la station des cultures maraîchères) avec 29,74%, 29,89% et 26,01% respectivement (Fig.81 et 82). La troisième et la quatrième position sont occupées par *Cataglyphis bombycina* (20,59%) dans la palmeraie et *Messor aegyptiacus tunetinus* (16,09 % dans le milieu naturel) respectivement (Fig. 81 et 82). Les espèces *Camponotus barbaricus*, *Cataglyphis bicolor*, *Cardiocondyla batesii*, *Tetramorium biskrensis*, *Monomorium subopacum*,

Monomorium salomonis obscuriceps, Monomorium areniphilum tuneticum et Messor foreli, ont une valeur de l'abondance relative ne dépassant pas 14,5% (Tab. 16).

Dans la sous zone de Djamâa, *Lepisiota frauenfeldi atlentis* est l'espèce la plus abondante dans le milieu naturel (37,02%) (Fig.83). Vient ensuite *Cataglyphis bicolor* dans le milieu cultivé (25,73%) et (*Pheidole palludila*) dans la palmeraie (23,16%) (Fig.84 et 85). *Tapinoma nigerrimum* prend la troisième position dans le milieu cultivé (21,51%). Dans la palmeraie et le milieu naturel, *Cataglyphis bicolor*, *Pheidole palludila*, *Monomorium areniphilum*, ont des abondances relatives se situant, entre 14,5% et 16,83%. Pour le milieu cultivé, les autres espèces ne dépassent jamais 12,5% (Tab. 16).

Dans la sous zone de Touggourt, l'espèce *Monomorium salomonisobscuratum* est la plus abondante avec une valeur d'abondance relative de 37% à proximité du lac de Témacine (Fig.86). Cette espèce occupe la deuxième position dans le milieu naturel de Nezla après *Monomorium areniphilum* (31,13%) (Fig.87). Cependant, au niveau de la palmeraie de Baldet Omar l'espèce *Tapinoma nigerrimum* constitue l'espèce la plus abondante avec 65,48% suivi par *Pheidole pallidula* (16,67%) (Tab. 16) (Fig.88).

Dans la zone d'Ouargla, *Monomorium subopacum* a enregistré la valeur d'abondance relative la plus élevée dans le milieu naturel de de Sidi Khouiled (AR%= 98,24%) alors que le reste des espèces de cette station ne dépasse pas 1% (Fig.89). Pour la station du lac de Hassi Ben Abdallah, *Pheidole pallidula* vient en premier rang avec une valeur de 50,36%, suivie par *Camponotus thoracicus* (12,95%) (Fig.90). Dans la palmeraie, *Tapinoma nigerrimum* est l'espèce la plus abondante avec (AR% = 31,23%), suivie par *Pheidole pallidula* (AR% = 22,92%) (Fig.91).

Dans la zone d'Ilizi, l'espèce *Tapinoma nigerrimum* et *Tapinoma sp.* ont enregistrés les valeurs d'abondance relative les plus élevées (32,87% et 29,34% respectivement) dans l'oliveraie de la base de vie centrale (Fig.92). Par ailleurs, dans station de multiplication des plantes ornementales, *T. nigerrimum* a enregistré une valeur d'abondance de 33,70% suivie par *Monomorium destructor* (31,30%) et *Pheidole pallidula* (20,56%) et vient donc en première position (Fig.93). Concernant, le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss, l'espèce *Messor foreli* occupe le premier rang avec une valeur d'abondance de 50,57% tandis que la deuxième et la troisième position sont occupées par *Monomorium sp.*(23,69%) et *T. nigerrimum* 

(15,72%) (Fig.94). Le reste des espèces présentent de faibles valeurs d'abondance qui ne dépassent pas les 7%, il s'agit de *Cataglyphis bombycina*, *Plagiolepis maura*, *Cardiocondyla mauritanica*, *Messor picturatus et Tetramorium lanuginosum*.

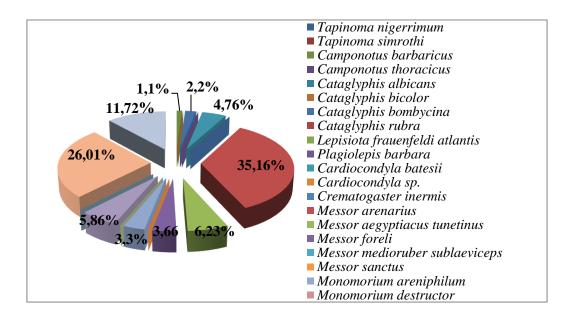


Fig.80- Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la station des cultures maraîchères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Chegguga El Ouassaa

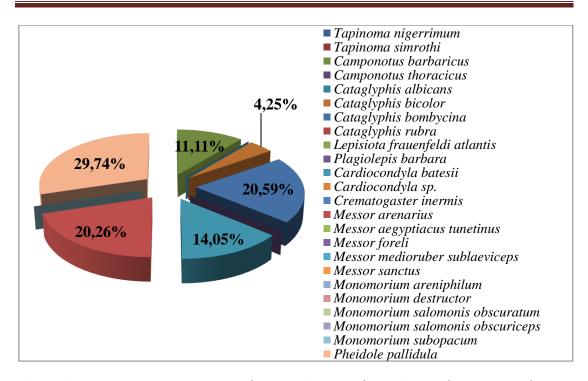


Fig.81-Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui

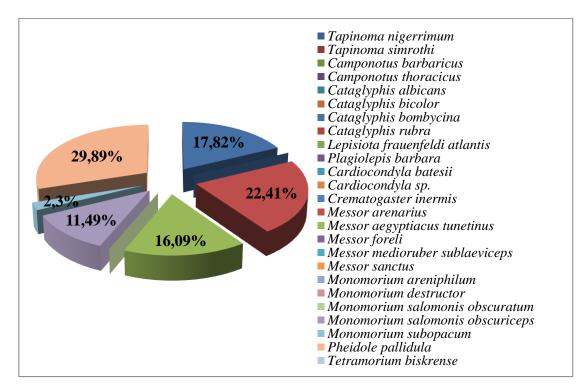


Fig.82-Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab

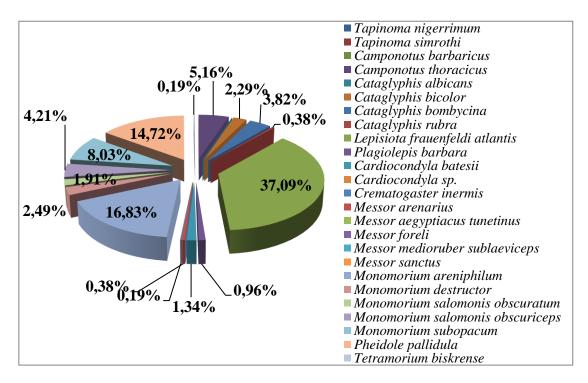


Fig.83 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Djamaa

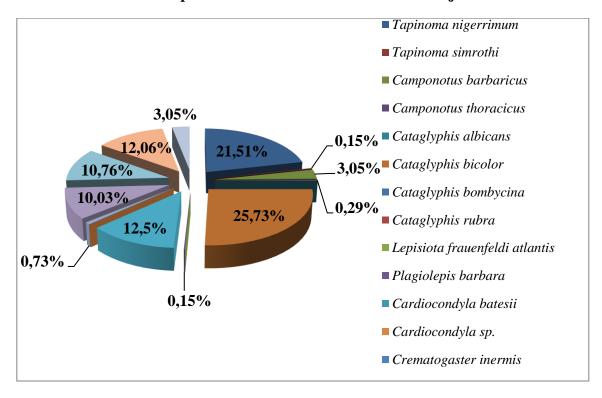


Fig.84 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane

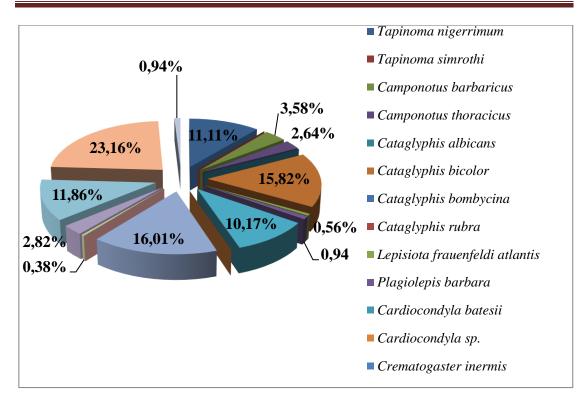


Fig.85 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de l'ITDAS

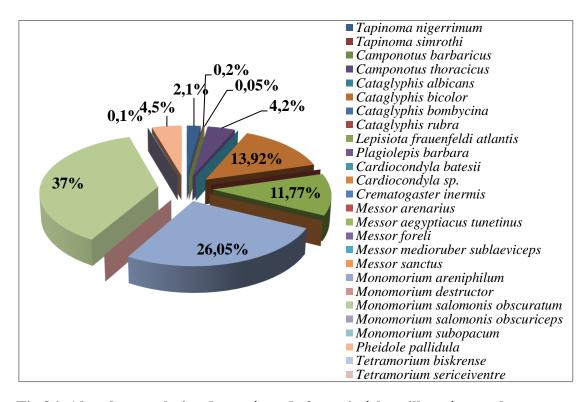


Fig.86 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le lac de Témacine

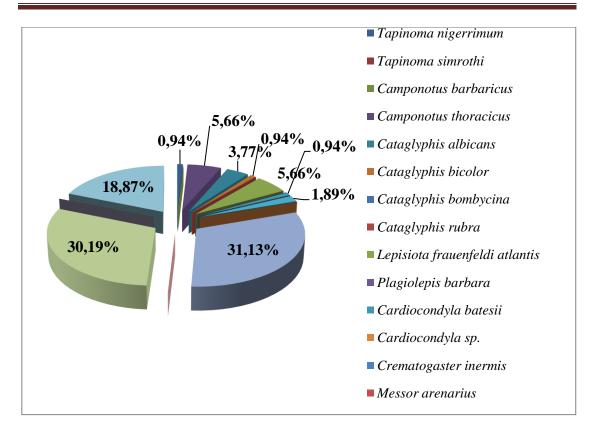


Fig.87 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Nezla

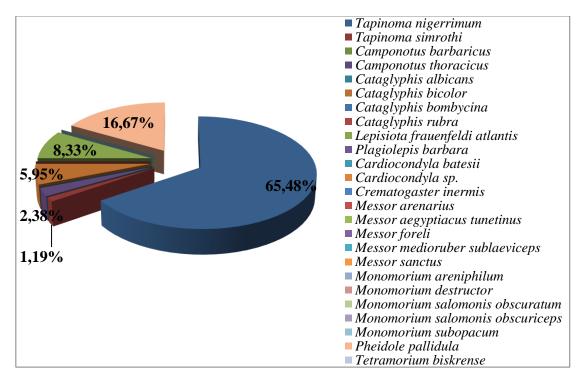


Fig.88 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de Baldet Omar

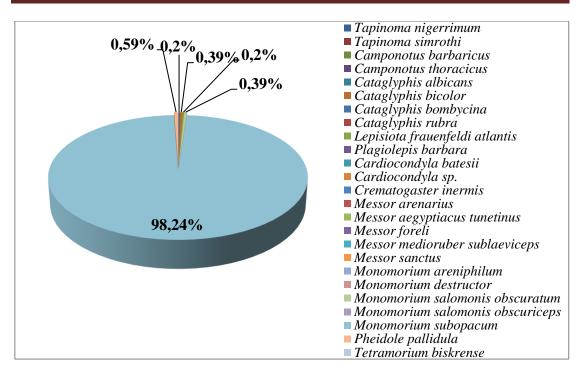


Fig.89 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Sidi Khouiled

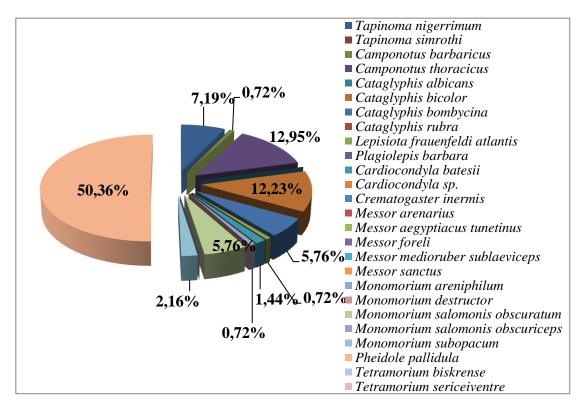


Fig.90 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans le lac de Hassi Ben Abdallah

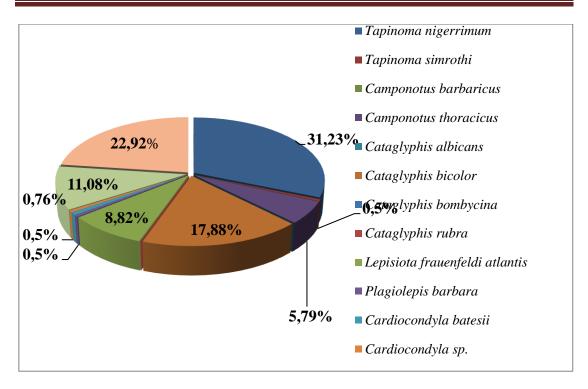


Fig.91 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah

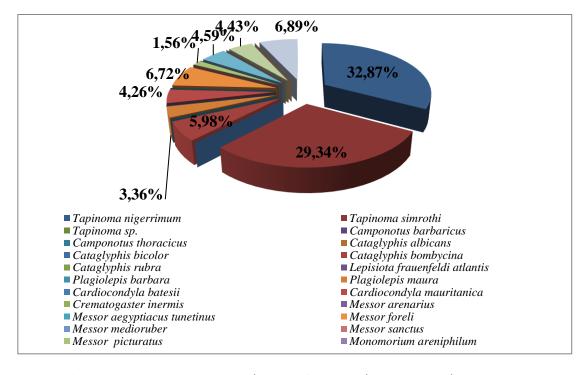


Fig.92 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss

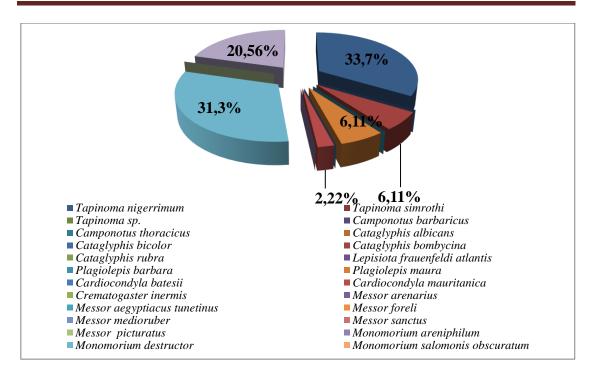


Fig.93 - Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans la station de multiplication des plantes ornementales de Rhourde Nouss

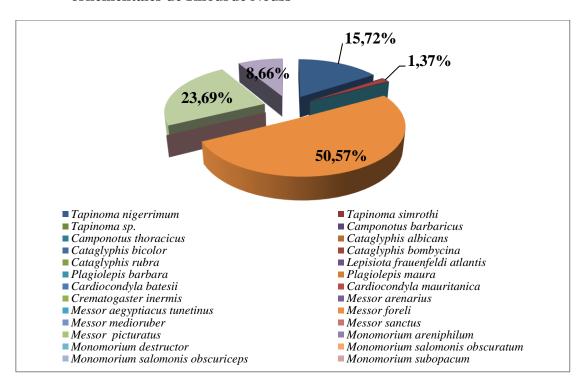


Fig.94 -Abondance relative des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dansla station du milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss

### 3.2.5.-Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

Les valeurs de la fréquence appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études sont mentionnées dans le tableau 17.

Tableau 17-Fréquence d'occurrence appliquée aux espèces des fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

		ne d'I	Ξl		Zone de			Sous Zone de			Zone		Région d'Ilizi		
Espèces		Dued		Djamaa			Touggourt			d'Ouargla					
	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	OV	MP	MN
T. nigerrimum	ı	ı	ı	75	ı	83	75	13	100	50	-	100	92	92	50
T. simrothi	ı	-	-	8,3	-	ı	-	ı	-	-	-	-	-	1	-
Tapinoma sp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	-	-
C. barbaricus	25	-	75	50	8,3	50	13	ı	-	13	13	-	ı	-	-
C. thoracicus	1	1	1	17	58	50	88	38	25	75	-	75	-	-	-
C. albicans	-	1	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-
C. bicolor	-	-	50	75	25	67	63	13	13	38	25	63	-	-	-
C. bombycina	25	75	75	-	33	-	-	-	-	50	75	1	75	58	17
C. rubra	-	1	1	1	8,3	ı	1	-	1	-	-	1	1	-	-
L. frauenfeldi atlantis	ı	ı	1	i	75	8,3	63	38	25	13	13	50	1	-	-
P. barbara	-	-	-	8,3	25	33	-	-	-	-	13	-	-	-	-
P. maura	-	-	1	1	-	1	1	-	-	-	-	-	33	75	-
C. batesii	33	-	75	-	33	-	25	13	-	13	-	25	-	-	-
C. mauritanica	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58	25	-
C. inermis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M. arenarius	100	67	92	1	8,3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M. aegyptiacus tunetinus	17	50	-	ı	1	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-
M. foreli	8,3	-	-	-	8,3	1	-	-	-	-	-	-	75	-	100
M. medioruber	-	-	-	83	33			75	-	-	-	-	42	-	-
M. sanctus	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-
Messor picturatus	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8,3	-	-
M. areniphilum	1	-	ı	17	67	67	50	38	-	13	-	-	-	_	-
M. destructor	-	-	-	_	33	-	-	-	-	-	-	-	58	75	

M. salomonis obscuratum	-	-	-	8,3	25	-	75	75	ı	25	13	63	-	-	-
M. salomonis obscuriceps	50	58	-	25	33	25	1	ı	ı	ı	ı	-	ı	ı	-
M. subopacum	1	25	-	58	25	67	25	25	ı	25	25	-	ı	ı	-
Monomorium sp.	1	-	-	-	1	ı	-	1	ı	1	1	-	67	ı	75
P. pallidula	83	50	92	100	58	67	88	-	38	63	13	88	-	67	67
T. biskrense	58	-	-	58	8,3	25	-	ı	-	-	-	-	-	-	-
T. sericeiventre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-
T. lanuginosum	-	-	-	-	ı	-	-	ı	-	-	-	-	83	25	-

Dans la zone d'El-Oued, la palmeraie et le milieu cultivé ont enregistré 4 et 7 classes de la constance respectivement, alors que pour le milieu naturel le nombre de classes est de 3. Concernant la palmeraie, est signalée une espèce de fourmis accidentelle (Cataglyphis bicolor), 2 accessoires (Cardiocondyla batesii et Camponotus barbaricus), une fortement accessoire (Cataglyphis bombycina) et 2 fréquentes (Messor arenarius et Pheidole palludila). Pour la station des cultures maraîchères, une espèce est très rare (Messor foreli), une rare (Messor aegyptiacus tunetinus), 2 accidentelles (Cataglyphis bombycina et Camponotus barbaricus), une fortement accidentelle (Cardiocondula batesii), une fortement accessoire (Monomorium salomonis obscuriceps), une constante (Pheidole palludila) et une omniprésente (Messor arenarius). Au niveau du milieu naturel, est rapporté une espèce accidentelle (Monomorium subopacum), 4 espèces accessoires (Pheidole palludila, Monomorium salomonis obscuricep, Messor arenarius et Messor aegyptiacus tunetinus) et une fréquente (Cataglyphis bombycina) (Tab.17).

Dans la sous zone de Djamâa, nous avons déterminées 6 classes pour la palmeraie dont une espèce est très rare (Lepisiota frauenfeldi atlentis), 2 espèces sont accidentelles (Monomorium salomonis obscuricepset Tetramorium biskrensis), 2 espèces fortement accidentelles (Messor medioruber sublaeviceps et Plagiolepis barbara), 2 fortement accessoires (Camponotus thoracicus et Camponotus barbaricus barbaricus), 4 fréquentes (Pheidole palludila, Cataglyphis bicolor, Monomorium areniphilum et Monomorium subopacum) et une constante (Tapinoma nigerrimum). Pour le milieu naturel de la commune de Djamâa, le nombre de classes de la constance est de 5. Les espèces sont réparties de façon que 5 espèces sont très rares (Cataglyphis rubra, Messor arenarius, Messor foreli, Camponotus barbaricus et

Tetramorium biskrensis), 6 espèces accidentlles (P.barbara, C. batesii, M.destructor, M. salomonis obscuratum, M. salomonis obscuriceps, M. subopacum), 1 espèce accessoire (C.bombycina).2 sont fortement accidentelles (Pheidole palludila et Camponotus thoracicus), une fréquente (Monomorium areniphilum) et une constante (Lepisiota frauenfeldi atlentis). Pour la station des cultures maraîchères, le nombre de classes de la constance est de 7 où 3 espèces sont très rares (Monomorium salomonis obscuratum, Plagiolepis barbara, Tapinoma simrothi), 2 rares (Camponotus thoracicus et Monomorium areniphilum), une accidentelle (Monomorium salomonis obscuriceps), 2 fréquentes (Monomorium subopacum et Tetramorium biskrensis), 2 constantes (Tapinoma nigerrimum et Cataglyphis bicolor), une fortement constante (Messor medioruber sublaeviceps) et une omniprésente (Pheidole palludila) (Tab. 17).

Dans la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont répartie entre 3 classes :constantes telles que *Tapinoma nigerrimum*, *Camponotus thoracicus*, *Monomorium salomonis* et *Pheidole pallidula*. 3 espèces accidentelles comme *Cardiocondyla batesii*, *C. barbaricus* et *M. subopacum*, 3 espèces sont fréquentes (*C. bicolor*, *L. frauenfeldi atlantis* et*M.areniphilum*). Concernant le milieu naturel de Nezla, les catégories assez rare est la mieux présentée (*T. nigerrimum*, *C. albicans*, *C. bicolor* et *C. batesii*). Le reste des catégories sont représentées par 2 espèces pour chacune : accessoire (*C. thoracicus* et *M.areniphilum*), accidentelle (*L. frauenfeldi atlantis* et*M. subopacum*) et constante (*M.medioruber sublaeviceps* et *M. salomonis obscuratum*). Cependant dans la palmeraie de Baldet Omar, les 5 espèces sont distribuées en 3 catégories dont 2 espèces sont accidentelles (*Lepisiota frauenfeldi atlantisi* et*C. thoracicus*), 1 espèce accessoire(*P.pallidula*) et une seule espèce omniprésente qui est *Tapinoma nigerrimum* (100%) (Tab. 17).

Dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah ont été réparties entre 5 classe : assez rare représentée par : *C. barbaricus*, *L. frauenfeldi atlantis*, *C. batesii* et *M. areniphilum*. Accidentelles (*M. salomonis obscuratumetM. subopacum*), Accessoire (*Cataglyphis bicolor*), Fréquente (*Tapinoma nigerrimumetC.bombycina*) et constante (*C. thoracicus*).Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled, il est représenté par 3 classes dont celle des espèces assez rare est la mieux représentée (*C. barbaricus*, *L. frauenfeldi atlanti*, *P.barbara*, *M. salomonis obscuratum* et *P.pallidula*. En deuxième position vient la classeaccidentelle

avec 2 espèces (*C. bicolor* et *M. subopacum*) suivi par la classe constante (*C.bombycina*). Au niveau de la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées. La catégorie fréquente est la plus dominante et représentée par 3 espèces (*Cataglyphis bicolor*, *L. frauenfeldi atlantis* et *Monomorium salomonis obscuratum*) suivie par la catégorie constante (*P.pallidula* et *C. thoracicus*). Cependant, la classe omniprésente et accidentelle est représentée par une seule espèce pour chacune.

Dans la zone d'Ilizi, huit classes de la constance ont été enregistrées dans l'oliveraie de la base de vie centrale.La classe fortement constante est présentée par deux espèces T. nigerrimumet Tapinoma sp..De même, la classe peu fréquente et Très fréquente sont aussi présentées par deux espècespour chacune C. mauritanica et M. destructor pour la première classe et C. bomby cina et M. foreli pour la deuxième. Par ailleurs, les classes fréquentent, constante, accessoire, fortement accidentelle et rare sont présentés par une espèce pour chacune (Tab. 17). Concernant la station de multiplication des plantes ornementales, la classe très fréquente est la mieux représentée avec 2 espèces (P. maura et M. destructor). Le reste des catégories sont représentées par une espèce pour chacune : fortement constante est représentée par T. nigerrimum, fréquente (P. pallidula), peu fréquente (C. bombycina), accidentelle (C. mauritanica) et rare (T. lanuginosum). Par ailleurs, 5 classes ont été enregistrées dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss et sont représentées par une seule espèce pour chacune : omniprésente (M. foreli), très fréquente (Monomorium sp.), fréquente (P. pallidula), accessoire (T. nigerrimum) et accidentelle rare (C. bombycina) (Tab. 17).

### 3.2.6.-Indice de diversité de Shannon appliqué aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études

Les résultats sur les indices de diversité H' des espèces de fourmis échantillonnées dans les quatre zones d'études sont mentionnés dans le tableau 18.

Tableau18-Indice de diversité de Shannon (H') appliqué aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barber dans les quatre zones d'études

Région	El Oued			Oued Righ							Ouargla			Ilizi		
				Djamaa			Touggourt			Ouui giu			11121			
Station	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	ov	MP	MN	
Н'	2,63	2,36	2,40	2,83	2,88	3,02	2 ,35	2,57	1,58	2,36	0,97	2,52	2,65	2,13	1,79	

H': diversité de Shannon (bits)

Dans la zone d'El-oued, les valeurs de l'indice de Shannon sont de 2,40 bits pour la palmeraie, 2,36 bits pour le milieu naturel et 2,63 bits pour la station des cultures maraîchères. Les valeurs élevées indiquent une diversité remarquable des espèces de fourmis dans les trois stations d'étude (Tab. 19).

Concernant la sous zone de Djamâa, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont de 3,02 bits dans la palmeraie, 2,88 bits dans le milieu naturel et 2,83 bits dans le milieu cultivé. Ces valeurs donnent une idée sur la diversité importante des trois stations d'etude par la myrmécofaune (Tab. 19).

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon la sous zone de Touggourt varient entre 1,58 bits (la palmeraie) et 2,57 bits (le milieu naturel) et celles de la diversité maximale varient entre 2,57 bits (la palmeraie) et 3,4 6bits (le lac) (Tab. 19). Il est à mentionner que ces valeurs sont moyennes, ce qui nous laisse dire que les milieux d'échantillonnage sont moyennement diversifiés en fourmis (Tab. 19).

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 2,36 bits pour le lac de Hassi Ben Abdallah, 0,97 bits pour le milieu naturel de Sidi Khouiled et 2,52 bits pour la palmeraie de l'ITAS (Tab. 19).

Pour la zone d'Ilizi, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 1,79 bit pour l'oliveraie de la base de vie centrale, 2,13 bits pour la base de vie annexe II et 2,65 bits pour le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss (Tab. 19).

#### 3.2.7-Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans les cinq régions d'études

Les résultats sur les indices de l'équitabilité des espèces de fourmis échantillonnées dans les cinq régions d'études sont regroupés dans le tableau 19.

Tableau19.-Indice de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des Pots Barberdans les cinq régions d'études

Zone	El Oued			Oued Righ							Overale			Titat		
				Djamaa			Touggourt			Ouargla			Ilizi			
Station	MC	MN	PL	MC	MN	PL	LC	MN	PL	LC	MN	PL	ov	MP	MN	
H max	3,32	2,58	2,58	3,70	4,09	3,58	3,46	3,32	2,58	3,46	2,81	3,32	3,32	2,58	2,32	
E	0,79	0,91	0,93	0,77	0,70	0,84	0,68	0,79	0,61	0,68	0,35	0,76	0,79	0,82	0,77	

**H max** : diversité maximale (bits) ; **E** : équitabilité.

Dans la zone d'El-Oued, l'indice de l'équitabilité est de 0,93 pour la palmeraie, 0,91 pour le milieu naturel et 0,79 pour le milieu cultivé. Cela signifie que les espèces de fourmis sont en équilibre entre elles (Tab. 19).

Pour l'équitabilité dans les stations de la sous zone de djamaa, elle est de 0,84 au niveau de la palmeraie, 0,70 dans le milieu naturel et 0,77 dans la station des cultures maraîchères. Ces valeurs qui tendent vers 1, indiquent que les espèces de fourmis sont équilibrées entre elles (Tab. 19).

Concernant la sous zone de Touggourt, les valeurs de l'indice d'équitabilité sont variées entre 0,61 (la palmeraie) et 0,79 (le milieu naturel). Il est à remarquer que ces valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées dans les stations d'étude grâce à la méthode des pots Barber (Tab.19).

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice d'équitabilité sont variées entre 0,68 (lac), 0,35(milieu naturel) et 0,76(palmeraie). Ces deux dernières valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées. Par contre au niveau de milieu naturel, la valeur de l'equitabilité est de l'ordre de 0,35, cette valeur tend vers 0, ce qui montre l'existence d'une tendance vers la dominance d'une espèce de fourmi dans cette station (Tab.19).

Au niveau de la zone d'Ilizi, l'indice d'équitabilité pour les trois stations d'étude tend vers 1. Dont 0,77 (milieu naturel), 0,79 (oliveraie) et 0,82 (station de multiplication des plantes ornementales). La tendence de ces valeurs vers 1 indique qu'il ya une équipe entre les différentes especes de fourmis dans les stations (Tab.19).

#### 3.3.-Analyse factorielle de correspondance (AFC)

L'analyse factorielle de correspondance a pour but de mettre en évidence la répartition des différentes espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats et des pots Barber en fonction des zones d'études.

La contribution des espèces à l'inertie totale pour la construction des axes est égale à pour l'axe 56,60% et 20,66% pour l'axe 2 (Fig.95). La somme des deux contributions à l'inertie totale est de 77,26 %. Celle-ci est supérieure à 50%. De ce fait, le plan défini par les deux axes 1 et 2 contient le maximum d'informations. La contribution des stations pour la formation des axes 1 et 2 est la suivante :

Axe 1 : la zone d'Ilizi participe le plus à la formation de l'axe 1 avec 83,9%. Les autres stations interviennent faiblement.

Axe 2 : la contribution la plus élevée à la formation de l'axe 2 est celle de la zone d'El-Oued avec 71,1% suivie par celle de Touggourtavec 15,7%. La contribution des espèces à la construction des axes 1 et 2 est la suivante :

Axe 1 : les espèces qui interviennent le plus pour la construction de l'axe 1 sont notamment *Tapinoma* sp. (sp3), *Plagiolepis maura* (sp12), *Cardiocondyla mauritanica* (sp14), *Messor picturatus* (sp21), *Monomorium sp.* (sp27) et *Tetramorium Lanuginosum* (sp30) avec un pourcentage de 12% pour chacune. Les autres espèces interviennent faiblement.

Axe 2: Les espèces qui participent le plus pour la formation de l'axe 2 sont notamment *Messor arenarius* (sp16), avec 25,6%. Ces espèces sont suivies par *Messor aegyptiacus tunetinus* (sp17), *Monomorium salomonis obscuriceps* (sp25), *Tetramorium biskrense* (sp29) avec 11,1%.

Sur le graphe défini par les axes 1 et 2, les zones sont réparties entre 3 quadrants. Dans le premier il y a la zone d'El Oued 2. Dans le second, il y a la sous zone de Touggourt, Djamaa et la zone d'Ouargla. Dans le troisième quadrant, c'est la zone d'Ilizi qui apparait. Les espèces se regroupent en 14 nuages de points remarquables, désignés par les lettres allant de A à N.

Le groupement A renferme une seule espèce omniprésente dans les quatre zones d'études. C'est le cas de *Pheidole pallidula*. Le nuage de points B regroupe les espèces qui se trouvent uniquement dans la zone d'Ilizi qui sont représentées par *Tapinoma* sp. (sp3), *Plagiolepis Maura* (sp12), *Messor picturatus* (sp21), *Monomorium sp.* (sp27) et *Tetramorium lanuginosum* (sp30). Le groupement C est représenté par une seule espèce : *Messor aegyptiacus tunetinus* (sp17), qui a été échantillonné uniquement dans la zone d'El-Oued. Le groupement D regroupe seulement les espèces qui se trouvent dans la sous zone de Djamaa et sont représentés par *Cataglyphis rubra* (sp9), *Crematogaster inermis* (sp15), *Messor sanctus* (sp20) et *Tetramorium sericeiventre* (sp31). Le groupement E regroupe les espèces communes entre la zone d'El Oued et la sous zone de Djamaa et sont représentées par *Messor arenarius* (sp16), *Monomorium salomonis obscuriceps* (25) et *Tetramorium biskrense* (sp29).

Le groupementF regroupe les espèces communes entre la zone d'El Oued, sous zone de Djamaa, de Touggourt et la zone d'Ouargla. Il est représenté par Camponotus barbaricus (sp4), Camponotus thoracicus (sp5), Cataglyphis bicolor Cardiocondyla batesii (sp13), Monomorium areniphilum (sp22) et Monomorium subopacum (sp26). Le groupement G renferme les espèces communes entre la sous zone de Djamaa, Touggourt et la zone d'Ouargla. Ces espèces sont : Tapinoma simrothi (sp2), Lepisiota frauenfeldi atlantis (sp10) et Monomorium salomonis obscuratum (sp24). Le groupement H regroupe une espèce commune entre la zone d'El Oued, Djamaa, Ouargla et Ilizi et est représentée par Cataglyphis bombycina (sp8). Le groupement I renferme une seule espèce représentée par Messor foreli (sp18) qui est commune entre El Oued, Djamaa, Touggourt et Ilizi. Le groupement J renferme une seule espèce représentée par Monomorium destructor (sp23) qui est commune entre Djamaa et Ilizi. Le groupement K regroupe une espèce commune entre la sous zone de Djamaa, Touggourt et Ilizi. C'est le cas de l'espèce Messor medioruber (sp19). Le groupement L est représenté par l'espèce Tapinoma nigerrimum (sp1). Cette espèce est commune entre Djamaa, Touggourt, Ouargla et Ilizi. Le groupement M regroupe une seule espèce qui est commune entre la sous zone de Djamaa et de Touggourtet représentée par Cataglyphis albicans (sp6). Le dernier groupement (N) est représenté par l'espèce Plagiolepis barbara (sp11) qui est commune entre la sous zone de Djamaa et la zone d'Ouargla.

# 3.4.-Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par la méthode des quadrats et des pots Barber dans les différentes stations d'études

Le résultat de la répartition des espèces myrmécologiques entre les différentes stations d'études dans les quatre zones du Sahara de l'Algérie en utilisant deux méthodes d'échantillonnages est mentionné dans la figure 96.

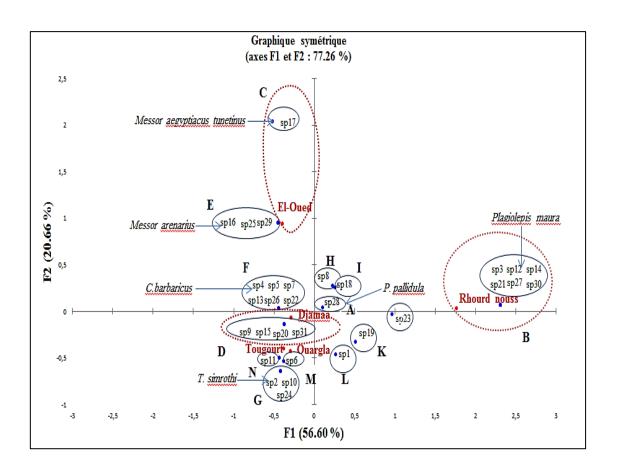


Fig.95- Carte factorielle de la distribution les espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats et des pots Barbe dans les quatre zones d'études

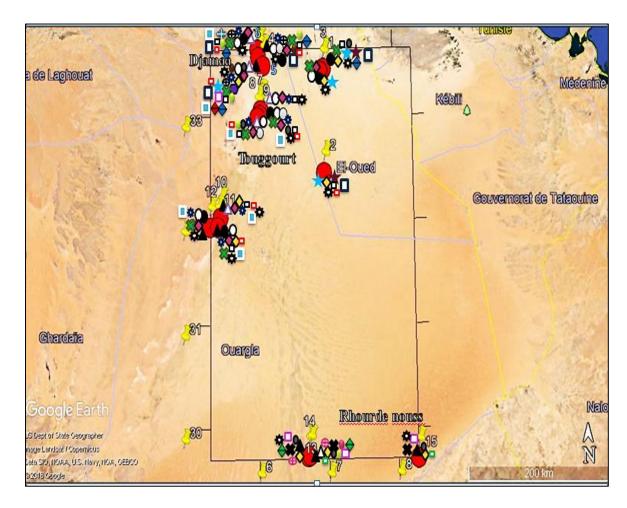
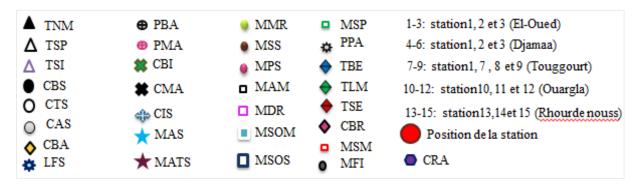
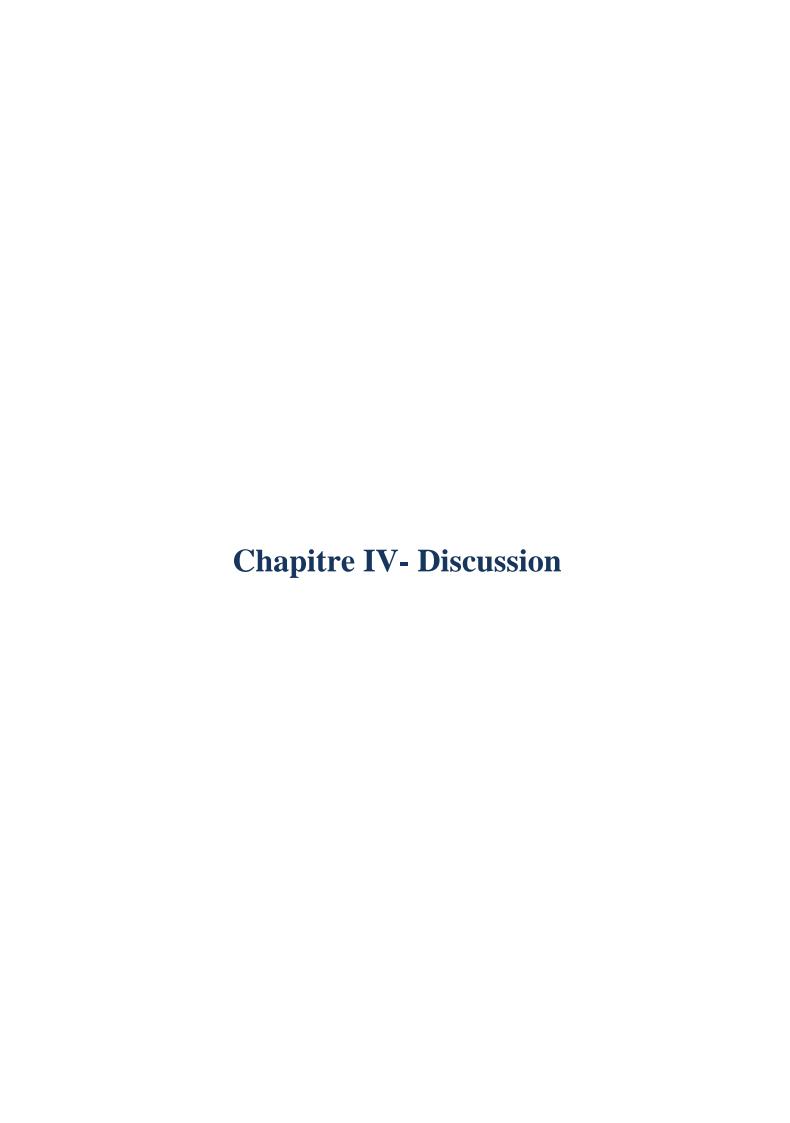


Fig.96- Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par les deux méthodes d'échantillonnages dans les quatre zones d'étude





#### Chapitre IV- Discussion des résultats d'échantillonnage des espèces de fourmis dans les quatre zones d'étude

Ce chapitre porte sur la discussion des résultats des différentes espèces de fourmis inventoriées par les deux méthodes d'échantillonnages (quadrats et pots-Barber) dans les quatre zones d'études.

## 4.1.- Espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Les richesses spécifiques totales et moyennes, l'abondance relative, la constance, l'indice de diversité de Shannon et l'équitabilité appliquée aux espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats sont discutés.

## 4.1.1.-Richesse spécifique totale des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des quadrats dans les quatr zones d'études

L'emploi de la méthode des quadrats a permis de recenser 21 espèces échantillonnées dans la sous zone de Djamaa, 12 dans la zone d'Illizi et 9 à celle d'El Oued, de Touggourt et d'Ouargla. Dans la sous zone de Djamaa, CHEMALA et *al.* (2014) a noté une richesse totale de 10 espèces de fourmis dans le milieu agricole et naturel ainsi que dans la palmeraie. En ce qui concerne la sous zone de Touggourt, nos résultats sont semblables de ceux qui ont été trouvés par BASSA et TAMA (2015) dans cette région en utilisant la méthode des quadrats ou elles ont trouvé 9 espèces.

De même, les espèces reportées dans la zone d'Ouargla ont été déjà trouvées par CHEMALA et al. (2015) dans la même zone grâce à la méthode des quadrats où il a signalé une richesse totale de 11 espèces réparties entre la palmeraie (7 espèces), le milieu naturel (4 espèces) et la station des cultures maraîchères (4 espèces). Le même auteur a trouvé un résultat proche de celui qui a été enregistré dans la zone d'El Oued et a signalé la présence de 10 espèces de fourmis. Cependant, CHENNOUF et al. (2011) ont recensé 14 espèces de fourmis dans trois milieux agricoles à Hassi Ben Abdellah (Ouargla). D'autre part, quatre espèces parmi celles qui sont échantillonnées dans la zone d'Ilizi en l'occurrence Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor picturatus et Tetramorium lanuginosum ont été recordées pour la première fois en Algérie et sont endémiques pour cette zone. Ceci est expliqué par le manque des travaux sur la faune myrmécologique dans le Sahara de l'Algérie mise à part

quelques contributions de certains auteurs comme BERNARD (1977) et de SANTCHI (1929a; 1929b) dans le Sahara centrale au cours de la mission du Hoggar.

### 4.1.2.-Richesse moyenne des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Dans la zone d'El-Oued, la valeur de la richesse spécifique moyenne de la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak est de 0,67 alors que celles de la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab sont de 0,5 et 0,33 respectivement. Pour la sous zone de Djamâa, la valeur de la richesse moyenne des espèces de fourmis dans le milieu naturel de la commune de Djamâa est de 1,25 alors que celle de la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et la station des cultures maraichères de BOULAL Mouhamed de la commune de Sidi Amrane atteignent 1,08 et 0,92 respectivement. Concernant la sous zone de Touggourt, le lac de Témacine enregistre une richesse moyenne de 2,83, la palmeraie de Baldet Omar (2,50) et le milieu naturel de Nezla (1,60). Par ailleurs, la zone d'Ouargla a enregistré une valeur de 1,63 dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (U.K.M.), suivi par le milieu naturel de Sidi Khouiled et le lac de Hassi Ben Abdallah (0,75 et 0,63 respectivement). Concernant la zone d'Ilizi, les valeurs de la richesse moyenne enregistrées sont plus importantes par rapport aux autres zones, soient 8,08 dans l'oliveraie de la base de vie centrale, 5,25 dans la station de multiplication des plantes ornementales et 4,16 dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss. Dans la zone d'Ouargla, CHEMALA et al. (2017) a noté une richesse moyenne de 0,58 dans la palmeraie de SENOUSSI Miloud de la commune de Saïd Otba et 0,33 dans le milieu naturel de la commune de Bour El Haicha. Par ailleurs, les valeurs de la richesse spécifiques moyennes trouvées dans la sous zone de Touggourt ne sont pas loin de ceux enregistrées par BASSA et TAMA (2015) ou elles ont signalé une richesse moyenne de dans la palmeraie de Nezla 1 de 2,63et de 3,1dans la palmeraie Nezla 2 d'une part ainsi que 2,55 et 3,64 dans les palmeraies de Sidi Mahdi et Zaouia respectivement.

#### 4.1.3.-Effectifs des fourmis échantillonnées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Les valeurs de l'effectif total des fourmis les plus élevées ont été enregistré dans la zone d'Ilizi dans l'oliveraie de la base de vie centrale avec 5006 individus suivis par les stations de la sous zone de Djamaa. Environ 4664 individus ont été récoltés dans le milieu naturel de Djamaa, 4419 et 4412 individus distribués respectivement entre la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane et la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane. Presque la moitié de ce nombre, soit 2328 individus ont été recensés dans la station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa et même pas le quart de ce nombre a été enregistré dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (1310 indiv.). Cependant, la sous zone de Touggourt a enregistré des valeurs moins importante d'effectif de fourmis soient: 249, 358 et 507 échantillonnées dans le lac de Témacine, Milieu naturel de Nezla et la palmeraie de Bald et Omar respectivement. CAGNIANT (1973) a mentionné que la période favorable pour échantillonner les fourmis en Algérie est comprise entre le mois d'avril jusqu'à la fin du mois de juillet. GEOFFROY (1800) ajoute que pendant la mauvaise saison, les fourmis restent dans leurs nids, elles sont engourdies dans aucun mouvement et dès que les premières chaleurs se font sentir, elles se réveillent de leur demeure pour aller chercher des aliments.

#### 4.1.4.-Abondance relative des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Pour la zone d'El-Oued, l'espèce *Messor aegytiacus tunetinus*, est caractérisée par la valeur la plus élevée de l'abondance relative dans la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa avec 45,10%. Puis vient en seconde position *Messor arenarius* dans la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui avec 38,28%. L'espèce *Cataglyphis bombycina* dans le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab, a une abondance de 35,39%.

Dans la sous de Djamâa, les résultats laissent apparaître que l'espèce *Lepisiota* frauenfeldi atlentis, reste la plus dominante dans la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et le milieu naturel de la commune de Djamâa. Cette espèce présente des valeurs d'abondance relative de 39,28% et 62,52% respectivement.

L'espèce *Messor medioruber sublaeviceps* dans la station des cultures maraîchères de la commune de Sidi Amrane vient occuper la deuxième position avec 32,25%. Dans la même station, l'espèce *Tapinoma nigerrimum* se range en troisième position par une abondance relative de 28,83%. Les espèces *Monomorium salomonis obscuriceps*, *Messor foreli* et *Monomorium areniphilum*, sont abondantes respectivement à 21,72%, 20,82% et 18,56% dans la station des cultures maraîchères, la palmeraie et le milieu naturel. Les autres espèces sont notées en faible taux d'abondance relative dans les trois stations d'étude.

Dans la sous zone de Touggourt, l'espèce *Lepisiota frauenfeldi atlantis* a enregistré la valeur d'abondance relative la plus élevée dans la palmeraie de Baldet Omar avec 85,60%. En deuxième position vient *Messor medioruber* avec 68,16% enregistrée dans le milieu naturel de Nezla. Par ailleurs, l'espèce *Monomorium salomonis* est la plus abondante dans le lac de Témacine avec un taux de 48,59%.

Concernant la zone d'Ouargla, les espèces du genre *Cataglyphis* sont les plus abondantes. En effet, l'espèce *Cataglyphis bicolor* a enregistré la valeur d'abondance la plus élevée (AR% = 82,21%) à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah, alors que celle de *Cataglyphis bombycina* (AR % = 52,88%) est notée au milieu naturel de Sidi Khouiled. Cette dernière est suive par *Tapinoma nigerrimum* (AR% = 25, 64%), *Monomorium areniphilum* (AR % = 17,63%) et *Monomorium subopacum* (AR% = 3, 85%). D'autre part, *Lepisiota frauenfeldi atlentis* est l'espèce la plus abondante au niveau de la palmeraie de l'UK.M avec (AR% = 57,10%), suive par *Tapinoma nigerrimum* (AR% = 41, 07%) et le reste des espèces ne dépasse pas 1,5%.

Dans la zone d'Ilizi, l'espèce *Tapinoma nigerrimum* a enregistré les valeurs d'abondance les plus élevées dans l'oliveraie de la base de vie centrale (AR= 22,45%) et la station de multiplication des plantes ornementales (AR=28,16 %). Ceci est dû à leur présence pendant tous les mois de l'année. Concernant le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss, l'espèce *M. foreli* (AR= 49,44%) est la plus abondante suivies par *Cataglyphis bombycina* (AR= 16,91%) et *Monomorium destructor* (AR= 16,11%). Cette dernière occupe la deuxième position avec des valeurs d'abondance relative de 17,28% et 15,86% enregistrées dans l'oliveraie de la base de vie centrale et la station de multiplication des plantes ornementales respectivement. D'après DELYE (1968) et CAGNIANT (1968), l'espèce *Messor* 

arenarius est une espèce saharienne qui habite les frontières du Sahara septentrionale de l'Algérie. De même, les espèces du genre Cataglyphis se trouvent en Afrique du Nord depuis les bords de mer jusqu'à 2800 m au Hoggar (CAGNIANT, 2009). Le même auteur ajoute que l'espèce Cataglyphis bombycina est très abondante dans les dunes et les zones sablonneuses du Sahara de Maroc et de l'Algérie. Cependant C. bicolor semble préférer les sols argileux et se retrouve même dans les sols lourds et humides proches des chotts (WEHNER et al., 1994). Par ailleurs, CHEMALA et al. (2017) a trouvé que l'espèce Lepisiota frauenfeldi atlantis est la plus abondante dans la région de Djamaa.

### 4.1.5.- Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des quadrats dans les quatre zones d'études

Dans la zone d'El-Oued, 7 classes de la constance sont déterminées au niveau de la station des cultures maraîchères, représentées par une espèce très rare (*Tetramorium biskrensis*), une rare (*Messor foreli*), deux assez rares (*Cardiocondyla batesii et Cataglyphis bombycina*), une accesoire (*Messor aegyptiacus tunetinus*), une fortement accessoire (*Monomorium areniphilum tuneticum*), une très fréquente (*Messor arenarius*) et une constante (*Pheidole palludila*). Concernant le milieu naturel, 2 espèces sont accidentelles (*Monomorium areniphilum* et *Messor aegyptiacus tunetinus*), une espèce fortement accessoire (*Messor arenarius*) et une fortement fréquente (*Cataglyphis bombycina*) (Tab. 8). Pour la palmeraie, les espèces de fourmis sont réparties entre 5 classes de façon qu'une espèce est rare (*Camponotus thoracicus*), 2 sont accessoires (*Camponotus barbaricus barbaricus* et *Cardiocondyla batesii*), une peu fréquente (*Pheidole palludila*), une fréquente (*Cataglyphis bombycina*) et une fortement constante (*Messor arenarius*).

Dans la sous zone de Djamâa, le nombre de classes notées au niveau de la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane est de 5 classes parmi eux, 2 espèces sont rares (Camponotus thoracicuset Tetramorium biskrensis), 5 assez rares (Cardiocondyla batesii, Lepisiota frauenfeldi atlentis, Monomorium salomonis obscuriceps Monomorium subopacum, Cataglyphis albicans), 2 accidentelles (Cataglyphis bicolor et Messor sanctus), une fortement accessoire (Pheidole palludila) et une très fréquente (Tapinoma nigerrimum). Au niveau du milieu naturel, on note 9 espèces rares (Cardiocondyla batesii, Cataglyphis rubra, Monomorium salomonis

obscuriceps, Messor arenarius, Camponotus thoracicus, Messor médioruber sublaeviceps, Plagiolepis barbara, Messor sanctus et Tetramorium sericeiventre), 2 assez rares (Cataglyphis bombycina et Monomorium areniphilum), une accidentelle (Cataglyphis bicolor), deux peu fréquentes (Pheidole palludila et Messor foreli) et une fréquente (Lepisiota frauenfeldi atlentis). Pour la palmeraie, deux espèces sont très rares (Camponotus thoracicus et Tetramorium biskrensis), 4 espèces sont rares (Cardiocondyla batesii, Tapinoma simrothi, Crematogaster inermis et Plagiolepis barbara), 2 assez rares (Tetramorium biskrensis et Monomorium subopacum), 2 accidentelles (Monomorium salomonis pestiferum et Monomorium areniphilum), une fortement accidentelle (Pheidole palludila), une accessoire (Tapinoma nigerrimum), deux fortement accessoires (Lepisiota frauenfeldi atlentis et Messor médioruber sublaeviceps) et une fréquente (Cataglyphis bicolor).

Dans la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont répartie entre 3 classes : accessoires telles que *Tapinoma nigerrimum, C. bicolor, L. frauenfeldi atlantis* et *M. areniphilum,* régulière (*Monomorium salomonis obscuratum*) et accidentelle (*Pheidole pallidula*). Concernant le milieu naturel de Nezla, 3 catégories sont notées, accidentelle (*L. frauenfeldi atlantis*), assez rare (*C. albicans, C. bicolor, M. foreli*) et accessoire (*Messor medioruber sublaeviceps*). Cependant dans la palmeraie de Baldet Omar, 3 classes ont été rencontrées: régulière (*Tapinoma nigerrimum*), accessoire (*L. frauenfeldi atlantis*) et assez rare (*Monomorium areniphilum* et *Pheidole pallidula*).

Dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Hassi Ben Abdallah une classe accessoire a été enregistrée est représentée par *Cataglyphis bicoloret Tapinoma nigerrimum*. Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled, il est représenté par 2 classes dont celle des espèces assez rare est la mieux représenté (*Tapinoma nigerrimum, Monomorium areniphilum* et *Monomorium subopacum*) suivie par la classe accidentelle (*Cataglyphis bombycina*). Au niveau de la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées. La catégorie assez rare est la plus dominante et représentée par 3 espèces (*Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor* et *Monomorium salomonis obscuratum*). La deuxième position est occupée par les espèces de la catégorie accidentelle (*Lepisiota frauenfeldi atlentis* et *Pheidole pallidula*) et une seule espèce est régulière *Tapinoma nigerrimum*.

Dans la zone d'Ilizi, le nombre de classes obtenues dans l'oliveraie de la base de vie centrale est de 7 classes dont celle d'omniprésente et fortement constante sont les mieux représentées : (T. nigerrimum, Tapinioma sp. et M. foreli) pour la première classe et (C. mauritanica, M. destructor et Monomorium sp.) pour la deuxième classe. La classe constante est représentée par une seule espèce (P. maura). De même, les classes: très fréquente, peu fréquente, fortement accessoire et fortement accidentelle sont aussi représentées par une seule espèce pour chacune respectivement (C.bombycina, T. lanuginosum, Messor sp. et M. medioruber). Concernant la station de multiplication des plantes ornementales, un nombre important de classe soit 7 a été enregistré avec 2 espèces appartenant à la catégorie très fréquente (C.bombycina, M. destructor), 2 espèces fortement accessoires (Tapinioma sp.et M. foreli), 2 espèces fortement accidentelles (P. maura et C. mauritanica), 1 constante (T. nigerrimum), 1 régulière et une accidentelle (T. lanuginosum). Cependant, le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss ne renferme que 3 classes dont la catégorie très fréquente est représentée par 2 espèces (C. bombycina et M. destructor), omniprésente avec 2 espèces (C. mauritanica et M. foreli) et constante avec une seule espèce (T. nigerrimum). Dans la région de Touggourt, BASSA et TAMA (2015) montrent l'existence de 4 catégories (constance, régulière, accidentelle et accessoire) dans les quatre stations. Cependant BEN ABDALLAH et al. (2015) note trois catégories dans les trois sites d'étude de la région d'Ouargla. D'autre part, CHEMALA et al. (2015) a trouvé 7 catégories dans la région d'Ouargla, 10 catégories dans la région d'El-Oued et 7 catégories à Djamâa.

#### 4.1.6.-Indice de diversité de Shannon et de l'équitabilité appliquées aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études

Dans la zone d'El-Oued, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont variées. Elles sont de 2 bits pour la palmeraie, 1,9 bits pour le milieu naturel et de 2,14 pour la station des cultures maraichères. Ces valeurs élevées expriment la diversité des espèces de Formicidae capturées dans les trois stations d'études. L'indice de l'équitabilité, se situe entre 0,33 pour la palmeraie, 0,95 pour le milieu naturel et 0,71 pour la station des cultures maraichères. Les espèces de fourmis en présence dans cette zone d'étude, sont en équilibre entre elles.

Pour la sous zone de Djamâa, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon enregistrées, sont de 2,66 bits pour la palmeraie, 1,77 bits pour le milieu naturel et

2,35 bits pour la station des cultures maraîchères. Ces valeurs élevées donnent une idée sur la diversité importante des espèces de fourmis. Les valeurs de l'équitabilité dans les trois stations d'étude varient. Elles sont de 0,72 pour la palmeraie, 0,45 pour le milieu naturel et 0,66 pour la station des cultures maraîchères. Les valeurs de l'équitabilité tendent vers 1, donc les effectifs des espèces de fourmis, sont en équilibre entre eux.

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon de la sous zone de Touggourt varient entre 0,77 bits (palmeraie) et 1,96 bits (Lac de Témacine). Ces valeurs sont plus au moins moyennes, ce qui nous laisse conclure que les milieux échantillonnés sont moyennement diversifiés en fourmis. Pour les valeurs de l'indice d'équitabilité, elles varient entre 0.38 (palmeraie), 0,56 (milieu naturel) et 0,76 (lac). Il est à remarquer que ces valeurs tendent vers 1 pour le lac et le milieu naturel, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées dans ces deux stations. Par ailleurs, dans la palmeraie la valeur de l'équitabilité tendent vers 0, ce qui montre une tendance vers la dominance d'une espèce au sein de la myrmécofaune échantillonnée.

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 0,79 bits pour le lac de Hassi Ben Abdallah, 1,61 bits pour le milieu naturel de Sidi Khouiled et 1,12 bits pour la palmeraie de l'ITAS. Cependant, les valeurs de l'indice d'équitabilité varient entre 0,50 (lac), 0,8 (milieu naturel) et 0,43 (palmeraie). Dans les deux premières stations, les valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées grâce à la méthode de quadrats. Par contre, la valeur de l'équitabilité de la palmeraie a tendance vers la dominance d'une espèce de fourmi. Concernant la zone d'ilizi, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 0,84 bits pour la station de multiplication des plantes ornementales, 1,95 bits pour le milieu naturel et 2,98 bits pour l'oliveraie de la base de vie centrale. Pour les valeurs de l'indice d'équitabilité, elles varient entre 0,84 enregistré dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss, 0,89 dans la station de multiplication des plantes ornementales et 0,90 dans l'oliveraie base de vie centrale. Ces valeurs tendent vers 1, ceci explique que les effectifs des espèces de fourmis sont en équilibre entre eux. CHEMALA et al. (2014) rapporte une valeur de l'indice de diversité de Shannon Weaver de 1.81 bits au

niveau de la palmeraie de Zaouet Rhieb, région de Djamaa où l'équitabilité est de 2,60. Cette valeur est supérieure à celle rapportée dans le présent travail. CHEMALA et *al.* (2015) signale une valeur de l'indice de diversité de Shannon à Ouargla de 1,74 bits au niveau de la palmeraie de SENOUSSI Miloud et 1,19 bits au milieu naturel de la commune de Bour El Haïcha. Dans le Chott El Hodna, BARECH et *al.*, (2016) rapportent une valeur de l'indice de diversité de Shannon de 1.35 bits dans le site Medbah et1.48 bits à Birkraa avec des valeurs d'équitabilité de 0.51 et 0.57 respectivement. DEHINA et *al.* (2007) dans la station des cultures maraîchères à la région de Heuraoua, trouvent une valeur de 0.99 bits.

#### 4.2.-Espèces de fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

### 4.2.1.-Richesse spécifique totale des espèces de Formicidae échantillonnées par la méthode des pots-Barber dans les quatre zones d'études

Dans la sous zone de Djamaa, un nombre de richesse spécifique totale de 20 espèces de fourmis a été signalé dont 16 espèces ont été échantillonnées dans le milieu naturel, 13 dans la palmeraie de l'ITDAS et 12 dans le milieu cultivé de la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane. La zone d'Ouargla vient en deuxième position avec une valeur de richesse totale de 14 espèces de fourmi suivie par la sous zone de Touggourt (13 espèces), d'El Oued (12 espèces) et d'Ilizi (12 espèces). BOUHAFS et al. (2015) a noté que la valeur de la richesse spécifique totale dans la région de Djamâa est de 18 espèces parmi eux, 16 ont été capturés par la méthode des pots Barber dans le milieu naturel de Mazer donc ce résultat est proche de nos résultats. Par ailleurs, CHEMALA et al. (2017) a trouvé plus d'espèce dans la région d'Ouargla soit 18 grâce à la méthode des pots Barber. Par contre, notre résultat est proche de celui de BEN ABDALLAH et al. (2015) qui a mentionné 15 espèces de fourmis dans la même région. Dans la région d'El Oued, GUEHEF et al. (2015) signale la présence de 8 espèces à Guehef et 10 espèces à Khalef. Le même auteur a trouvé un résultat similaire dans la station de l'ITDAS soit 10 espèces de fourmis.

#### 4.2.2.-Richesse moyenne des espèces de Formicidae échantillonnées par la méthode des pots-Barber dans les quatre zones d'étude

Dans la zone d'El-Oued, la valeur de la richesse spécifique moyenne de la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak est de 0,83 alors que celles de la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab sont de 0,5 pour chacune.

Pour la sous zone de Djamâa, la valeur de la richesse moyenne des espèces de fourmis dans le milieu naturel de la commune de Djamâa est de 1,42 alors que celle de la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane et la station des cultures maraichères de BOULAL Mouhamed de la commune de Sidi Amrane atteignent1,08 et 1 respectivement. Concernant la sous zone de Touggourt, le lac de Témacine enregistre une richesse moyenne 4,27, la palmeraie de Baldet Omar (2,83) et le milieu naturel de Nezla (2,7). Par ailleurs, la zone d'Ouargla a enregistré une valeur de 5 dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (U.K.M.), suivi par le milieu naturel de Sidi Khouiled et le lac de Hassi Ben Abdallah (1,75 et 3,75 respectivement). Concernant la zone d'Ilizi, les valeurs de la richesse moyenne enregistrées sont plus importantes par rapport aux autres zones, soient 6,08 dans la station de la base de vie centrale, 4,16 dans la station de la base de vie annexe II et 3,08 dans la station du complexe industruel. Dans la zone d'Ouargla, GUEHEF et al. (2015) note des valeurs de la richesse moyenne comprise entre 1,08 et 2,79. En travaillant dans la région d'El Oued, cet auteur a signalé des valeurs de la richesse comprise entre 0,42 et 1,58.CHEMALA et al. (2014), en travaillant sur la région de Djamâa, a trouvé une valeur de la richesse moyenne de 0,5 dans la palmeraie de Zaouet Rhieb, 0,42 dans une station des cultures maraîchères de Sidi Amrane et le milieu naturel de la commune de Djamâa. Dans la station de l'ITDAS, la richesse spécifique moyenne enregistrée est inférieur à celle notée par GUEHEF et al. (2015) qui est de 2,1.

#### 4.2.3.-Effectifs des fourmis échantillonnées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

Les valeurs de l'effectif total des fourmis les plus élevées ont été enregistré dans la sous zone de Touggourt à proximité du lac de Témacine avec 1954 individus suivi par l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss (1220 indiv.), la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane de Djamaa (688 indiv.) et la station de

multiplication des plantes ornementales de Rhourde Nouss (540 indiv.). Par ailleurs, un nombre peu important a été enregistré dans certaines stations telles que la palmeraie et le milieu naturel de Touggourt (84 et 106 indiv. respectivement), le lac de Hassi Ben Abdallah (139 indiv.) d'Ouargla et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab d'El-Oued (174). CHEMALA et *al.* (2017), en étudiant les fourmis du Sahara septentrionale, il a trouvé un effectif d'individus total de 3578,9740 et 3355 distribués respectivement sur la région d'El Oued, de Djamaa et d'Ouargla dans le milieu cultivé alors que dans le milieu naturel, leur effectif est moins important, soient 547,5187 et 1489 réparties entre les mêmes régions respectivement.

#### 4.2.4.-Abondance relative des espèces de Formicidae récoltées par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'étude

Pour la zone d'El-Oued, *Messor arenarius* est la plus dominante dans la station des cultures maraîchères avec 35,16%. Elle est suivie par *Pheidole palludila* dans les trois stations d'étude (la palmeraie, le milieu naturel et la station des cultures maraîchères) avec 29,74%, 29,89% et 26,01% respectivement. La troisième et la quatrième position sont occupées par *Cataglyphis bombycina* (20,59%) dans la palmeraie et *Messor aegyptiacus tunetinus* (16,09% dans le milieu naturel). Les espèces *Camponotus barbaricus*, *Cataglyphis bicolor*, *Cardiocondyla batesii*, *Tetramorium biskrensis*, *Monomorium subopacum*, *Monomorium salomonis obscuriceps*, *Monomorium areniphilum tuneticum* et *Messor foreli*, ont une valeur de l'abondance relative ne dépassant pas 14,5%.

Dans la sous zone de Djamâa, *Lepisiota frauenfeldi atlentis*est l'espèce la plus abondante dans le milieu naturel (37,02%). Vient ensuite *Cataglyphis bicolor* dans le milieu cultivé (25,73%) et (*Pheidole palludila*) dans la palmeraie (23,16%). *Tapinoma nigerrimum* prend la troisième position dans le milieu cultivé (21,51%). Dans la palmeraie et le milieu naturel, *Cataglyphis bicolor*, *Pheidole palludila*, *Monomorium areniphilum*, ont des abondances relatives se situant, entre 14,5% et 16,83%. Pour le milieu cultivé, les autres espèces ne dépassent jamais 12,5%.

Dans la sous zone de Touggourt, l'espèce *Monomorium salomonis obscuratum* est la plus abondante avec une valeur d'abondance relative de 37 % à proximité du lac de Témacine. Cette espèce occupe la deuxième position dans le milieu naturel de Nezla après *Monomorium areniphilum* (31,13%), Cependant, au niveau de la palmeraie de

Baldet Omar l'espèce *Tapinoma nigerrimum* constitue l'espèce la plus abondante avec 65,48% suivi par *Pheidole pallidula* (16,67%).

Monomorium subopacum a enregistré la valeur d'abondance relative la plus élevée dans le milieu naturel de Sidi Khouiled (AR%= 98,24%) alors que le reste des espèces de cette station ne dépasse pas 1%. Pour la station du lac de Hassi Ben Abdallah, *Pheidole pallidula* vient en premier rang avec une valeur de 50,36%, suivie par *Camponotus thoracicus* (12,95%). Dans la palmeraie, *Tapinoma nigerrimum* est l'espèce la plus abondante avec (AR% = 31,23%), suivie par *Pheidole pallidula* (AR% = 22,92%).

Dans la zone d'Ilizi, les espèces Tapinoma nigerrimum et Tapinoma sp. enregistrées les valeurs d'abondance relative les plus élevées (32,87% et 29,34% respectivement) dans l'oliveraie de la base de vie centrale. Par ailleurs, dans la station de multiplication des plantes ornementales, l'espèce T. nigerrimum a enregistré une valeur d'abondance de 33,70% suivie par Monomorium destructor (31,30%) et Pheidole pallidula (20,56%). Concernant le milieu naturel du complexe industriel, Messor foreli occupe le premier rang avec une valeur d'abondance de 50,57% tandis que la deuxième et la troisième position sont occupées par *Monomorium sp.* (23,69%) et T. nigerrimum (15,72%). Le reste des espèces présentent de faibles valeurs d'abondance qui ne dépassent pas les 7%. D'après HERNÁNDEZ-RUIZ et CASTAÑO- MENESES (2006), les populations du genre Monomorium sont fréquentes et occupent des endroits dans différents condition du sol (humide ou sec) car elles ne sont pas affectées par les changements microclimatiques. D'autre part, BERNARD (1956) confirme que l'espèce Pheidole pallidula est très répondue dans les régions méditerranéennes. Ceci explique leur abondance dans les quatre zones d'études. Dans les zones subhumides du Sahara, les résultats de l'échantillonnage montre l'abondance des espèces Pheidole pallidula, Camponotus thoracicus dans la zone d'Ouargla et Monomorium salomonis obscuratum dans la sous zone de Touggourt. BARECH et al., (2016) a noté l'abondance des espèces T. biskrense et Monomorium sp. à Chott El Hodna avec des valeurs soient, 55% et 19,81%.

## 4.2.4.- Constance appliquée aux individus des espèces de fourmis échantillonnés par la méthode des pots Barber dans les quatre zones d'études

Dans la zone d'El-Oued, la palmeraie et le milieu cultivé ont enregistré 4 et 7 classes de la constance respectivement, alors que pour le milieu naturel le nombre de classes

est de 3. Concernant la palmeraie, est signalée une espèce de fourmis accidentelle (Cataglyphis bicolor), 2 accessoires (Cardiocondyla batesii et Camponotus barbaricus), une fortement accessoire (Cataglyphis bombycina) et 2 fréquentes (Messor arenarius et Pheidole palludila). Pour la station des cultures maraîchères, une espèce est très rare (Messor foreli), une rare (Messor aegyptiacus tunetinus), 2 accidentelles (Cataglyphis bombycina et Camponotus barbaricus), une fortement accidentelle (Cardiocondula batesii), une fortement accessoire (Monomorium salomonis obscuriceps), une constante (Pheidole palludila) et une omniprésente (Messor arenarius). Au niveau du milieu naturel, est rapporté une espèce accidentelle (Monomorium subopacum), 4 espèces accessoires (Pheidole palludila, Monomorium salomonis obscuricep, Messor arenarius et Messor aegyptiacus tunetinus) et une fréquente (Cataglyphis bombycina).

Dans la sous zone de Djamâa, 6 classes sont déterminées pour la palmeraie dont une espèce est très rare (*Lepisiota frauenfeldi atlentis*), 2 espèces sont accidentelles (*Monomorium salomonis obscuriceps* et *Tetramorium biskrensis*), 2 espèces fortement accidentelles (*Messor medioruber sublaeviceps* et *Plagiolepis barbara*), 2 fortement accessoires (*Camponotus thoracicus* et *Camponotus barbaricus barbaricus*), 4 fréquentes (*Pheidole palludila, Cataglyphis bicolor, Monomorium areniphilum et Monomorium subopacum*) et une constante (*Tapinoma nigerrimum*).

Pour le milieu naturel de la commune de Djamâa, le nombre de classes de la constance est de 5. Les espèces sont réparties de façon que 5 espèces sont très rares (Cataglyphis rubra, Messor arenarius, Messor foreli, Camponotus barbaricus et Tetramorium biskrensis), 6 espèces accidentelles (P. barbara, C. batesii, M. destructor, M. salomonis obscuratum, M. salomonis obscuriceps, M. subopacum), 1 espèce accessoire (C. bombycina). 2 sont fortement accidentelles (Pheidole palludila et Camponotus thoracicus), une fréquente (Monomorium areniphilum) et une constante (Lepisiota frauenfeldi atlentis). Pour la station des cultures maraîchères, le nombre de classes de la constance est de 7 où 3 espèces sont très rares (Monomorium salomonis obscuratum, Plagiolepis barbara, Tapinoma simrothi), 2 rares (Camponotus thoracicus et Monomorium areniphilum), une accidentelle (Monomorium salomonis obscuriceps), 2 fréquentes (Monomorium subopacum et Tetramorium biskrensis), 2 constantes (Tapinoma nigerrimum et Cataglyphis

bicolor), une fortement constante (Messor medioruber sublaeviceps) et une omniprésente (Pheidole palludila).

Dans la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont répartie entre 3 classes : constantes telles que Tapinoma nigerrimum, Camponotus thoracicus, Monomorium salomonis et Pheidole pallidula. 3 espèces accidentelles comme Cardiocondyla batesii, C. barbaricus et M. subopacum, 3 espèces sont fréquentes (C. bicolor, L. frauenfeldi atlantis et M. areniphilum). Concernant le milieu naturel de Nezla, les catégories assez rare est la mieux présentée (T. nigerrimum, C. albicans, C. bicoloret C. batesii). Le reste des catégories sont représentées par 2 espèces pour chacune : accessoire (C. thoracicus et M. areniphilum), accidentelle (L. frauenfeldi atlantis et M. subopacum) et constante (M. medioruber sublaeviceps et M. salomonis obscuratum). Cependant dans la palmeraie de Baldet Omar, les 5 espèces sont distribuées en 3 catégories dont 2 espèces sont accidentelles (Lepisiota frauenfeldi atlantis et C. thoracicus), 1 espèce accessoire (P. pallidula) et une seule espèce omniprésente qui est Tapinoma nigerrimum (100%). Dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah ont été réparties entre 5 classe : assez rare représentée par : C. barbaricus, L. frauenfeldi atlantis, C. batesii et M. areniphilum. Accidentelles (M. salomonis obscuratum et M. subopacum), Accessoire (Cataglyphis bicolor), Fréquente (Tapinoma nigerrimum et C. bombycina) et constante (C. thoracicus). Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled, il est représenté par 3 classes dont celle des espèces assez rare est la mieux représentée (C. barbaricus, L. frauenfeldi atlanti, P.barbara, M. salomonis obscuratum et P. pallidula. En deuxième position vient la classe accidentelle avec 2 espèces (C. bicolor et M. subopacum) suivi par la classe constante (C. bombycina). Au niveau de la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées. La catégorie fréquente est la plus dominante et représentée par 3 espèces (Cataglyphis bicolor, L. frauenfeldi atlantis et Monomorium salomonis obscuratum) suivie par la catégorie constante (P. pallidula et C. thoracicus). Cependant, la classe omniprésente et accidentelle est représentée par une seule espèce pour chacune.

Dans la zone d'Illizi, 8 classes de la constance ont été enregistrées dans l'oliveraie de la base de vie centrale. La classe fortement constante est présentée par deux espèces *T. nigerrimum* et *Tapinoma sp.*. De même, la classe peu fréquente et Très fréquente sont aussi présentées par deux espèces pour chacune *C. mauritanica* et *M. destructor* 

pour la première classe et *C. bombycina* et *M. foreli* pour la deuxième. Par ailleurs, les classes fréquentent, constante, accessoire, fortement accidentelle et rare sont présentés par une espèce pour chacune.

Concernant la station de multiplication des plantes ornementales, la classe très fréquente est la mieux représentée avec 2 espèces (P. maura et M. destructor). Le reste des catégories sont représentées par une espèce pour chacune : fortement constante est représentée par T. nigerrimum, fréquente (P. pallidula), peu fréquente (C. bombycina), accidentelle (C. mauritanica) et rare (T. lanuginosum). Par ailleurs, 5 classes ont été enregistrées dans le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss et représentées par une seule espèce pour chacune : omniprésente (M. foreli), très fréquente (Monomorium sp.), fréquente (P. pallidula), accessoire (T. nigerrimum) et accidentelle rare (C. bombycina). CHEMALA et al. (2015) a enregistré 4 classes de la constance dans la palmeraie à Zaouet Rhieb dans la région de Djamâa: régulière, accessoire, accidentelle et constante et 2 autres dans le milieu naturel, représentées par les classes régulières et accessoires. De même, GUEHEF et al.(2015) a noté l'existence de 4 catégories d'espèces dans la région de Souf (constante, régulière, accessoire et accidentelle). BOUHAFS et al. (2015) a mentionné dans deux stations à Oued Righ, la présence de trois catégories (accessoires, accidentelles et régulières) tandis que BEN ABDALLAH et al. (2015) montrent l'existence de 5 catégories (omniprésente, constante, régulière, accidentelle, accessoire) dans les trois sites à Ouargla.

#### 4.2.6-Indice de diversité de Shannon et de l'équitabilité appliquée aux individus des espèces de fourmis dans les quatre zones d'études

Dans la zone d'El-Oued, les valeurs de l'indice de Shannon sont de 2,40 bits pour la palmeraie, 2,36 bits pour le milieu naturel et 2,63 bits pour la station des cultures maraîchères. Les valeurs élevées indiquent une diversité remarquable des espèces de fourmis dans les trois stations d'étude. Pour l'indice de l'équitabilité, il est de 0,93 pour la palmeraie, 0,91 pour le milieu naturel et 0,79 pour le milieu cultivé. Les espèces des fourmis sont donc en équilibre entre elles. Concernant la sous zone de Djamâa, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont de 3,02 bits dans la palmeraie, 2,88 bits dans le milieu naturel et 2,83 bits dans le milieu cultivé. Pour l'équitabilité, elle est de 0,84 au niveau de la palmeraie, 0,70 dans le milieu naturel et

0,77 dans la station des cultures maraîchères. Ces valeurs qui tendent vers 1, indiquent que les espèces de fourmis sont équilibrées entre elles.

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon de la sous zone de Touggourt varient entre 1,58 bits (la palmeraie) et 2,57 bits (le milieu naturel) et celles de la diversité maximale varient entre 2,57 bits (la palmeraie) et 3,46 bits (le lac). Il est à mentionner que ces valeurs sont plus au moins moyennes, ce qui nous laisse dire que les milieux d'échantillonnage sont moyennement diversifiés en fourmis. Pour les valeurs de l'indice d'équitabilité, elles varient entre 0,61 (la palmeraie) et 0,79 (le milieu naturel). Il est à remarquer que ces valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées dans les stations d'étude grâce à la méthode des pots Barber.

Dans la zone d'Ouargla, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon-Weaver varient entre 2,36 bits pour le lac de Hassi Ben Abdallah, 0,97bits pour le milieu naturel de Sidi Khouiled et 2,52 bits pour la palmeraie de l'ITAS. Pour les valeurs de l'indice d'équitabilité, elles varient entre 0,68 (lac), 0,35 (milieu naturel) et 0,76 (palmeraie). Ces deux dernières valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées. Par contre au niveau de milieu naturel, la valeur de l'équitabilité est de l'ordre de 0,35 cette valeur tend vers 0, ce qui montre l'existence d'une tendance vers la dominance d'une espèce de fourmi dans cette station. Dans la zone d'Illizi, les valeurs de l'indice de diversité de Shannon varient entre 1,79 bit pour l'oliveraie de la base de vie centrale, 2,13 bits pour la station de multiplication des plantes ornementales et 2,65 bits pour le milieu naturel du complexe industriel. Par ailleurs, les valeurs de l'indice d'équitabilité varient entre 0,77 dans cette dernière, 0,79 dans l'oliveraie de la base de vie centrale et 0,82 dans la station de multiplication des plantes ornementales. Ces deux dernières valeurs tendent vers 1, cela reflète une tendance vers l'équilibre entre les effectifs des espèces de fourmis échantillonnées. Dans la zone d'Ouargla, GUEHEF et al. (2015) a enregistré des valeurs qui varient entre 2,68 bits à Rouissat et 2,74 bits à l'IATAS. Tandis qu'au Souf, le même auteur signale une valeur maximale de 2,52 bits dans la station Guehef. BASSA et TAMA (2015) dans la région de Touggourt ajoutent que les valeurs de l'indice de diversité de Shannon-Weaver des espèces capturées par les pots Barber varient entre 1,8 bits et 2,8 bits, enregistrées dans la station Nezla 2 et la station Nezla1 respectivement. Concernant l'équitabilité, la plus part des stations ont

enregistré des valeurs proche de 1, Ces résultats sont proche de BOUZEKRI et *al*. (2010) dans la région de Djelfa, signalent une équitabilité qui tend vers la valeur 1 qui signifie un équilibre entre les espèces trouvées.

# 4.3.-Cartographie de la distribution des espèces de fourmis capturées par la méthode des quadrats et des pots Barber dans les différentes stations d'études

L'emploi de la cartographie a montré que certaines espèces de fourmis ont un large spectre de distribution à travers les stations et les zones étudiées du Sahara. C'est le de Tapinoma. nigerrimum, Pheidole palludila, Cataglyphis bicolor, C. bombycina, Monomorium areniphilum, Monomorium subopacum, Cardiocondyla batesii, Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus et Messor foreli, alors que d'autre ont un spectre de distribution qui est très limité comme l'espèce Crematogaster inermis, Messor sanctus, Messor picturatus, **Tetramorium** sericeiventre, Cataglyphis rubra, Tapinoma sp., Cardiocondyla mauritanica, Messor aegyptiacus tunetinus, Tetramorium lanuginosum et Monomorium sp. Ce travail est le premier dans son genre qui donne des détails sur la répartition de la myrmécofaune dans certaines zones du Sahara de l'Algérie et dans différents milieux, a savoir cultivés, naturels, palmeraies et zones humides voire même les zones pétrolières d'Illizi. CAGNIANT (1968c) a donné la cartographie de la distribution de 30 stations forestières en Algérie dont lesquelles il a échantillonné un totale de 90 espèces de fourmis d'origine nord-africaine à 55%.



#### **Conclusion**

L'étude de la myrmécofaune a été effectuée durant la période qui s'étale entre janvier 2015 et décembre 2017, dans quatre zones sahariennes de l'Algérie dont chacune est représentée par trois stations différentes. Il s'agit de la zone d'El Oued (station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa, le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab et la palmeraie de Boughazala Sadak de la commune de Trifaoui), la sous zone de Djamaa (station des cultures maraîchères de Sidi Amrane, le milieu naturel de Djamaa et la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane) et de Touggourt (lac de Témacine, le milieu naturel de Nezla et la palmeraie de Baldet Omar). Ces deux zones ne sont qu'un cas de la zone de l'Oued Righ. De même, la zone de Ouargla et celle de d'Illizi (cas de Rhourde Nouss) sont également étudiées et sont représentées par le lac de Hassi Ben Abdallah, le milieu naturel de Sidi Khouiled et la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah pour la première région et l'oliveraie de la base de vie centrale, la station de multiplication des plantes ornementales et celle du milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss pour la deuxième. Cette dernière représente une zone pétrolière qui n'a fait objet d'aucune étude. Deux méthodes d'échantillonnage sont utilisées, celles des quadrats et celles des pots Barber.

Par la méthode des quadrats, 21 espèces de Formicidae sont recensées dans la sous zone de Djamâa, 12 espèces dans la région d'Ilizi et le même nombre d'espèces, soit 9 enregistrées pour la zone d'El Oued, la sous zone de Touggourt et la zone d'Ouargla. Parmi les espèces échantillonnées, quatre espèces en l'occurrence : *Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor picturatus* et *Tetramorium lanuginosum* ont été recordées pour la première fois en Algérie et sont endémiques pour la zone d'Ilizi. En termes d'effectifs, cette méthode a aussi permis de collecter un nombre d'individus total de 5006 dans l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss, suivis par les stations de la sous zone de Djamaa avec 4664 individus récoltés dans le milieu naturel de Djamaa, 4419 dans la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane et 4412 individus dans la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane. Presque la moitié de ce nombre, soit 2328 individus ont été recensés dans la station de cultures maraichères de Boughazala Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa et même pas le quart de ce nombre a été enregistré dans la palmeraie de l'Université Kasdi Merbah (1310 indiv.). Cependant, la sous zone de

Touggourt a enregistré des valeurs moins importante d'effectif de fourmis soient: 249, 358 et 507 échantillonnées dans le lac de Témacine, Milieu naturel de Nezla et la palmeraie de Baldet Omar respectivement. Concernant l'abondance de ces espèces par cette méthode, les espèces Messor aegytiacus tunetinus, Messor arenarius et Cataglyphis bombycina ont enregistré les valeurs d'abondance les plus élevée dans la zone d'El Oued dans la station des cultures maraichères de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Cheguga El Ouassâa (45,10%), la palmeraie de BOUGHAZALA Sadak de la commune de Trifaoui (38,28%) et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malaab (35,39%) respectivement. Dans la sous zone de Djamaa, les résultats laissent apparaître que l'espèce Lepisiota frauenfeldi atlentis, reste la plus dominante dans la palmeraie de l'ITDAS de la commune d'El-Arfiane (39,28%) et le milieu naturel de la commune de Djamâa (62,52%). Tandis que L'espèce Messor medioruber (AR= 32,25%) est la plus abondante dans la station des cultures maraîchères de la commune de Sidi Amrane. De même, Ces deux espèces sont les plus abondantes dans la sous zone de Touggourt en enregistrant des valeurs d'abondances de 85,60% pour la première espèce dans la palmeraie de Baldet Omar et 68,16% pour la deuxième dans le milieu naturel de Nezla. Par ailleurs, l'espèce Monomorium salomonis est la plus abondante dans le lac de Témacine avec un taux de 48,59%. Concernant la zone d'Ouargla, les espèces du genre Cataglyphis sont les plus abondantes. L'espèce Cataglyphis bicolor a enregistré la valeur d'abondance la plus élevée (AR% = 82,21%) à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah, alors que celle de Cataglyphis bombycina (AR % = 52,88%) est notée au milieu naturel de Sidi Khouiled. Cependant, Lepisiota frauenfeldi atlentis est l'espèce la plus abondante au niveau de la palmeraie de l'UK.M avec (AR% = 57,10%), suive par Tapinoma nigerrimum (AR% = 41, 07%) et le reste des espèces ne dépasse pas 1,5%. Enfin, dans la zone d'Ilizi, l'espèce Tapinoma nigerrimum a enregistré les valeurs d'abondance les plus élevées dans l'oliveraie de la base de vie centrale (AR= 22,45%) et la station de multiplication des plantes ornementales (AR=28,16 %). Concernant le milieu naturel du complexe industriel, l'espèce M. foreli (AR= 49,44%) reste la plus dominante et elle est suivie par Cataglyphis bombycina (AR= 16,91%) et Monomorium destructor (AR = 16,11%).

L'application de la fréquence d'occurrence dans les quatre zones d'études montre que dans la zone d'El Oued, 7 classes de la constance sont déterminées dans la station des cultures maraîchères, 5 classes dans la palmeraie et 3 classes dans le milieu naturel. Pour la sous zone de Djamaa, le nombre de classes notées au niveau de la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane et le milieu naturel sont en nombre de 5 classes pour chacune. Alors que dans la palmeraie, 8 classes sont notées. Concernant la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont réparties entre 3 classes. Le même nombre de classes est enregistré dans le milieu naturel de Nezla et la palmeraie de Baldet Omar. Par ailleurs, dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah forme une seule classe (accessoire). Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled, il est représenté par 2 classes alors qu'au niveau de la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées. Dans la zone d'Ilizi, le nombre de classes obtenues dans l'oliveraie de la base de vie centrale et la station de multiplication des plantes ornementales est de 7 classes pour chacune, sauf que le milieu naturel du complexe industriel ne possède que 3 classes.

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont élevés dans les quatre zones d'études d'où la diversité du peuplement des espèces de fourmis échantillonnées dans ces habitats. Pour les valeurs de l'indice de l'équitabilité calculé, elles tendent vers 1 généralement. Ceci traduisent que les effectifs des espèces en présence, sont en équilibre dans les quatre zones d'études. Par ailleurs, dans la palmeraie de la sous zone de Touggourt et la zone d'Ouargla, la valeur de l'équitabilité tendent vers 0, ce qui montre une tendance vers la dominance d'une espèce au sein de la myrmécofaune échantillonnée.

Le nombre total des espèces de fourmis capturées par la méthode des pots barber dans la sous zone de Djamâa est de 20 espèces. Ce nombre est élevé par rapport aux 14 espèces recensées dans la zone d'Ouargla et 13 espèces dans celle de Touggourt. De plus, la zone d'El Oued et d'Ilizi partagent la même valeur de la richesse totale qui est de 12 espèces pour chacune.

Les valeurs de l'effectif total des fourmis les plus élevées ont été enregistré dans la sous zone de Touggourt à proximité du lac de Témacine avec 1954 individus suivi par l'oliveraie de la base de vie centrale de Rhourde Nouss (1220 indiv.), la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane de Djamaa (688 indiv.) et la station de multiplication des plantes ornementales de Rhourde Nouss (540 indiv.). Par ailleurs, un nombre peu important a été enregistré dans certaines stations telles que la palmeraie et le milieu naturel de Touggourt (84 et 106 indiv. respectivement), le lac de Hassi Ben Abdallah (139 indiv.) d'Ouargla et le milieu naturel de la commune de Sahn El Malâab d'El-Oued (174 indiv.).

Concernant l'abondance de ces espèces par cette méthode, dans la zone d'El Oued, l'espèce Messor arenarius est la plus dominante dans la station des cultures maraîchères avec 35,16%. Elle est suivie par *Pheidole palludila* dans les trois stations d'étude (la palmeraie, le milieu naturel et la station des cultures maraîchères) avec 29,74%, 29,89% et 26,01% respectivement. La troisième et la quatrième position sont occupées par Cataglyphis bombycina (20,59%) dans la palmeraie et Messor aegyptiacus tunetinus (16,09%) dans le milieu naturel. Dans la sous zone de Djamâa, Lepisiota frauenfeldi atlentis est l'espèce la plus abondante dans le milieu naturel (37,02%). Vient ensuite Cataglyphis bicolor dans le milieu cultivé (25,73%) et (Pheidole palludila) dans la palmeraie (23,16%). Concernant la sous zone de Touggourt, l'espèce Monomorium salomonis obscuratum est la plus abondante avec une valeur d'abondance relative de 37 % à proximité du lac de Témacine. Cette espèce occupe la deuxième position dans le milieu naturel de Nezla (30,19) après Monomorium areniphilum (31,13%), Cependant, au niveau de la palmeraie de Baldet Omar l'espèce Tapinoma nigerrimum constitue l'espèce la plus abondante avec 65,48%.

Dans la zone d'Ouargla, L'espèce *Monomorium subopacum* a enregistré la valeur d'abondance relative la plus élevée dans le milieu naturel de Sidi Khouiled (AR%=

98,24%), alors que celle de *Pheidole pallidula* (AR % = 50,36%) est notée dans la station du lac de Hassi Ben Abdallah. Cependant, *Tapinoma nigerrimum* est l'espèce la plus abondante au niveau de la palmeraie de l'U.K.M avec (AR% = 31,23%). De même, cette espèce occupe le premier rang dans l'oliveraie de la base de vie centrale et la station de multiplication des plantes ornementales avec des valeurs d'abondance de 32,87% et 33,70% respectivement. Concernant le milieu naturel du complexe industriel de Rhourde Nouss, l'espèce *Messor foreli* reste la plus dominante (AR% = 50,57%) tandis que la deuxième et la troisième position sont occupées par *Monomorium sp.* (23,69%) et *T. nigerrimum* (15,72%).

L'application de la fréquence d'occurrence dans les quatre zones d'études montre que dans la zone d'El Oued, 7 classes de la constance sont déterminées dans la palmeraie, 4 classes dans la station de la culture maraichère et 3 classes dans le milieu naturel. Pour la région de Djamaa, 7 classes sont notées au niveau de la station des cultures maraîchères de Sidi Amrane alors que dans le milieu naturel et la palmeraie, 6 et 5 classes ont été enregistrées respectivement. Concernant la sous zone de Touggourt, les fourmis qui se trouvent à proximité du lac de Témacine sont réparties entre 3 classes. Le même nombre de classes est enregistré dans la palmeraie de Baldet Omar. Alors que celle du milieu naturel de Nezla renferme 4 classes de la constance.

Par ailleurs, dans la zone d'Ouargla, les fourmis qui se trouvent à proximité du Lac de Hassi Ben Abdallah forme 5 classes. Pour le milieu naturel de Sidi Khouiled et la palmeraie, 3 catégories d'espèces sont notées dans chaque station. Concernant la zone d'Ilizi, le nombre de classes obtenues dans l'oliveraie de la base de vie centrale est de 7 classes. La station de multiplication des plantes ornementales ainsi que celle du milieu naturel du complexe industriel renferment 6 et 5 classes respectivement.

Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont élevés dans les quatre zones d'études d'où la diversité du peuplement des espèces de fourmis échantillonnées dans ces habitats. Pour les valeurs de l'indice de l'équitabilité calculé, elles tendent vers 1 généralement. Ceci traduisent que les effectifs des espèces en présence, sont en équilibre dans les quatre zones d'études.

L'emploi de la cartographie a montré que certaines espèces de fourmis ont un large spectre de distribution à travers les stations et les zones du Sahara étudiées (zone d'El-

Oued, de l'Oued Righ, d'Ouargla et d'Illizi. alors que d'autre ont un spectre de distribution qui est très limité.

En perspective, il serait intéressant d'élargir l'étude quantitative et qualitative des espèces de Formicidae au Sahara. Cela nécessite des études dans d'autres zones sahariennes (Sahara central et Sahara méridional) afin de parvenir à une cartographie des espèces de Formicidae dans le Sahara algérien. D'autre part, une variation dans la distribution des espèces de fourmis dans les différents sites étudiés a été constatée. Cela nous conduit à penser que certains paramètres écologiques tels que la texture du sol doivent être étudier profondément pour expliquer leurs impacts dans la répartition et la richesse de la myrmécofaune du Sahara de l'Algérie.



#### Références bibliographiques

- 1. ABABSA L., AMRANI K., SEKOUR M., GUEZOUL O. et DOUMANDJI S., 2005- La richesse des espèces aviennes dans la région d'Ouargla: Cas des palmeraies de Mekhadma et Hassi Ben Abdellah. Séminaire national sur l'Oasis et son environnement, un patrimoine à préserver et promouvoir, Univ. Kasdi Merbeh, Ouargla, pp. 13-20
- 2. ACOURENE S., BELGUEDJ M., TAMA M., et TALEB B., 2002-Caractérisation, évaluation de la qualité de la datte et identification des cultivars rares du palmier dattier de la région des Ziban. Rev. Rech. agro., Inst. nat. rech. agr. Algérie, (8): 19-39.
- **3.** ACOURENE S., BENABDELKADER F. et BOUZEGAG B., 1994- Ya t-il crise ou renouveau de la phoeniciculture de l'Oued Righ. Ed. I.N.F.S.A.S., Ouargla, 60 p
- **4. AGOSTI D. M., ALONSO L. E. et SCHULTZ R., 2000-** *Ants: Standard Methods for Measuring and Monitoring Biodiversity*, Smithsonian Institution Press, Washington, USA, 102p.
- **5. ALIOUA Y., 2018-***Etude des peupelemnts d'araneides dans différents milieux agricoles et naturels du Sahara septentrional algérien.* Thèse Doctorat es science, Univ. Kasdi Merbah, Ouargla, 113 p
- **6. ALLAM A. et CHELOUFI H., 2013-** Biodiversity of fruit species in the valley of Oued Righ: the case of the area of Touggourt (Algéria). *Cambridge University press*, 68 (1): 33-37.
- **7. ANIREF, 2013-** *Monographie de la wilaya d'Illizi*, Ed. agence nationale d'intermédiation et de régularisation foncière, Alger, 7 p.
- **8. BALLAIS J.L., 2010** Des Oueds mythiques aux rivières artificielles : l'hydrographie du Bas-Sahara algérien. *Physio-Géo : Géographie, physique et environnement*. Université de provence, 4 : 107-127.
- **9. BARBAULT R., 1981-***Ecologie des populations et des peuplements*. Ed. Masson, Paris, 200 p.
- **10. BARBAULT R., 1993-**Ecologie générale. Structure et fonctionnement de la biosphère. Ed. Masson, Paris, 200 p.

- **11. BARBER H. S., 1931-** Traps for cave inhabiting insects. *Journal of the Elisha Michell Scientific Society, Paris,* 46: 259 266.
- **12. BARECH G., KHALDI M., DOUMANDJI, S. et ESPADALER X., 2011-**One more country in the worldwide spread of the wooly ant: *Tetramorium lanuginosum* in Algeria (Hymenoptera: Formicidae). *Myrmecological News*, 14: 97-98.
- 13. BARECH G., REBBAS K., KHALDI M., DOUMANDJI S. et ESPADALER X., 2015-Redécouverte de la fourmi d'Argentine Linepithema humile (Hymenoptera: Formicidae) en Algérie: un fléau qui peut menacer la biodiversité. Boletín de la Sociedad Entomológica Aragonesa, 56: 269-272.
- **14. BARECH G., KHALDI M., ZIANE S., ZEDAM A., DOUMANDJI S., SHARAF M. ET ESPADALER X., 2016-**A first checklist and diversity of ants (Hymenoptera: Formicidae) of the saline dry lake Chott El Hodna in Algeria, a Ramsar Conservation Wetland. *African Entomology*, 24: 143-152.
- 15. BASSA F. et TAMA K.H., 2015 Mise en évidence de la myrmécofaune des agrosystèmes sahariens (cas de la région de Touggourt). <sup>2eme</sup> Seminaire Intarnational (Biodiversité faunistique en zone aride et semi aride), 26-30 novembre 2015. Ouargla, pp30.
- 16. BAZIZ B., 2002 -Bioécologie et régime alimentaire de quelques rapaces dans différentes localités en Algérie. Cas du Faucon crécerelle Falco tinnunculus Linné, 1758, de la Chouette effraie Tyto alba (Scopoli, 1759), de la Chouette hulotte Strix aluco Linné, 1758, de la Chouette chevêche Athenenoctua (Scopoli, 1769), du Hibou moyen duc Asiootus (Linné, 1758) et du Hibou grand-duc ascalaphe Bubo ascalaphus Savigny, 1809. Thèse Doctorat d'état, Inst. nati. agro., El Harrach, 499 p.
- 17. BENABDELLAH S., KHERBOUCHE Y., GUEHEF Z.H. et SEKKOUR M., 2015-Liste des Formicidae inventoriées dans un jardin phoenicicol à Ouargla (Cas de Bamendil). 2<sup>eme</sup> Seminaire Intarnational (Biodiversité faunistique en zone aride et semi aride). 26-30 novembre 2015. Ouargla, pp34.
- **18. BEN CHEHIDA Y., CHU L. et RAZANAMALALA K., 2001-**Etude comportementale de *Formica rufa. Stage terrain à la Station biologique de Paimpont*, Paris du 3 au 9 avril, 5 p.

- **19. BENKHELIL M. L., 1991** Les techniques de récolte et de piégeage utilisées en entomologie terrestre. Ed. O.P.U., Alger, 88 p.
- **20. BERNARD F., 1955-** Fourmis moissonneuses nouvelles ou peu connues des montagnes d'Algérie et révision des *Messor* du groupe structor (Latr.). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord*, 45: 354-365.
- **21. BERNARD F., 1956-** Remarque sur le peuplement des Baléares en Fourmis. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 47: 254-266.
- **22. BERNARD F. et CAGNIANT H., 1963-** Capture au Hoggar de trois *Acantholepis* nouveaux pour ce massif avec observations sur leurs modes de vie (Hym. Formicidae). *Bulletin de la Societé Entomologique de France*, 67: 161-164.
- **23. BERNARD F., 1968-**Les fourmis (Hyménoptèra, Formicidae) d'Europe occidentale et septentrionale. Ed. Masson et Cie, paris coll. faune d'Europe et du bassin méditerranéen, Paris, 441 p.
- **24. BERNARD F., 1973-**Comparaison entre quatre forêts côtières Algériens relation entre sol, plante et fourmis. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord*, 64: 25-37.
- **25. BERNARD F., 1977-** Trois fourmis nouvelles du Sahara (Hym. Formicidae). *Bulletin de la Societé Entomologique de France*, 82: 29-32.
- **26. BERNARD F., 1982-** Recherches Ecologiques et biométrique sur la *Tapinoma* de France et du Maghreb. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord*, 70: 57-93.
- **27. BERNADOU A., LATIL G., FOURCASSIE V., et ESPALADER X., 2006** Etude des communautés de fourmis d'une vallée Andorrane *Iues. SF, coll. annuel, Avignon*, 4 p.
- **28. BERVILLE L., PASSETTIA. et PONEL P., 2015-**Diversité des Formicidae de la réserve intégrale de l'île de Bagaud (Var, France), avant l'éradication de deux taxa invasifs majeurs : *Rattus rattus* et *Carpobrotus spp*. Scientific *Reports of Port- Cros National Park*, 29: 23-40.
- 29. BISSATI S., DJERROUDI O., RAACHE I. et HALOUA R., 2005-Caractérisation morphologique et anatomique de quelques espèces halophytes dans la cuvette d'Ouargla. Séminaire National sur l'Oasis et son environnement: Un patrimoine à préserver et à promouvoir, Laboratoire de bio-ressources sahariennes: Présentation et Valorisation, du 12 au 13 avril 2005. Université d'Ouargla, 14 p.

- **30. BLONDEL J., 1979** –Biogéographie et écologie. Ed. Masson, Paris, 173 p.
- 31. BOUHAFS S., KHERBOUCHE Y., GUEHEF Z.H. et SEKKOUR M., 2015-Utilisation de quelques méthodes d'échantillonnage pour l'étude bioécologique des fourmis dans une région saharienne (Cas de Djamâa). 2<sup>eme</sup> Seminaire Intarnational (Biodiversité faunistique en zone aride et semi aride). 26-30 novembre 2015. Ouargla. pp38.
- **32. BOUKLI C. et RABAH A., 2009-** Système d'information géographique : cours et travaux pratique. Polycopié, OPU, 75p.
- **33. BOULTON A. M., DAVIES K. F. ET WARD P. S., 2005-** Species richness, abundance, and composition of ground-dwelling ants in Northern California grasslands: role of plants, soil, and grazing. *Environmental Entomology*, 34: 96-104.
- **34. BOUMARAF B., 2015-** Caractéristiques et fonctionnement des sols dans la vallée d'Oued Righ, Sahara Nord oriental, Algérie. Thèse doctorat, Univ. Moh. Khei. Biskra, 87p.
- 35. BOUZEGAG A., SAHEB M., BENSACI E., NOUIDJEMY. et HOUHAMDIM. 2013-Ecologie de la Sarcelle Marbrée *Marmaronetta* angustirostris (Ménétries, 1832) dans l'éco-complexe de zones humides de la vallée de l'oued Righ (Sahara algérien). Bull. Inst. Sci., Rabat, Sec. Sci. Vie, 35: 141-149.
- **36. BOUZEKRI M., DAOUDI-HACINI S., et DOUMANDJI S., 2010** Bioécologie des fourmis et leur relation avec les plantes dans trois stations à Djelfa. *Journées nat. Zool. agri. for.,19-21 avril 2010, Dép. Zool. agro. for.,Inst. nati. agro. El Harrah,* 161 p.
- **37.** BOUZEKRI A., 2014- Etude comparative des associations plantes-fourmis dans quelques milieux de la région de Djelfa. These Doct. Eco.Nat.Sup.Agr., El-Harrach, 175p.
- **38. BOUZEKRI M., DAOUDI-HACINI S., CAGHIANT H. et DOUMANDJI S., 2015** Etude comparative des associations (plantes-fourmis) dans une région steppique (cas de la région de Djelfa, Algérie). *Lebanese Science Journal*, 16 (1): 69-77.
- **39. BOUZID A. et HANNI, 2008 -** Phénologie de la reproduction à Chott Ain Beida (Ouargla). *Premières Journées nationales sue la Biologie des Ecosystèmes Aquatiques, 24-25 mai, Université du 20 août 1955, Skikda,* 14 p.

- **40. CAGNIANT H., 1966a-** Note sur le peuplement en fourmis d'une montagne de la région d'Alger, l'Atlas de Blida. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse*, 102: 278-284.
- **41. CAGNIANT H., 1966b-** Clé dichotomique des fourmis de l'Atlas blidéen. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 56: 26-40.
- **42. CAGNIANT H., 1967-**Leptothoraxbarryin. sp. Hyménoptère Formicidae Myrmicinae d'Algérie. Bulletin de la Societé Entomologique de France, 72: 272-275.
- **43. CAGNIANT H., 1968a-** Description de *Leptothoraxmonjauzei*n. sp. d'Algérie (Hym., Formicidae, Myrmicinae). Représentation de trois castes et notes biologiques. *Bulletin de la Societé Entomologique de France*, 73: 83-90.
- **44. CAGNIANT H., 1968b-** Description d'*Epimyrma algeriana* (nov. sp.) (Hyménoptères, Formicidae, Myrmicinae), fourmi parasite : Représentation des trois castes. Quelques observations biologiques, écologiques et éthologiques. *Insectes Sociaux*, 15: 157-170.
- **45. CAGNIANT H., 1968c-** Liste préliminaire de fourmis forestières d'Algérie. Résultats obtenus de 1963 à 1964. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse*, 104: 138-147.
- **46. CAGNIANT H., 1969-**Note sur deux *Aphaenogaster*rares d'Algérie (Hyménoptères, Formicidae, Myrmicinae). *Insectes Sociaux*, 16: 103-114.
- **47. CAGNIANT H., 1970a-** Une nouvelle fourmi parasite d'Algérie: *Sifoliniakabylica*(nov. sp.), Hyménoptères. Formicidae, Myrmicinae. *Insectes Sociaux*, 17: 39-47.
- **48. CAGNIANT H., 1970b-** Deuxième liste de fourmis d'Algérie récoltées principalement en forêt (1re partie). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse*, 105: 405-430.
- **49. CAGNIANT H., 1970c-** Deuxième liste de fourmis d'Algérie récoltées principalement en forêt (Deuxième partie). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse*, 106: 28-40.
- **50. CAGNIANT H., 1973-** Note sur les peuplements de fourmis en forêt d'Algérie. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse*, France, 108: 386-390.
- **51. CAGNIANT H., 2006-** Liste actualisée des fourmis du Maroc. *MyrmecologischeNachrichten*, 8: 193-200.

- **52. CAGNIANT H., 2009-** Le genre *Cataglyphis* Foerster, 1850 au Maroc (Hyménoptères Formicidae). *Orsis*, 24: 41-71.
- **53. CAPOT-REY R., GREMION R., 1967-** Remarque sur quelques sables Sahariens. Travaux de l'I.R.S., Tome XXIII, 7 p.
- **54. CASEVITZ-WEULERSSE J., 1990-**Étude systématique de la myrmécofaune corse (Hymenoptera, Formicidae) (Première partie). *Bull. Mus. nam. Hist, nat., Paris*, 4(1): 135-163.
- **55. CASEVITZ-WEULERSSE J. et GALKOWSKI C., 2009-**Liste actualisée des Fourmis de France (Hymenoptera, Formicidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 114 (4): 475-510.
- 56. CHEMALA A., DAOUDI-HACINI S. et DOUMANDJI S., 2014 Etude mymricologique de la région de Djamaa (El-Oued). Seminaire nat. biod. faunistique, 7-9 décembre 2014, Dép. Zool. agro. for., Eco. nati. Sup. agro. El Harrah, pp 150.
- 57. CHEMALA A., OULD EL HADJ D.M., MARNICHE F.et DAOUDI S., 2015-Quelques aspects bioécologiques des Formicidae dans le Sahara septentrional algérien (cas de Ouargla et Oued Righ). 2<sup>eme</sup> Séminaire International (Biodiversité faunistique en zone aride et semi aride). 26-30 novembre 2015. Ouargla. pp32.
- **58.** CHEMALA A., BENHAMACHAM., OULD EL HADJ D.M., MARNICHE F.et DAOUDI S., 2017-A preliminary list of the Ant Fauna in Northeastern Sahara of Algeria (Hymenoptera: Formicidae). *Sociobiology*, 64 (2): 146-154.
- **59. CHENCHOUNI H., 2012** –Diversité floristique d'un lac du Bas-Sahara Algérien. *Acta Botanica Malacitana*, 37:33-44
- **60. CHENCHOUNI H., 2013-**Diversity Assessement of vertebrate Fauna in a Wetland of Hot Hyper arid lands. *Arid ecosystems*, 2 (4): 253-263
- 61. CHENNOUF R., GHEZOUL O., SEKOUR M., ABABSA L., OULD ELHADJ M. D., et DOUMANDJI-MITICHE B., 2011– Approche entomofaunistique dans trois milieux agricoles à Hassi Ben Abdellah (Ouargla). Rev. bioressources. Univ. Kasdi Merbah, Ourgla, 2: 27–35.
- **62. CORTIN A., 1969** Réaménagement de mise en valeur d'Oued-Righ. Etude SOGETHA et SOGREAH, 201p.
- **63.** CÔTE M., 2005-La ville et le désert : le Bas-Sahara algérien. Karthala Edition, Paris, 306 p.
- 64. DAJOZ R., 1971- Précis d'écologie. Ed. Dunod, Paris, 434 p.

- **65. DAJOZ R., 1975-** *Précis d'écologie*. Ed. Gauthier-Villars, Paris, 549 p.
- 66. DAJOZ R., 1982- Précis d'écologie. Ed. Gauthier-Villars, Paris, 503 p.
- 67. DAJOZ R., 1985 Précis d'écologie. Ed. Dunod, Paris, 505 p.
- **68. DAJOZ R., 2006-** *Précis d'écologie*. Ed. Dunod, Paris, 630 p.
- 69. DEHINA N., DAOUDI- HACINI S. et DOUMANDJI S., 2007— Arthropodofaune et place des Formicidae dans un milieu à vocation agricole. Journées Inter. Zool. agri. for., 8-10 avril 2007, Dép. Zool. agro. for., Inst. nati. agro. El Harrah, pp. 201.
- **70. DEL TORO I., RIBBONS, R. ET PELINI S.L., 2012-** The little things that run the world revisited: a review of ant-mediated ecosystem services and disservices (Hymenoptera: Formicidae). *Myrmecological News*, 17: 133-146.
- **71. DJIDEL M., LABAR S., MEDJANI F., DJORFI S., 2014** Cartographie des changements des zones humides désertiques sous l'influence anthropique par utilisation de la télédétection et le SIG. *International Journal of Environment and Water*, 3: 103-107.
- **72. DJIOUA O. et SADOUDI-ALI AHMED D., 2015.**The stands of ants (Hymenoptera, Formicidae) in some forest and agricultural areas of Kabylia. *International Journal of Zoological Research*, 5: 15-26.
- **73. DOUMANDJI S. et DOUMANDJI-MITICHE B., 1992** Les Mantoptères d'Algérie. *Mém. soc. r. Belge entom.*, 35 : 613-617.
- 74. D.S.A., 2005 Série B, production agricole. Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information. Ministère d'agriculture et de développement rural, 15 p.
- **75. DUBOST D., 1991-***Ecologie. Aménagement et développement des oasis algérienne.* Thèse d'état, Univ. Tours : 45-48.
- **76. DUBOST D., 2002**—Ecologie, Aménagement et développement agricole des oasis algériennes. Ed. Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, 423 p.
- 77. DURANTON J. F., LAUNOIS M., LAUNOIS-LUONG M. H. et LECOQ M., 1982-Manuel de prospection antiacridienne en zone tropicale sèche. Ed. G.E.R.D.A.T., Paris, 696 p.
- **78. DUTIL P., 1971-**Contribution à l'étude des sols et des paléosols du Sahara. Thèse doctorat. sc. Natu., univ. Strasbourg, 300 p.

- **79. DELYE G., 1968-** Recherches sur l'écologie, la physiologie et l'éthologie des fourmis du Sahara. Thèse Doc.,Univ. d'Aix. Marseille, France, 127p.
- **80. DREUX P., 1980–** *Précis d'écologie*. Ed. Presses universitaires de France, Paris, 231 p.
- **81. EDDOUD A. et ABDELKRIM H., 2006-** Aperçu sur la biodiversité des mauvaises herbes dans la région d'Ouargla. *Rencontre Méditerranéennes d'Ecologie, 7- 9 nouvembre,* Université de Béjaïa, pp 128.
- **82. E.N.A.G.E.O., 1993-** Entreprise Nationale de Géophysique, division exploitation sismique. Extension de l'étude géophysique par sondage éléctrique de la région de Souf. 66p
- **83. ENGEL M.S., GRIMALDI D.A. et KRISHNA K., 2009.**Termites (Isoptera): their phylogeny, classification, and rise to ecological dominance. *American Museum Novitates*, 3650: 1-27.
- **84. ETCHECOPAR R.D. et HUE F., 1964**—Les oiseaux du Nord de l'Afrique de la Mer Rouge au Canaries. Ed. Boubée et Cie, Paris, 606 p.
- **85. EVANS T.A., DAWES T.Z., WARD P.R. et LO N., 2011-** Ants and termites increase crop yield in a dry climate. *Natural Communities*, 2: 262.
- **86. FARAGALLA A. et ADAM E., 1985** *-Pitfall trapping of tenebrionid and carabid beetles (Coleoptera) in different habitats in the central region of Saudi Arabia.* Zeitschriftfür Angewandte Entomologie, 99: 466 471.
- **87. FAURIE C., FERRA C. et MEDORI P., 1984-***Ecologie*. Ed. J. B. Bailliére, Paris,162 p.
- **88. FAURIE C., FERRA C., MEDORI P., DEVAUX J. et HEMPTINNE J. L., 2003**–*Ecologie. Approche scientifique et pratique.* Ed. Technique et Documentation (Tec. Doc.), Paris, 407 p.
- **89. FOREL A., 1890-** Fourmis de Tunisie et d'Algérie orientale. *Annales de la Societé Entomologique Belgique*, 34: 61-77.
- **90. FOREL A., 1894-** Les Formicides de la Province d'Oran (Algérie). *Bulletin de la Societé Vaudoise de Sciences Naturelles*, 30: 1-45.
- **91. FOREL A., 1902-** Les fourmis du Sahara algérien récoltées par M. le Professeur A. Lameere et le Dr. A. Diehl. *Annales de la Societé Entomologique Belgique*, 46: 147-158.

- **92. FOUR S., MARCOUX M. et ROY V.TESSERON E., 2001**–*Eco-éthologie de fourmilières sur une lande sèche de la région de Paimpont.* Rapport du stage d'Ecologie Station biologique de Paimpont, Paris 10 p.
- **93. FRONTIER S., 1983-***Stratégie d'échantillonnage en écologie.* Ed. Masson, Paris, (17), 494 p.
- **94. GALLALI T., 2004 -** *Clé du sol*. Ed. OPU, Alger, 298 p.
- **95. GAUSSEN H., 1955-** Théorie et classification des climats et microclimats. *VIIIe Congr. Int.Bot.*, Paris : 125-130.
- **96. GAUTIER F., 1929** *Le Sahara*. Ed. Payot, Paris, 232 p.
- **97. GEOFFROY M., 1800-***Histoire abrégé des insectes.* Ed. DELALAIN, T. II, Paris, 168 p.
- **98. GUEHEF Z.H., KHERBOUCHE Y., BENABDELLAH S., BOUCHOUL D., et EDDOUD A., 2015** Etat de la biodiversité myrmicologique des milieux phoenicicole dans la région de Oued souf et d'Ouargla. 2<sup>eme</sup> Seminaire Intarnational (Biodiversité faunistique en zone aride et semi aride).26-30 novembre 2015. Ouargla. pp32.
- **99. GUENARD B., 2013-**An overview of the species and ecological diversity of ants. In Wiley L.S.J. et Sons Ltd., *Chichester*, 1–10.
- **100. GUEZOUL O. et DOUMANDJI S., 1995** Inventaire ornithologique préliminaire dans les palmeraies de Oued M'ya (Ouargla). *Séminaire sur la réhabilitation de la faune et de la flore. 13 14 juin 1995, Agence nati. conserv. Natu. Mila*, 12 p.
- 101.GUEZOUL O., BENNADJI F., SEKOUR M., ABABSA L., DAUMANDJI S., BAZIZ B. et SOUTTOU K., 2008- Dégâts du Moineau hybride sur les dattes (*Phoenix dactylifera*) dans les palmeraies d'Oued Righ (Sahara, Algérie). 3ème Journées National sur la Protection des Végétaux, I.N.A., El-Harrach, du 7 au 8 avril 2008 : 15-19.
- **102. HADJAIDJI-BENSEGHIER F., 2000-** Bioécologie des peuplements d'oiseaux de la palmeraie d'Ouargla. *5ème journée Ornithologie, 18 avril 2000, Labo. Ornith. appl., Dép. Zool. Agri. For., Inst. nati. agro., El-Harrach, 41 p.*
- **103. HALITIM A., 1985-**Contribution à l'étude des sols des régions arides (Hautes plaines steppiques de l'Algérie). Morphologie, distribution et rôle des sels dans la genèse et le comportement des sols. Thèse Doctorat sc., Rennes, 384 p.

- **104. HALITIM A., 1988** *Sols des régions arides d'Algérie*. Ed. OPU, Alger, 384 p.
- **105. HAMDI AISSA B., 2001**–*Le fonctionnement actuel et passé des sols du Nord Sahara (cuvette de Ouargla). Approches micromorphologique, géochimique, minirologique et organisation spatiale.* Thèse Doctorat, Inst. nati. agro., Grignon, 310 p.
  - **106. HEIM De BALSAC H. et MAYAUD., 1962** –*Les oiseaux du Nord–Ouest de l'Afrique*. Ed. Paul Le chevalier, Paris, 486 p.
  - **107. HERNÁNDEZ-RUIZ, P. ET CASTAÑO-MENESES, G., 2006-** Ants (Hymenoptera: Formicidae) diversity in agricultural ecosystems at Mezquital Valley, Hidalgo, Mexico. *European Journal of Soil Biology*, 42: 208-212.
  - **108. HERTZ M.**, **1927-**Huomioita petokuoriaiste nolinpaikoista. *Luonnon, Ystävä*, 31: 218–222.
  - **109. JOLIVET P., 1968** Les fourmis et les plantes. Un exemple de coévolution. Ed. Boubée, Paris, 254 p.
  - **110. KHADRAOUI A., 2006** Sols et hydraulique agricole dans les oasis algérienne : Caractérisation, contrainte et propositions d'aménagement. Ed. OPU, Ouargla, 324 p.
  - **111. KOULL N. et CHEHMA A., 2013** Diversité floristique des zones humides de la vallée d'oued Righ (Sahara septentrional Algérien). *Revue des Bio Ressources*, 3(2): 72-81.
  - **112. KOUZMINE** Y., 2003–L'espace saharien algérien, Dynamique démographique et migratoires. Maîtrise de Géographie, Univ. Franche-Comté, 202 p.
  - **113. KOWALSKI K. et RZEBIK-KOWALSKA., 1991-***Mammals of Algeria*. Ed. Ossodineum, Wroklaw, 353 p.
  - **114. KREBS C. J., 1989-***Ecological méthodology*. Ed. Harper and Row, New York, 386 p.
  - **115. LATA J.C., 2003-**Etude écologique de peuplement de fourmis, Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes. Ed. Paimpont, 18 p.
  - **116. LEATHER S. R., 2005** -*Insect sampling in forest ecosystems.* Ed. Blackwell Publishing company, UK, 303 p.
  - 117. LEBERRE M., 1989-Faune du Sahara Poissons, Amphibiens, Reptiles.

- Ed. Lechevalier-Chabaud, Paris, vol. 1, 332 p.
- **118. LEBERRE M., 1990-**Faune du Sahara Mammifères. Ed. Lechevalier-Chabaud, Paris, vol. 2, 359 p.
- **119. LEGENDRE L. et LEGENDRE P., 1998-***Numerical écology.* Ed. Elsevier, Netherland, 853 p.
- **120. MAGURRAN A. E., 1988** *-Ecological diversity and its measurement.* Princeton university press, Princeton, New Jersey, 179 p.
- **121. MAGGURAN A. E., 2004** *-Measuring ecological diversity.* Ed. Blackwell science ltd. UK, 256 p.
- 122. MEDJBER-TEGUIG T., KADIK L., BOUMARAR M. et NOUAR M.,
- **2018-** Evaluation de la diversité floristique en palmeraies (*Phoenix dactylifera*) de la région d'Ouargla (Sahara septentrional algérien) suivent les différents niveaux d'entretien. *Tropicultura*, 36 (1) : 33-42.
- **123. MONOD T., 1992** Du Désert. *Sécheresse*, 3 (1) : 7 24.
- **124. MUTIN G., 1977** *-la Mitidja de colonisation et espace géographique.* Ed.OPU, Alger .600 p.
- **125.** NADJAH A., 1971.-Le Souf des oasis. Ed. Maison du livre, Alger, 174 p.

- **126. NIEMELÄ J., HALME E., PAJUNEN T. et HAILA Y., 1986 -** Sampling spiders and carabid beetles with pitfall traps: theeffects of increased sampling effort. *Annales Entomologici Fennici*, 52: 109 –111.
- 127. NOUIDJEM Y., BOUZEGAG A., BENSACI T., SAHEB M. et HOUHAMDI M., 2007- Contribution à l'étude écologique de la Sarcelle d'hiver (Anas crecacreca) dans la vallée d'Oued Righ (Sahara algerien). Journées Inter. Zool. agri. for., Dép. Zool. agro. for., Inst. nati. agro. El Harrah, pp 8.
- **128. O.N.M, 2017-** *Bulletin d'information climatique et agronomique.* Ed. Office. Nati. Meteo., centre clim. Nati., Ouargla, 5p
- **129. OULD EL HADJ M. D., 2002-** Les nouvelles formes de mise en valeur dans le Sahara algérien et le problème acridien. *Sécheresse*, 13 (1): 37-42.
- **130. OULD EL HADJ M.D., 2004-***Le problème acridien au Sahara algérien.* Thèse Doct. Sc. Agro., Inst. Nat. Agro., El Harrach, 261 p.
- **131. OZENDA P., 1982-***Les végétaux dans la biosphère*. Ed. Doin éditeurs, Paris, 431 p.
- **132. OZENDA P., 1983-***Flore du Sahara*. Ed. Centre nati. rech. sci. (C.N.R.S.), Paris, 622 p.
- **133. PABLO S., 2004-***Inventaire myrmécologique de la réserve naturelle volontaire Trésor. Test d'une méthodologie applicable à la réserve naturelle de la Trinité*. Rapport de mission, 8 p.
- **134. QUEZEL P. et SANTA S., 1962** *Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales.* Ed. Centre nati. rech. sci. (C.N.R.S.), Paris, T. I, 565 p.
- **135. QUEZEL P. et SANTA S., 1963** –Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales. Ed. Centre nati. rech. sci. (C.N.R.S.), Paris, T. II : 571-1170.
- **136. RAHMOUNI et DJILI, 2012-** Morphologie et propriété des gypsisols références du Hodna (géohimie, eau et environnement). Science du sol, 2<sup>eme</sup> Colloque International sur la Géologie du Sahara, 309 p
- **137. RAMADE F., 1984** Eléments d'écologie Ecologie fondamentale. Ed. McGraw-Hill Inc., Paris, 397 p.
- **138. RAMADE** F., **2009** –Elément d'écologie : Ecologie fondamentale (4<sup>eme</sup> edition). Ed. Dunod, Paris, 689 p.
- **139. ROUVILLOIS-BRIGOL, 1975** *Le pays de Ouargla (Sahara algérienne) variation et organisation.* Ed. Pub. Univ. Sorbonne, Paris., 361 p.

- **140. SADINE S., 2018** La faune scorpionique du sahara septentrional algérien : diversité et écologie. These Doctorat es science. Université Ouargla, 98 p.
- **141. SANTSCHI F., 1915-** Nouvelles fourmis d'Algérie, Tunisie et Syrie. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord*, 6: 54-63.
- **142. SANTSCHI F., 1929a-** Fourmis du Sahara central récoltées par la Mission du Hoggar (février-mars 1928). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord*, 20: 97-108.
- **143. SANTSCHI F., 1929b-**Fourmis du Maroc, d'Algérie et de Tunisie. *Bulletin et Annales de la Societé Entomologique de Belgique*, 69: 138-165.
- **144. SPENCE J. R.et NIEMELÄ J. K., 1994** Sampling carabid assemblages with pitfall traps: The madness and the method. *The Canadian Entomologist*, 126: 881-894.
- **145. THOMAS J. D. B. et SLEEPER E. L., 1977 -** The use of pitfall traps for estimating the abundance of arthropods, with special reference to the Tenebrionidae (Coleoptera). *Annals of the Entomological Society of America*, 70: 242 248.
- **146. VIAL Y. et VIAL M., 1974** –*Le Sahara milieu vivant.* Ed. Hatier, Paris, 233p.
- **147. VOISIN P., 2004-** *Le Souf.* Ed. El-Walide, El-Oued, Alger, 190 p.
- **148. WEHNER R., WEHNER S. et AGOSTI D., 1994-** Patterns of biogeographic distribution within the bicolor species group of the North African desert ant, *Cataglyphis* Foerster, 1850 (Insecta: Hymenoptera: Formicidae). *Senckenbergiana Biologica*. 74(1-2): 163–191.
- **149. ZENKHRI A., KEBAILI M., NECHNECH A. et GHERAIRI Y., 2011-**Les ressources en eau en zone aride et leur influences sur le gonflement du sol (cas de la région d'In Aménas en Algérie). *1<sup>er</sup> séminaire international sur la Ressource* en eau au Sahara : Evaluation, Economie et Protection, le 19 et 20 janvier 2011, Ouargla, 498-503.

# **Sites internet:**

URL: https://journals.openedition.org/eue/docannexe/image/921/img-3.jpg.

# Annexe I

Liste des principales espèces floristiques inventoriées dans le Sahara septentrional Est Algérie (QUEZEL et SANTA, 1963; ZERROUKI, 1996; CHEHMA, 2006; BISSATI *et al.*, 2005; EDDOUD et ABDELKRIM, 2006 ; GUEDIRI, 2007; OULD EL HADJ, 2002, 2004; HLISSE, 2007; VOISIN, 2004; KACHOU, 2006; LEGHRISSI, 2007; OZENDA, 2003 et KHODA, 2006)

Classes	Familles	Espèces
	Familles Cyperaceae Liliaceae Palmaceae Poaceae	Cyperus conglomeratus Linné
		Cyperus rotundus Linné
		Androcymbium punctatum Schlecht.
	Liliaceae	Asphodelus refractus Boiss.
	Linaceae	Asphodelus tenuifolius Cavan
		Urginea noctiflora Batt. et Trab
	Palmaceae	Phoenix dactylifera Linné
		Agropyrum orientale Linné
		Agrostis sp.
		Aeluropus littoralis (Gouan.).
	Poaceae	Aristida obtusa Del.
Monocotylédones		Aristida plumosa Linné
Wionocotyledones		Aristida pungens Desf.
		Aristida acutiflora Trin. et Rupr.
		Avena alba Linné .
		Bromus rubens Linné
		Cynodon dactylon (Linné) Pers.
		Dactyloctenium aegyptiacum Willd.
		Digitaria commutata Schult.
		Echinochloa colona (Linné) Link.
		Eleusine flagellifera Nees.
		Hordeum murinum Linné
		Imperata cylindrica Linné Pb.

		Cenchrus biflorus Linné
		Koeleria rolfsii (Asch. ) Murb.
		Lolium multiflorum Lam.
		Lolium rigidium Gaud.
		Panicum turgidium Forsk.
		Paspalum paspalodes (Michx) Scribner
		Pennistum dichotomum (Forsk.) Del.
		Polypogon monspelliensis Linné Desf.
		Phalaris minor Retz.
		Phragmites communis Trin. ar. Guessayba
		Pholiurus incurvus Linné Schinz. et Thell.
		Saccharum spontaneum Lam.
		Setaria verticillata Linné
		Zizyphus lotus Linné
		Sphenopus divaricatus Gouan Rchb.
		Tragus racemosus Linné
	Typhaceae	Typha australis Graebner
		Anabasis articulata Moq.
		Arthrocnemum glaucum Boiss.
		Bassia muricata Linné
		Chenodium album Linné
		Chenolea arabica Boiss
Dicotylédones	Chenopodiaceae	Chenopodium murale Linné
		Chenopodium vulvaria Linné
		Cornulaca monacantha Del.
		Haloxylon articulatum Boiss.
		Haloxylon scoparium Pomel.
		Salicornia fruticosa Forsk. ar. Khezam

		Salsola sieberi Presl.
		Salsola tetragona Del.
		Suaeda fruticosa Forsk.
		Suaeda mollis (Desf.) Del.
		Traganum nudatum Del.
		Traganum sp.
	Apocynaceae	Nerium oleander Linné
	ъ :	Echium trigorhizum Pomel.
	Boraginaceae	Moltkia ciliata (Forsk.) Maire
Ī	Capparidaceae	Capparis spinosa Linné
	Companhyllogog	Gymnocarpos decander Forsk
	Caryophyllaceae	Herniaria fontanesii J. Gay
		Anthemis stiparum Pomel.
		Artemisia herba alba Asso.
		Atractylis serratuloides Sieber.
		Calendula aegyptiaca Persoon.
		Carduncellus eriocephalus Boiss.
		Centaurea furfuracea Viviani.
		Centaurea incana Desf.
		Cotula cinerea Del.
	Asteraceae	Echinops spinosus Boiss.
		Erigeron bovei (DC) Boiss.
		Ifloga spicata (Vahl.) C.H. Schultz
		Launaea glomerata Del.
		Launaeae nudicaulis (Linné)
		Launaea resedifolia (Linné)
		Nolletia chrysocomoides Cassini.
		Nolletia sp.
		Sonchus oleraceus Linné

	Sonchus sp.	
	Sonchus maritimus Linné	
	Sonchus asper Linné	
	Spitzelia coronopifolia Desf.	
Urticaceae	Forskahlea tenacissima Linné	
	Coronopus sp.	
	Diplotaxis harra (Forsk.) Boiss.	
	Hutchinsia procumbens Desv.	
	Malcomia aegyptiaca Pers.	
Brassicaceae	Moricandia spinosa Pomel.	
	Odneya africana R. Br.	
	Savignya longistyla Boiss. et Reut.	
	Sisymbrium irio Linné	
	Sisymbrium reboudianum Verlot	
	Zilla macroptera Coss.	
	Colocynthis vulgaris (Linné) Schrad.	
Cucurbitaceae	Cucurbita citrulus	
	Cucumis vulgaris Linné	
	Convolvulus arvensis Linné	
Convolvulaceae	Convolvulus supinus Coss. et Kral.	
	Cuscuta sp	
	Chrozophora sp.	
F 1 1'	Euphorbia granulata Forsk.	
Euphorbiaceae	Euphorbia guyoniana (Boiss. et Rent.)	
	Euphorbia peplus Linné	
G .	Erodium glaucophyllum L'Her.	
Geraniaceae	Monsonis heliotroploides Boiss.	
36.1	Malva aegyptiaca Linné	
Malvaceae	Malva parviflora Linné	
Plantaginaceae	Plantago albicans Linné	
DI I	Limonium bonduelli Kuntze.	
Plumbaginaceae	gyonianum Kuntze. ar. Limoniastrum Zaita	
Rosaceae	Neurada procumbens Linné	

Solanaceae	Hyoscyamus muticus Linné
Solaliaceae	Solanum nigrum Linné
	Tamarix africana Linné
Tamaricaceae	Tamarix gallica Linné ar. tharfa
	Tamarix sp.
	Acacia raddiana Savi.
	Astragalus sp.
	Cassia sp.
F.1	Medicago laciniata Mill.
Fabaceae	Melilotus indica Linné
	Melilotus segetalis (Brd.) Ser.
	Melilotus sp.
Re	Retama retam Webb.
Aniogogo	Amodaucus leucotrichus Coss. et Dur.
Apiaceae	Daucus sahariensis Linné
	Ferula vesceritensis Coss. et Dur.
Resedaceae	Raudonia africana Coss.
Reseducede	Reseda sp.
Amaranthaceae	Amaranthus retroflexus Linné
7 marammaceae	Amaranthus sp.
Juncaceae	Juncus maritimus Lam.
	Fagonia glutinosa Linné ar. chegaa
	Fagonia latifolia Delile
	Peganum harmala Linné
Zygophyllaceae	Tribulus terrester Linné
	Zygophyllum album Linné
	Zygophyllum cornutum Coss.

# **Annexe II**

Liste des principales espèces faunistique inventoriées dans le Sahara septentrional Est algérien (LEBBERE, 1989, 1990; KOWALSKI et RZEBIK-KOWALSKA, 1991; BEKKARI et BENZAOUI, 1991; IDDER, 1992; BEGGAS, 1992; GUEZOUL et DOUMANDJI, 1995; MOSBAHI et NAAM,1995; BOUKHTIR, 1999, HADJAIDJI-BENSEGHIR, 2000; ISENMANN et MOALI, 2000; VOISEN, 2004; ABABSA *et al.*, 2005; CHENNOUF, 2008; GUEZOUL *et al.*, 2008; HARROUZE, 2008; LAHMAR, 2008; BENADJI, 2008; BOUZID et HANNI, 2008; ALIA, 2012 et SADINE, 2012).

Phylum	Classe	Ordre	Famille	Espèces
Arthropoda				Buthus occitanus Simon
				Orthochirus innesi Simon
				Androctonus sp.
		Scorpionida	Buthidae  Tetranychidae Galeodidae  Aracneidae  Geophilidae Lithobiidae Lepismatidae Baetidae Caenagrionidae  Libellulidae  Blattodea  Mantidae  Empusidae	Androctonus australis hector C.L. Koch,
	Arachnida			Androctonus amoreuxi Audoin et Savigny
	Araciilida	Acarina	Tetranychidae	Oligonychus afrasiaticus Mc Gregor
		Solifugea	Galeodidae	Galeodes sp.
				Drassodes lapidosus
		A mom a a a	Amamaidaa	Nomisia sp
		Araneae	Aracheidae	Erigone vagans
				Lepthyphantes tenuis
	Manionodo	Chilomada	Geophilidae	Geophilus longicornis Diehl
	Myriapoda	Chilopoda	Lithobiidae	Lithobius sp.
		Zygentoma	Lepismatidae	Lepisma sp.
		Ephemerida	Baetidae	Cloeon dipterum Linné
			Caenagrionidae	Erythromma viridilum Ch.
			Cachagnomuac	Ishnura graellsii Rambur
				Crocothemis erythraea (Brulle
				Orthetrum sp.
		Odonatoptera	Tetranychidae Galeodidae Aracneidae Geophilidae Lithobiidae Lepismatidae Baetidae Caenagrionidae Libellulidae Blattodea Mantidae	Sympetrum danae Sulzer.
		Libellulidae		Sympetrum sanguineum Müller.
	Insecta			Urothemis edwardsi Selys.
				Anax imperator Leach.
			Blattodea	Blatta orientalis Linné.
		Dictyoptera		Blatella germanica Linné.
			Mantidae	Mantis religiosa Linné.
				Empusa pennata Thunberg
			Empusidae	Empusa egena Finot
			1	Blepharopsis mendica Fabricius
			Thespidae	Amblythespis granulata

1 1		i	l
			Saussure
			Eremiaphila sp
		Amelidae	Ameles abjecta Cyrillo
	Orthoptera		Gryllus sp.
		Gryllidae	Gryllulus domesticus Linné.
			Gryllus bimaculatus De Geer
			Tuarega insignis Lucas
		Pamphagidae	Tmethis cisti Fabricius
			Nadigia sp.
			Gryllotalpa gryllotalpa Linné
		Tettigoniidae	Phaneroptera nana Fieber
			Pyrgomorpha cognata Krauss
	Orthoptera	Pyrgomorphida	Pyrgomorpha agarena Bolivar
			Pyrgomorpha conica Olivie
			Tenuitarsus angustus Blanchard
	Orthoptera	Acrydiidae	Paratettix meridionalis Rambur
		Cyrtacanthacri	Schistocerca gregaria Forskål
		dinae	Anacridium aegyptium Linné
			Conocephalus fuscus Fabricius
		Tettigonidae	Phaneroptera quadripunctata Brunner
			Heteracris annulosus annulosus Walker
			Heteracris harterti Bolivar
			Eyprepocnemis plorans
		Acrididae	Charpentier
			Duroniella lucasi Bolivar
			Aiolopus savignyi Krauss
			Aiolopus thalassinus Fabricius

			Aiolopus strepens Latreille
			Hyalorrhipis calcarata Vosseler
		Labiduridae Forficulidae	Oedaleus senegalensis Krauss
			Sphingonotus caerulans Linné
			Sphingonotus obscuratus
			lameerei Finot
			Sphingonotus diadematus Vosseler
			Sphingonotus octofasciatus Serville
			Sphingonotus rubescens Walker
			Sphingoderus carinatus Saussure
			Vosseleriana fonti Bolivar
			Wernerella sp. Bolivar
			Pseudosphingonotus savignyi Saussure
			Acrida turrita Linné
			Acrotylus fischeri Herrich- Schaeffer
			Acrotylus longipes Charpentier
			Acrotylus patruelis Herrich- Schaeffer
			Acrotylus insubricus Scopoli
			Ochrilidia geniculata Bolivar
			Ochrilidia kraussi Fieber
			Ochrilidia harterti Bolivar
			Ochrilidia tibialis Fieber
			Ochrilidia gracilis gracilis Krauss
			Omocestus raymondi africanus Harz
			Omocestus lucasi Brisout
			Dericorys albidula Serville
			Pezotettix giornai Rossi
			Tropidopola cylindrica Marschall
	Dermaptera	Labiduridae	Labidura riparia Palla
	Dermapiera	Forficulidae	Forficula auricularia Linné
		Lygaeidae	Lygaeus militaris Fabricius
	Hatarantara		Pentatoma sp.
		Pentatomidae	Pitedia sp.
	Heteroptera		Nezara viridula Linné
		Corixidae	Corixa geoffroyi Leache
		Hydrometridae	Hydrometra sp.

			Coreidae	Centrocarenus spiniger Linné
			Pyrrhocoridae	Pyrrhocoris apterus Linné
			Coccoidae	Parlatoria blanchardi Targ.
		Homoptera	Coccoidac	Tozzeti.
			Aphididae	Aphis sp.
				Carabus sp. 1
		Homoptera  Coleoptera  Coleopt	Carabidae	Carabus sp. 2
			Carabidae	Carabus sp. 3
				Thermophilum venator Fabricius
			Cetonidae	Cetonia sp.
		Coleoptera	Curculionidae	Lixus anguinus Linné
		1	Scarabeidae	Ateuchus sacer Linné
			Homoptera  Coccoidae Aphididae  Carabidae  Cetonidae Curculionidae Scarabeidae Bostrychidae Scaritidae Tenebrionidae Coccinelidae Coccinelidae Pyralidae Neuroptera  Apidae Culicidae  Apidae Culicidae  Apidae Culicidae  Apidae Culicidae  Culicidae  Apidae Culicidae  Culicidae  Culicidae  Calliphoridae  Calliphoridae	Apate monachus Fabricius
				Scarites gigas Oliv.
			Tenebrionidae	Pimelia sp.
				Pharoscymnus semiglobosus Karch.
		Lepidoptera		Rhodometra sp.
			<u> </u>	Ectomyelois ceratoniae Zeller
		Neuroptera		Chrysoperla carnea (Stephens
			Mutillidae	Dasylabris sp.
		Neuroptera		Tapinoma nigerrimum
				Tapinoma simrothi Krauss
				Tetramorium sp.
				Tetramorium biskrensis Forel
				Cataglyphis sp.
				Cataglyphis bicolor Forsk.
		11	F ''1	Cataglyphis bombycina
		Hymenoptera	Formicidae	Cataglyphis albicans
				Pheidole pallidula Nylander
				Lasius niger (Linné)
				Camponotus herculeanus
		Coleoptera  Lepidoptera  Neuroptera  Hymenoptera  Diptera		Camponotus sp.
				Messor arenarius Forel
				Messor sp.
			Apidae	Apis sp.
			Culicidae	Culex pipiens Linné
				Musca griseus Linné
			Muscidae	Musca sp. 1
		Diptera		Musca sp. 2
			Sarcophagidae	Sarcophaga sp.
			Callinhoridae	Calliphora sp.
			Camphortuae	Lucilia sp.
Chordata	Pisces			Chrysophris sp.
	1 15005	Cyprinodontifor-		Gambusa affinis Baird et Girard

	mes		
Amphibia	Anura	Bufonidae	Bufo viridis Laurenti
			Tarentola mauritanica Linné
	Sauria		Cyrtodactylus scaber Heyden
Reptilia			Chalcides ocellatus Forskal
	Ophidia		Cerastes cerastes (Linné, 1758)
	Opinuia		Malpolon sp
			Ardea purpurea Linné
			Ardea cinerea Linné
	Ciconiiformes	Ciconiidae	Egretta garzetta Linné
			Ciconia ciconia Linné
			Plegadis falcinellus Linné
			Tadorna ferruginea (Pallas
	A :C		Anas platyrhynchos Linné
	Anseriformes		Anas acuta Linné
			Anas clypeata Linné
	Cl 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1		Himantopus himantopus Linné
	Charadriiformes		Recurvirostra avosetta Linné
	Gruiformes		Gallinula chloropus Linné
		es Ciconiidae  es  s  nes  s  nes  mes  s	Circus aeruginosus Linné
			Circus pygargus Linné
	Falconiformes	Sauria Ophidia Ciconiiformes Ciconiidae  Anseriformes Gruiformes Gruiformes Falconiformes Columbiformes oraciadiformes rigiformes	Falco biarmicus Temminck
	raiconnomics		Falco tinnunculus Linné
			Milvus migrans Boddaert
Aves		s es es es es	Buteo rufinus Cretzschmar
11003	Ralliformes		Gallinula chloropus Linné
			Rallus aquaticus Linné
			Columba livia Bonnaterre
	Columbiformes		Streptopelia turtur Linné Streptopelia senegalensis Linné
	Coraciadiformes		Upupa epops Linné
			Merops apiaster Linné
	Strigiformes		Strix aluco Linné, 1758
			Athene noctua Scopoli, 1769
		nseriformes  Gruiformes  Calliformes  Lumbiformes  Caciadiformes  Caciadiformes  Caciadiformes	Corvus ruficollis Lesson
			Carduelis carduelis Linné
			Turdoides fulvus Desfontaines
			Emberiza striolata Lichtenstein
	Passeriformes		Ficedula albicollis Temminck
			Oenanthe oenanthe Linné
			Oenanthe hispanica Linné
			Phoenicurus moussieri Olphe et
			Gaillard

			Phoenicurus phoenicurus
			Ammomanes deserti
			Lichtenstein
			Ammomanes cinctura Gould
			Eremophila bilopha Temminck
			Calendrella cinerea Gmelin
			Passer domesticus Linné
			Alaemon alaudipes
			Desfontaines
			Hippolais polyglotta Temminck
			Sturnus vulgaris Linné
			Delichon urbica Linné
			Cercotrichas galactotes
			Temminck
			Scotocerca inquieta Cretzshmar
			Acrocephalus schoenobaenus
			Linné
			Lanius senator Linné
			Lanius excubitor elegans
			Swainson
			Motacilla flava Linné
			Motacilla alba Linné
			Sylvia cantillans Pallas
			Sylvia communis Latham
			Sylvia conspicillata Temminck
			Phylloscopus collybita Vieillot
			Phylloscopus trochilus Linné
			Hirundo rustica Linné
		Chiroptera	Asellia tridens (Gray
		Insectivora	Paraechinus aethiopicus (Hemp.
			et Ehr.
		Artiodactyla	Sus scrofa Linné
			Canis aureus Linné
		Canida	Felis sylvestris Schreber
Mammalia	Iammalia -		Fennecus zerda Zimmerman
	lammana		Mus musculus Linné
		Rodentia	Eliomys quercinus Linné
			Gerbillus gerbillus Olivier
			Gerbillus campestris Cloche
			Gerbillus nanus Blanford
			Gerbillus pyramidum Geoffroy

# Etude myrmécologique dans quelques zones du Sahara de l'Algérie

# Résumé

Ce travail est une contribution à l'étude de la faune myrmécologique dans le Sahara de l'Algérie dans différents milieux : cultivés, naturels, palmeraies, zones humides ainsi que pétrolières. Pour cela, quatre zones ont été choisis pour faire cette étude. Il s'agit de la zone d'El Oued, de l'Oued Rhigh (cas de Djamaa et de Touggourt), d'Ouargla et d'Illizi (cas de Rhourde Nouss). En appliquant deux méthodes d'échantillonnages, celle des quadrats et celle des pots Barber, on a obtenu une richesse totale de 31 espèces de fourmis réparties entre les différentes stations d'études. Parmi eux, quatre espèces en l'occurrence : Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor picturatus et Tetramorium lanuginosum ont été recordées pour la première fois en Algérie et sont endémiques pour la zone d'Ilizi sauf la deuxième espèce qui a été récoltée dans la zone d'Ouargla dans la palmeraie de l'université Kasdi Merbah, grâce à la méthode des pots Barber. La méthode des quadrats a permis de recenser 21 espèces dans la sous zone de Djamâa, 12 espèces dans la zone d'Ilizi et le même nombre d'espèces, soit 9 enregistrées dans la zone d'El Oued, de Touggourt et d'Ouargla. Tandis que celle des pots Barber a enregistré 20 espèces dans la sous zone de Djamâa, 14 espèces dans la zone d'Ouargla et 13 espèces dans celle de Touggourt. De plus, la zone d'El Oued et d'Ilizi partagent la même valeur de la richesse totale qui est de 12 espèces pour chacune. D'autre part, les espèces: Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium areniphilum et Pheidole pallidula semblent fréquenter tous les milieux que soit cultivés, naturels, palmeraies et même les zones sub-humides telles que les lacs sauf que la dernière espèce a été trouvé commune entre les cinq zones d'étude. Les valeurs de l'indice de diversité de Shannon sont élevés dans les quatre zones d'études d'où la diversité du peuplement des espèces de fourmis échantillonnées dans ces habitats. Pour les valeurs de l'indice de l'équitabilité calculé, elles tendent vers 1 généralement. Ceci traduisent que les effectifs des espèces en présence, sont en équilibre dans les quatre zones d'études.

**Mots clés :** Formicidae, Sahara, milieu naturel, milieu cultivé, palmeraie, lac, zone pétrolière.

# Myrmecological study in some regions of the Sahara of Algeria

# **Summary**

This work is a contribution to the study of myrmecological fauna in the Sahara of Algeria in different environments: cultivated, natural, palm groves, wetlands as well as oil-producing areas. For that, five regions were chosen to make this study. It is about the region of El Oued, Rhigh (case of Djamaa and Touggourt), Ouargla and Illizi (case of Rhourde Nouss). By applying two sampling methods, that of quadrats and that of Barber pots, we obtained a total richness of 31 ant species, distributed among the different study stations. Among them, four species in this case: Plagiolepis maura, Cardiocondyla mauritanica, Messor picturatus and *Tetramorium* lanuginosum have been recorded for the first time in Algeria and are endemic to the Ilizi region except the second species that has been collected from Ouargla in the palm grove of Kasdi Merbah University by using the Barber pots method. The quadrats method allow to identify 21 species in the Djamâa region, 12 species in the Rhourde Nous region and 9 species recorded in the El Oued, Touggourt and Ouargla regions each ones. While that of the Barber pots recorded 20 species in Djamâa region, 14 species in the region of Ouargla and 13 species in that of Touggourt. In addition, the region of El Oued and Ilizi hare the same value of total richness which is 12 species for each. On the other hand, the species: Tapinoma nigerrimum, Cataglyphis bicolor, Lepisiota frauenfeldi atlantis, Monomorium areniphilum and Pheidole pallidula appear to be common in all environments, whether cultivated, natural, palm groves and even humid areas such as lakes except the latter species which was found common among the five study regions. Shannon's diversity index values are high in the four study regions, resulting in the diversity of the stand of ant species sampled in these habitats. For the values of the calculated evenness index, they tend to 1 generally. This shows that the numbers of species present are in equilibrium in the four regions of study.

**Key words:** Formicidae, Sahara, natural environment, cultivated area, palm grove, lake, oil-producing areas.

# دراسة النمل في بعض مناطق صحراء

# ملخص

هذا العمل هو مساهمة في دراسة التنوع البيولوجي و الايكولو جي لحشرات النمل في الصحراء الجزائرية في مختلف الأوساط: الزراعي, الطبيعي, غابة النخيل, المناطق الرطبة و مناطق النفط. وعليه قد تم اختيار خمسة مناطق لتحقيق هذه الدراسة, من بينها منطقة الوادي, منطقة ريغ (حالة جامعة و تقرت), منطقة ورقلة و منطقة اليزي (غرد النوس). وقد أدى تطبيق طريقتي الاصطياد بالمربعات و أصيص بربار إلى التحصل على تنوع كمي قدره 31 نوع من حشرات النمل موزعة على مختلف محطات الدراسة. من بين هذه الأنواع, تم رصد أربعة أنواع جديدة للجزائر والمتمثلة في Cardiocondyla mauritanica , Plagiolepis maura,

Messor picturatus و Messor picturatus حيث تستوطن منطقة اليزي (غرد النوس).

باستثناء النوع الثاني الذي انتقي في منطقة ورقلة في بستان النخيل بجامعة قاصدي مرباح بواسطة أصيص بربار. وقد حدد تطبيق طريقة الاصطياد بالمربعات تسجيل 21 نوعا في منطقة جامعة, 12 نوع في منطقة غرد النوس, 9 أنواع في كل من الوادي, تقرت و ورقلة. في حين رصد أصيص بربار ل 20 نوع في منطقة جامعة, 14 نوع في منطقة ورقلة و 13 نوع في منطقة تقرت. أما بالنسبة لمنطقتي الوادي و غرد النوس فقد تم رصد 12 نوع لكل منهما. من ناحية أخرى أظهرت بعض الأنواع على رأسها



# Sociobiology An international journal on social insects

# **RESEARCH ARTICLE - ANTS**

# A preliminary list of the Ant Fauna in Northeastern Sahara of Algeria (Hymenoptera: Formicidae)

A CHEMALA<sup>1\*</sup>, M BENHAMACHA<sup>1</sup>, DM OULD EL HADJ<sup>2</sup>, F MARNICHE<sup>3</sup>, S DAOUDI<sup>1</sup>

- 1 Department of Forest and Agricultural Zoology, National High School of Agricultural Sciences, Algiers, Algeria
- 2 Department of Naturel science, Kasdi Merbah University, Ouargla, Algeria
- 3 Laboratory of Zoology, National High School of Veterinary, Algiers, Algeria

#### **Article History**

#### **Edited by**

Gilberto M. M. Santos, UEFS, Brazil
Received 19 January 2017
Initial acceptance 29 March 2017
Final acceptance 16 May 2017
Publication date 21 September 2017

# Keywords

Naturel areas, cultivated areas, *Strumigenys membranifera*, Sahara, myrmecofauna.

## **Corresponding author**

Abdellatif Chemala
Departement of Forest and Agricultural Zoology
National High School of Agricultural Sciences
Avenue Hassan Badi, El Harrach
Algiers, ES1603, Algeria.
E-Mail: a.chemala@yahoo.fr

#### **Abstract**

We present here a preliminary list of ant fauna of some study sites in the northeastern Sahara of Algeria using two methodologies, quadrat and pitfall traps (Barber-pots) methods. This work was conducted in wild and agricultural ecosystems in the basin of Ouargla, El-Oued region and Djamaa region. We record a total of 26 species of 12 genera belonging to three subfamilies Dolichoderinae, Formicinae, and Myrmicinae. Species of the Myrmicinae and Formicinae were the most abundant with 62.96% and 29.63% respectively. The most diverse genus was *Monomorium* Mayr, 1855 (6 species), followed by *Messor* Forel, 1890 (5). The highest diversity of ants was in Djamaa region (24 species), followed by Ouargla (18) and El-Oued (13). Moreover, this work shows the first record of the species *Strumigenys membranifera* Emery, 1869 for the Country. Finally, we observed a variation in the distribution of ant species between study sites, for why, ecological determinants such as soil need to be studied deeply to explain their influence on the repartition and richness of the Saharan myrmycofauna of Algeria.

# Introduction

In Algeria, as in countries where it is not too cold, the ants have the advantage of being abundant. They exist everywhere, in the forest as in open areas, along the water as in dry areas, on clay as on rocks (Cagniant, 1973). Comparing with other countries of the North of Africa, Cagniant (2009) evaluate the Moroccan myrmecofauna approximately to 220 species, while both of Algeria and Tunisia include 180 in Total (Cagniant, 2006). The myrmecofauna of Algeria is known through some fragmentary studies done by: (*e.g.* Forel, 1890; 1894; 1902; Sanchi, 1915; 1929a; 1929b; Bernard, 1955; 1963; 1973; 1977; 1982; Cagniant, 1966a; 1966b; 1967; 1968a; 1968b; 1969; 1970a; Barech et al., 2011; 2015). Unfortunately,

no serious studies have been made on repartition of these microfauna in the Algerian territory, excepting those of (Cagniant, 1968c; 1970b; 1970c) who have established a list of the forest ants of Algeria with a total of 120 species. Recently, Djioua and Sadoudi-ali Ahmed (2015) listed the richness of ant fauna in some forest and agricultural areas of Kabylia. Barech et al. (2016) added a checklist of the myrmecological fauna of a saline lake area, Chott El Hodna. In northern Sahara of Algeria, the ant fauna has a significant percentage among the arthropods that inhabit this region by adapting to the conditions of the arid environment. However, the Saharan species were poorly studied. The objective of this study is to evaluate the diversity of myrmecofauna in wild and agricultural ecosystems of the northeastern Sahara of Algeria.



Open access journal: http://periodicos.uefs.br/ojs/index.php/sociobiology ISSN: 0361-6525

# **Material and Methods**

Study sites

This study was conducted in wild and agricultural ecosystems owns of several areas of the northeastern Sahara of Algeria. For that, three study sites were selected because of the high variation in their flora (appendix I), represented by the basin of Ouargla, El-Oued region and Djamaa region (Table 1). To represent the physiognomy of the vegetation of

each study site, a transect of 500 m2 (10m x 50m) was carried out. It consists to produce an inventory of plant species found there and represent them graphically next two figures, one in vertical projection onto a plane and the other in profile. The projected orthogonally on a plane representation allows specifying the structure of the plant community and the recovery rate. However, the profile representation provides indications on physiognomy of the milieu, showing if it is open, semi-open or closed.

**Table 1.** Sites where ants were sampled in the northern-east Sahara of Algeria.

Sampling sites	Environment	Type of areas	Geographic coordinates provided in the study
Djamaa region	Agricultural ecosystems	Market gardening: semi- open	33°28'85" N, 6°03'75" E
		Palmary: semi- open	33°38'45" N, 5°59'36" E
	Wild ecosystem	Open and exposed	33°33'92" N, 5°59'78" E
El-Oued region	Agricultural ecosystems	Market gardening: semi- open and sunny	33°26'48" N, 6°57'42" E
		Palmary: Open and exposed	33°26'93" N, 6°57'70" E
	Wild ecosystem	Open and exposed	32°26'85" N, 6°57'59" E
Ouargla region	Agricultural ecosystems	Market gardening: Open	32°02'54" N, 5°21'42" E
		Palmary: semi- open and sunny	31°58'16" N, 5°20'96" E
	Wild ecosystem	Open and exposed	32°02'66" N, 5°19'81" E

# Sampling methods

Data sampling was carried out on a monthly basis, between April 2012 and March 2013. For that, two standard ant collecting methods were used. Ants for quantitative study were collected using quadrat methods which consist to a manual capture onto a delimited surface, during a known time interval. In this study, ants were sampled from a surface of 10 m x 10 m, during 3min. This method allows the observation of nests and the enumeration of population of each ant species (Berville et al., 2015). A second method was added for complementary data on ant diversity by using pitfall trap (Barber pots). These interceptions traps consisted of a metallic container (7.4 cm diameter × 10.5 cm long), placed at the same level as the surrounding ground, filled one-third with a solution of water and a drop of liquid dishwashing soap to break the surface tension. Each pitfall trap distant from the other by 5 m along a transect of 50 m<sup>2</sup> (10 traps) for each study site. The pitfall traps were left running during 24 hours before being gathered and emptied of their contents. This method was used by several authors such as (Hernández-Ruiz & Castaño-Meneses, 2006; Berville et al., 2015).

# Data analysis

Ant diversity in the study sites was expressed as species richness, Abundance and proportion. Moreover, Factorial Correspondence Analysis (FCA) was carried out using XLSTAT in order to provide a factorial map of the repartition of ant species between the three regions. Hoffman and

Franke (1986) defined the Correspondence analysis as an exploratory data analysis technique for the graphical display of contingency tables and multivariate categorical data.

# **Results and Discussion**

Richness and abundance

We recorded 26 ant species of 12 genera and three subfamilies. Myrmicinae was the most abundant subfamily (62.96%), followed by Formicinae (29.63%) and Dolichoderinae (7.41%). The most diverse genus was *Monomorium* and *Messor* (5 species each ones), followed by Cataglyphis (4). Tapinoma, Componetus and Tetramorium, each is represented by two species. However, the genera Lepisiota, Plagiolepis, Cardiocandyla, Crematogaster, Pheidole and Strumigenys are presented by one species each one. The genus Strumigenys is recorded for the first time from Algeria by the species S. membranifera EMERY, 1869. The region of Djamaa was the most diversify with 24 ant species, followed by Ouargla (18) and El-Oued (13). Similarly, Djamaa region included the high number of restricted ant species, which are represented by: Tapinoma simrothi, Cataglyphis albicans, Plagiolepis barbara, Crematogaster inermis, Messor sanctus and Tetramorium sericeiventre. Nevertheless, both of El-Oued region and Ouargla region include one restricted ant species each ones, represented by Messor aegyptiacus tunetinus and S. membranifera respectively. According to Deyrup (1997), this species often occurs in disturbed open areas, such as lawns and pastures. Effectively, one sample of this species, identified as a queen was collected from the wild ecosystem of

Table 2. Occurrence and distribution of ant species collected in the northeastern Sahara of Algeria.

a . a		Djamaa region		El-Oued region		Ouargla region	
Subfamilies	Species	WE	AE	WE	AE	WE	AE
D 1: 1 1 :	Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	-	+	-	-	-	+
Dolichoderinae	Tapinoma simrothi (Krausse, 1911)	-	+	-	-	-	-
	Camponotus barbaricus (Emery, 1905)		+	-	+	+	+
	Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	+	+	-	+	+	+
	Cataglyphis albicans (Roger, 1859)		+	-	-	-	-
Formicinae	Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	+	+	-	+	+	+
Formicinae	Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	+	-	+	+	+	-
	Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	+	-	-	-	+	-
	Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	+	+	-	-	+	+
	Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	+	+	-	-	-	-
	Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)		+	-	+	+	+
	Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	-	+	-	-	-	-
	Messor arenarius (Fabricius, 1787)	+	-	+	+	+	-
	Messor aegyptiacus tunetinus (Santschi, 1923)	-	-	+	+	-	-
	Messor foreli (Santschi, 1923)	+	-	-	+	+	-
	Messor medioruber sublaeviceps (Santschi, 1910)	+	+	-	-	+	-
	Messor sanctus (Emery, 1921)	+	+	-	-	-	-
	Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	+	+	+	+	-	+
Myrmicinae	Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	+	-	-	-	+	+
	Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	+	+	-	-	-	+
	Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	+	+	+	+	+	+
	Monomorium subopacum (Smith, 1858)	+	+	+	-	+	-
	Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	+	+	+	+	+	+
	Strumigenys membranifera (Emery, 1869)	-	-	-	-	+	-
	Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	+	+	-	+	-	-
	Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	+	-	-	-	-	-
	Total/area	19	18	7	12	15	11
	Total/region	2	4	1	3	1	8

WE: wild ecosystem; AE: agricultural ecosystem

Ouargla region. In Saudi Arabia, it was recorded from an area of date palm trees cultivation (Sharaf et al., 2014). Wetterer (2011) considered S. membranifera as a cosmopolitan ant species which has spread around the world through human commerce, in all zoogeographical regions (Bolton, 1983; Bolton, 2000). But it was probably suggested that it has an African origin (Brown & Wilson, 1959). In the Mediterranean region, it occurs in: France, Greece, Italy, Malta, Spain, Egypt and Tunisia (Wetterer, 2011). The absence of record of this species in the adjacent countries such as Morocco, Libya, Niger and Mali allowed us to suggest a hypothesis of being introduced from Tunisia because of its localization near El Oued region and their similar ecosystems. Although its known that S. membranifera and S.emmae are a successful invasive species (Wetterer 2011), Sharaf et al. (2014) thought that S. membranifera reaches more temperate areas. So, the Sahara of Algeria presents a good area for their invasion.

The analyze of the data of table 2 shows that some ant species are common in all study sites. For example: Monomorium salomonis obscuriceps and Pheidole pallidula are the only species which occurred in all study stations. This result confirms the view of (Hernández-Ruiz & Castaño-Meneses, 2006) which stated that populations of the genus Monomorium are frequent and occupy environments with different conditions of soil (humid or dry), because they are not so highly affected by micro weather changes. In other hand, the species P. pallidula has spread through the Mediterranean regions (Bernard, 1956). The study of the abundance of ant species in different ecosystems of the northeastern Sahara of Algeria is given for the first time. Among the identified species, the most abundant ant species was Lepisiota frauenfeldi atlantis (34.02%) for Djamaa region, Messor aegyptiacus tunetinus (28.24%) for El-Oued region and Tapinoma nigerrimum (23.58%) for Ouargla region (Tables 3, 4, 5). By analyzing

the data of tables (3, 4, 5), we observe that most species of the genus Cataglyphis was found more abundant in the wild ecosystems. However, C. albicans was restricted to the agricultural areas. This genus is occured in open areas such as clearing and steppe in the north of Africa from the seaside to 2800m in Hoggar (Cagniant, 2009). Also, Cataglyphis bombycina was the most abundant. Its high abundance is explained by their common existence in sand-dune and other sandy areas of the south of Morocco and Algeria (Cagniant, 2009). Similarly, L. frauenfeldi atlantis occured greatly on arid zone (Cagniant, 2006). The lowest abundance is reported in the genus Cardiocondyla. According to (Cagniant, 2009), this genus appears discretely in open habitat. Generally, there is a difference and variation in the proportion of each ant species between different study sites and habitats. Some species are found in wild and agricultural ecosystems. In other hand, some species are collected just from the wild ecosystem

such as, Cataglyphis rubra, Tetramorium sericeiventre and S. membranifera. Cagniant (1997) confirmed the presence of the species T. sericeiventre in the region of Biskra which is located near the region of Djamaa. In opposition, the species, Tapinoma nigerrimum, T. simrothi and Crematogaster inermis were collected only from agricultural areas. T. nigerrimum was found in pasturage milieu from the north of Algeria into the Saharan Atlas (Cagniant, 1970b). Whereas, T. simrothi is more common in pasture areas but it suffers if exposed to cold. The same author confirmed its presence in the Saharan Atlas of Algeria above 1300 m. This variation in abundance and distribution between the two species is explained by (Cagniant, 1966a) who wrote that T. nigerrimum resists better cold, this capacity allowed it to be maintained in the north of Algeria. For the Crematogaster genus, Cagniant (2005) found C. inermis on tree (fruit and Tamarix) in Morocco and include the other species of this group to the arboreal insect, most of the time.

Table 3. Abundance and proportion of ant species recorded in Djamaa region.

Contin	Wild ecosystem		Agricultural ecosystem		Total	
Species	A	P (%)	A	P (%)	A	P (%)
Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	0	0	1779	18.26	1779	11.92
Tapinoma simrothi (Krausse, 1911)	0	0	76	0.78	76	0.51
Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	0	0	43	0.44	43	0.29
Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	40	0.77	16	0.16	56	0.38
Cataglyphis albicans (Roger, 1859)	0	0	27	0.28	27	0.18
Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	81	1.56	651	6.68	732	4.90
Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	80	1.54	0	0.00	80	0.54
Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	15	0.29	0	0.00	15	0.10
Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	3110	59.96	1968	20.21	5078	34.02
Plagiolepis barbara (Santschi, 1911)	18	0.35	26	0.27	44	0.29
Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	16	0.31	20	0.21	36	0.24
Crematogaster inermis (Mayr, 1862)	0	0	40	0.41	40	0.27
Messor arenarius (Fabricius, 1787)	9	0.17	0	0.00	9	0.06
Messor foreli (Santschi, 1923)	972	18.74	0	0.00	972	6.51
Messor medioruber sublaeviceps (Santschi, 1910)	6	0.12	2020	20.74	2026	13.57
Messor sanctus (Emery, 1921)	30	0.58	44	0.45	74	0.50
Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	268	5.17	843	8.66	1111	7.44
Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	13	0.25	0	0.00	13	0.09
Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	10	0.19	2	0.02	12	0.08
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	57	1.10	1354	13.90	1411	9.45
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	42	0.81	338	3.47	380	2.55
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	394	7.60	438	4.50	832	5.57
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	1	0.02	55	0.56	56	0.38
Tetramorium sericeiventre (Emery, 1877)	25	0.48	0	0.00	25	0.17
Total	5187	100	9740	100	14927	100

Table 4. Abundance and proportion of ant species recorded in El-Oued region.

Consider	Wild ecosystem		Agricultural ecosystem		Total	
Species	A	P (%)	A	P (%)	A	P (%)
Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	0	0.00	93	2.60	93	2.25
Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	0	0.00	3	0.08	3	0.07
Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	0	0.00	13	0.36	13	0.32
Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	163	29.80	277	7.74	440	10.67
Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	0	0.00	98	2.74	98	2.38
Messor arenarius (Fabricius, 1787)	157	28.70	569	15.90	726	17.60
Messor aegyptiacus tunetinus (Santschi, 1923)	98	17.92	1067	29.82	1165	28.24
Messor foreli (Santschi, 1923)	0	0	190	5.31	190	4.61
Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	53	9.69	512	14.31	565	13.70
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	20	3.66	16	0.45	36	0.87
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	4	0.73	0	0.00	4	0.10
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	52	9.51	698	19.51	750	18.18
Tetramorium biskrense (Forel, 1904)	0	0.00	42	1.17	42	1 .02
Total	547	100	3578	100	4125	100

# Factorial Correspondence Analysis (FCA)

The factorial map displays a total inertia of 100 % for both axes, F1 (60. 62%) and F2 (39. 38%) (Fig 1). The chart shows the existence of six grouping (A, B, C, D, E, F) distribute between the study regions. The groups A, C and E contain exclusive species for Djamaa, El-Oued and Ouargla region respectively, which are already mentioned in the text above. The group B contains one species shared between Djamaa and El-Oued region, represented by *T. biskrense*. The

group D contains 11 species shared between the three regions represented by: Camponotus barbaricus, Camponotus thoracicus, Cataglyphis bicolor, C. bombycina, Cardiocondyla batesii, Messor arenarius, Messor foreli, Monomorium areniphilum, M. salomonis obscuriceps, Monomorium subopacum, P. pallidula. The last group F contains 6 species shared between the region of Ouargla and the region of Djamaa. This group groups the species T. nigerrimum, C. rubra, L. frauenfeldi atlantis, Messor medioruber sublaeviceps, Monomorium destructor, Monomorium salomonis obscuratum.

 Table 5. Abundance and proportion of ant species recorded in Ouargla region.

		0 0				
San and an	Wild ecosys	stem	Agricultural ecosystem		Total	
Species	A	P (%)	A	P (%)	A	P (%)
Tapinoma nigerrimum (Nylander, 1856)	0	0.00	1142	34.04	1142	23.58
Camponotus barbaricus (Emery, 1905)	3	0.20	7	0.21	10	0.21
Camponotus thoracicus (Fabricius, 1804)	3	0.20	71	2.12	74	1.53
Cataglyphis bicolor (Fabricius, 1793)	50	3.36	200	5.96	250	5.16
Cataglyphis bombycina (Roger, 1859)	683	45.87	0	0.00	683	14.10
Cataglyphis rubra (Forel, 1903)	20	1.34	0	0.00	20	0.41
Lepisiota frauenfeldi atlantis (Santschi, 1917)	24	1.61	953	28.41	977	20.17
Cardiocondyla batesii (Forel, 1894)	2	0.13	29	0.86	31	0.64
Messor arenarius (Fabricius, 1787)	3	0.20	0	0.00	3	0.06
Messor foreli (Santschi, 1923)	482	32.37	0	0.00	482	9.95
Messor medioruber sublaeviceps (Santschi, 1910)	2	0.13	0	0.00	2	0.04
Monomorium areniphilum (Santschi, 1911)	0.00	0	217	6.47	217	4.48
Monomorium destructor (Jerdon, 1851)	10	0.67	9	0.27	19	0.39
Monomorium salomonis obscuratum (Linnaeus, 1758)	0	0.00	9	0.27	9	0.19
Monomorium salomonis obscuriceps (Santschi, 1921)	129	8.66	31	0.92	160	3.30
Monomorium subopacum (Smith, 1858)	1	0.07	0	0.00	1	0.02
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)	76	5.10	687	20.48	763	15.75
Strumigenys membranifera (Emery, 1869)	1	0.07	0	0.00	1	0.02
Total	1489	100	3355	100	4844	100

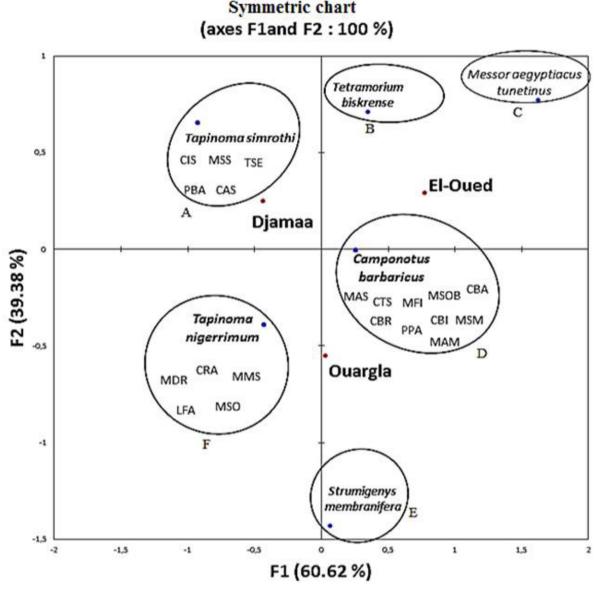


Fig 1. Chart represents factorial map of the repartition of ant species in the study region
CAS: Cataglyphis albicans, CBA: Cataglyphis bombycina, CBI: Cardiocondyla batesii, CBR: Cataglyphis bicolor, CIS: Crematogaster inermis, CRA: Cataglyphis rubra, CTS: Camponotus thoracicus, LFA: Lepisiota frauenfeldi atlantis, MAM: Monomorium areniphilum, MAS: Messor arenarius, MDR: Monomorium destructor, MFI: Messor foreli, MMS: Messor medioruber sublaeviceps, MSM: Monomorium subopacum, MSO: Monomorium salomonis obscuratum, MSOB: Monomorium salomonis obscuriceps, MSS: Messor sanctus, PBA: Plagiolepis barbara, PPA: Pheidole pallidula, TSE: Tetramorium sericeiventre.

For a better understanding of the variation in the distribution of ants species, others researches must be made in the future. This last is consistent with the study of the influence of ecological determinants such as soil parameters and vegetation cover on ant distribution. Bardgett et al. (2005) wrote that Soil characteristics are well known with their strong effects on spatial distribution of soil communities. Meanwhile, Boulton et al. (2005) concluded that overall ant species richness and abundance are more consistently associated with soil chemistry and texture than plants. Additionally, a particular change in environmental conditions may increase the diversity of one subset of organisms within a community, while decreasing the diversity of a different

group of organisms (Semida et al., 2001). Also, there is a relationship between ant community abundance and altitude. Taheri and Reyes-Lo'pez (2015) stated that some approach followed in the study of myrmecofauna such as season, altitude, aridity, geology and vegetation types and animal farming practices give a better picture of the composition and distribution of the species.

This work is a contribution for the study of Algerian myrmecofauna of the northeastern Sahara. Data on ant fauna from the occidental and central Sahara stay unknown and need a great effort in sampling methods to dispatch richness and abundance of species. Finally, it is certain that other survey expanded in space and in time will enrich more this list.

# Acknowledgments

We would like to express our gratitude to the professor H. Cagniant who helped us to confirm identification of some ant species.

#### References

Bardgett, R.D., Usher, M.B. & Hopkins, D.W. (2005). Biological diversity and function in soils. Cambridge University Press, Cambridge, New York. 411pp.

Barech, G., Khaldi, M., Doumandji, S. & Espadaler, X. (2011). One more country in the worldwide spread of the wooly ant: *Tetramorium lanuginosum* in Algeria (Hymenoptera: Formicidae). Myrmecological News, 14: 97-98.

Barech, G., Rebbas, K., Khaldi, M., Doumandji, S. & Espadaler, X. (2015). Redécouverte de la fourmi d'Argentine *Linepithema humile* (Hymenoptera: Formicidae) en Algérie: un fléau qui peut menacer la biodiversité. Boletín de la Sociedad Entomológica Aragonesa (S.E.A.), 56: 269-272.

Barech, G., Khaldi, M., Ziane S., Zedam A., Doumandji, S., Sharaf, M. & Espadaler, X. (2016). A first checklist and diversity of ants (Hymenoptera: Formicidae) of the saline dry lake Chott El Hodna in Algeria, a Ramsar Conservation Wetland. African Entomology, 24: 143-152. doi: 10.4001/003.024.0143

Bernard, F. (1955). Fourmis moissonneuses nouvelles ou peu connues des montagnes d'Algérie et révision des *Messor* du groupe structor (Latr.). Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 45: 354-365.

Bernard, F. (1956). Remarque sur le peuplement des Baléares en Fourmis. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 47: 254-266.

Bernard, F. & Cagniant, H. (1963). Capture au Hoggar de trois *Acantholepis* nouveaux pour ce massif avec observations sur leurs modes de vie (Hym. Formicidae). Bulletin de la Societé Entomologique de France, 67: 161-164.

Bernard, F. (1973). Comparaison entre quatre forêts côtières Algériens relation entre sol, plante et fourmis. Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord, 64: 25-37.

Bernard, F. (1977). Trois fourmis nouvelles du Sahara (Hym. Formicidae). Bulletin de la Societé Entomologique de France, 82: 29-32.

Bernard, F. (1982). Recherches Ecologiques et biométrique sur la *Tapinoma* de France et du Maghreb. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 70: 57-93.

Bolton, B. (1983). The Afrotropical dacetine ants (Formicidae). Bulletin of the British Museum (Natural History) Entomology, 46: 267-416.

Bolton, B. (2000). The ant tribe Dacetini. Memoirs of the American Entomological Institute, 65: 1-1028.

Boulton, A. M., Davies, K. F. & Ward, P. S. (2005). Species richness, abundance, and composition of ground-dwelling ants in Northern California grasslands: role of plants, soil, and grazing. Environmental Entomology, 34: 96-104.

Berville, L., Passetti, A. & Ponel, P. (2015). Diversité des Formicidae de la réserve intégrale de l'île de Bagaud (Var, France), avant l'éradication de deux taxa invasifs majeurs : *Rattus rattus* et *Carpobrotus spp*. Scientific Reports of Port-Cros National Park, 29: 23-40.

Brown, W.L., Jr. & WILSON, E.O. (1959). The evolution of the dacetine ants. Quarterly Review of Biology, 34: 278-294.

Cagniant, H. (1966a). Note sur le peuplement en fourmis d'une montagne de la région d'Alger, l'Atlas de Blida. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 102: 278-284.

Cagniant, H. (1966b). Clé dichotomique des fourmis de l'Atlas blidéen. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 56: 26-40.

Cagniant, H. (1967). *Leptothorax barryi* n. sp. Hyménoptère Formicidae Myrmicinae d'Algérie. Bulletin de la Societé Entomologique de France, 72: 272-275.

Cagniant, H. (1968a). Description de *Leptothorax monjauzei* n. sp. d'Algérie (Hym., Formicidae, Myrmicinae). Représentation de trois castes et notes biologiques. Bulletin de la Societé Entomologique de France, 73: 83-90.

Cagniant, H. (1968b). Description d'*Epimyrma algeriana* (nov. sp.) (Hyménoptères, Formicidae, Myrmicinae), fourmi parasite : Représentation des trois castes. Quelques observations biologiques, écologiques et éthologiques. Insectes Sociaux, 15: 157-170.

Cagniant, H. (1968c). Liste preliminaire de fourmis forestieres d'Algerie. Resultats obtenus de 1963 a 1964. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 104: 138-147.

Cagniant, H. (1969). Note sur deux *Aphaenogaster* rares d'Algérie (Hyménoptères, Formicidae, Myrmicinae). Insectes Sociaux, 16: 103-114.

Cagniant, H. (1970a). Une nouvelle fourmi parasite d'Algérie: *Sifolinia kabylica* (nov. sp.), Hyménoptères. Formicidae, Myrmicinae. Insectes Sociaux, 17: 39-47.

Cagniant, H. (1970b). Deuxième liste de fourmis d'Algérie récoltées principalement en forêt (1re partie). Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 105: 405-430.

Cagniant, H. (1970c). Deuxième liste de fourmis d'Algérie récoltées principalement en forêt (Deuxième partie). Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 106: 28-40.

Cagniant, H. (1973). Note sur les peuplements de fourmis en forêt d'Algérie. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, France, 108: 386-390.

Cagniant, H. (2005). Les *Crematogaster* du Maroc. Clé de détermination et commentaires. Orsis, 20: 7-12.

Cagniant, H. (2006). Liste actualisée des fourmis du Maroc. Myrmecologische Nachrichten, 8: 193-200.

Cagniant, H. (2009). Le genre *Cataglyphis* Foerster, 1850 au Maroc (Hyménoptères Formicidae). Orsis, 24: 41-71.

Deyrup, M. (1997). Dacetine ants of the Bahamas (Hymenoptera: Formicidae). Bahamas Journal of Science, 5: 2-6.

Djioua, O. & Sadoudi-ali ahmed, D. (2015). The stands of ants (Hymenoptera, Formicidae) in some forest and agricultural areas of Kabylia. International Journal of Zoological Research, 5: 15-26.

Forel, A. (1890). Fourmis de Tunisie et d'Algérie orientale. Annales de la Societé Entomologique Belgique, 34: 61-77.

Forel, A. (1894). Les Formicides de la Province d'Oran (Algérie). Bulletin de la Societé Vaudoise de Sciences Naturelles, 30: 1-45.

Forel, A. (1902). Les fourmis du Sahara algérien récoltées par M. le Professeur A. Lameere et le Dr. A. Diehl. Annales de la Societé Entomologique Belgique, 46: 147-158.

Hernández-Ruiz, P. & Castaño-Meneses, G. (2006). Ants (Hymenoptera: Formicidae) diversity in agricultural ecosystems at Mezquital Valley, Hidalgo, Mexico. European Journal of Soil Biology, 42: 208-212.

Hoffman, D.L. & Franke, G.R. (1986). Correspondence Analysis: Graphical Representation of Categorical Data in Marketing Research, Journal of Marketing Research, 23: 213-227.

Santschi, F. (1915). Nouvelles fourmis d'Algérie, Tunisie et Syrie. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 6: 54-63.

Santschi, F. (1929a). Fourmis du Sahara central récoltées par la Mission du Hoggar (février-mars 1928). Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, 20: 97-108.

Santschi, F. (1929b). Fourmis du Maroc, d'Algérie et de Tunisie. Bulletin et Annales de la Societé Entomologique de Belgique, 69: 138-165.

Semida, F.M., Abdel-Dayem, M.S., Zalat S.M. & Gilbert, F. (2001). Habitat heterogeneity, altitudinal gradients in relation to beetle diversity in south Sinai, Egypt. Egyptian Journal of Biology, 3: 137-146.

Sharaf, M.R., Fisher, L.B. & Aldawood, A.S. (2014). Notes on Ants of the genus *Strumigenys* F. Smith, 1860 (Hymenoptera: Formicidae) in the Arabian Peninsula, with a key to species. Sociobiology, 61: 293-299. doi: 10.13102/sociobiology. v61i3.293-299.

Taheri, A. & Reyes-Lo'pez, J.L. (2015). Five new records of ants (Hymenoptera: Formicidae) from Morocco. Journal of Insect Science, 15:1-3. doi: 10.1093/jisesa/iev022.

Wetterer, J.K. (2011). Worldwide spread of the membraniferous dacetine ant, *Strumigenys membranifera* (Hymenoptera: Formicidae). Myrmecological News, 14: 129-135.



Appendix I. Vegetation found in different environment of the study sites.

Sampling sites	Environment	vegetation
Djamaa region	Agricultural ecosystem	Lactuca sativa L., Allium cepa L., Allium sativum L., Mentha pulegium L., Phoenix dactylifera L., Medicago sativa L.
	Wild ecosystem	Zygophyllum album L., Tamarix gallica L.
El Ouad ragion	Agricultural ecosystem	Solanum tuberosum L., Cynodon glabratus L., Phoenix dactylifera
El-Oued region	Wild ecosystem	Stipa tenacissima L.
Ouargla region	Agricultural ecosystem	Lactuca sativa L., Phoenix dactylifera L., Prunus armeniaca L., Allium sativum L., Medicago sativa L., Phragmites communis L.
	Wild ecosystem	Reseda sp L., Zygophyllum album L.